CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

A moi Auvergne !

La Salers par monts et par veaux, par Monique Roque et Thierry Marsilhac (2006)
(cf. l'article de Jean Garrigoux en page 187 de ce numéro)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 31e ANNÉE – 4e TR. 2009

N° 130 novembre 2009 8,25 € le numéro

SOMMAIRE

Le mot du Président	.....	*A. ROSSI*	page.	181
Vie du Cercle	Conseil d'Administration du 26.09.2009	*JP. BARTHÉLEMY*	page	182
Avis importants	Réunions à venir, Bibliothèques, Site et Geneabank	*LA RÉDACTION*	page	184
Puy-de-Dôme	A propos de la numérisation des archives	*JP. BARTHÉLEMY*	page	186
Cantal	Des origines de la Salers.....	*J. GARRIGOUX*	page	187
	Onzième centenaire de la mort de St Géraud	*LA RÉDACTION*	page	189
	La conscription à Anglards-de-Salers.....	*F. DAUDANS*	page	190
Méthodes et sources	Bibliographie	*H. PONCHON*	page	191
	Dossiers de famille à la municipale de Rouen.....	*M. TEILLARD*	page	193
	Méthodes de classement des documents	*DES ADHÉRENTS*	page	194
Paléographie	Lune abjuration intéressante.....	*A. FRIER*	page	195
Vie et métiers d'autrefois	La formation de nos trois départements	*JP. BARTHÉLEMY*	page	198
	Équivalence en euros de la livre tournois.....	*A. ROSSI*	page	203
	Édit d'Henri II et déclarations de grossesse	*H. LOCHEYI*	page	205
	Assurance contre le tirage au sort.....	*G. GOUTTEFARDE*	page	206
	Installation du prêtre sacristain.....	*S. GASNE*	page	207
Auvergnats en migration	Des Auvergnats à Mennecy (91)	*T. CUMANT-VIGN.*	page	208
Personnages et familles	Racines auvergnates de René CLAIR	*H. PONCHON*	page	210
	La famille CHANTELOUBE.....	*J-N. MAYET*	page	214
	Descendance d'Olivier CALEMARD	*J. BEAUVOIR*	page	220
Crayons des ancêtres Auvergnats	Monique MASSIS	*M. MASSIS*	page	223
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....	*LES ADHÉRENTS*	page	225
	Réponses du CGHAV	*LES ADHÉRENTS*	page	231

Couvertures : 1ère = Couverture du livre « *La Salers par monts et par veaux* »
4ème = Organisation administrative de l'Auvergne d'Ancien Régime

Encarts piqués centraux : I et II : Inscriptions à la réunion de Lyon et au déjeuner de Paris
III et IV : Renouvellement de cotisation pour 2010)

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.
Cotisation et abonnement 2010 à la revue (4 numéros annuels) : France : **33 Euros** ; Europe : **37 Euros** ; Outre-mer **: 41 Euros**.
Abonnement seul à la revue sans adhésion au CGHAV : France : **31 Euros ;** Europe : **34 Euros** ; Outre-mer **= 37 Euros**.
Cotisation 2010 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) **= 25 Euros** ;

Remarque importante : tous les règlements sont à faire par chèque **à l'ordre du CGHAV**.

S'adresser à :

1/ Monsieur Robert LÉOTOING, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les **adhésions, abonnements et renouvellements**, commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (B. M. S. et 6ème RFE)

Commandes de répertoires (baptêmes, mariages, contrats de mariages, sépultures) = 0,45 Euros la page pour une commande de plus de 10 pages *(port compris*). Ajouter 0,75 Euros *(frais de port)* pour les commandes de moins de 10 pages.

6ème Répertoire des Familles Étudiées (6e RFE) par les membres du CGHAV *(port compris)* : ..... 15 Euros

Numéros anciens disponibles : nous pouvons fournir aux adhérents qui le souhaitent, les années qui manquent dans leur collection (hors numéros épuisés). Par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros de l'année 2008 = 8,25 Euros)*

Publication spéciale : « Index des noms du Dictionnaire des Fiefs du Comte de REMACLE » par J.B. PAILLONCY .....15 Euros

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, pour la collection « **Publications du CGHAV »**

« Généalogie des familles BEAL… », 2ème Ed. par Pierre Lucien POUZET..... .....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET .....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET . .....27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat,Vertolaye », **Tome III** par P.L. POUZET (†).....29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET .....13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI ....13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON .....8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL .....13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18e siècle, jugés à Paris » par Jean Pierre BARTHÉLEMY .....29 Euros

Le Mot du Président

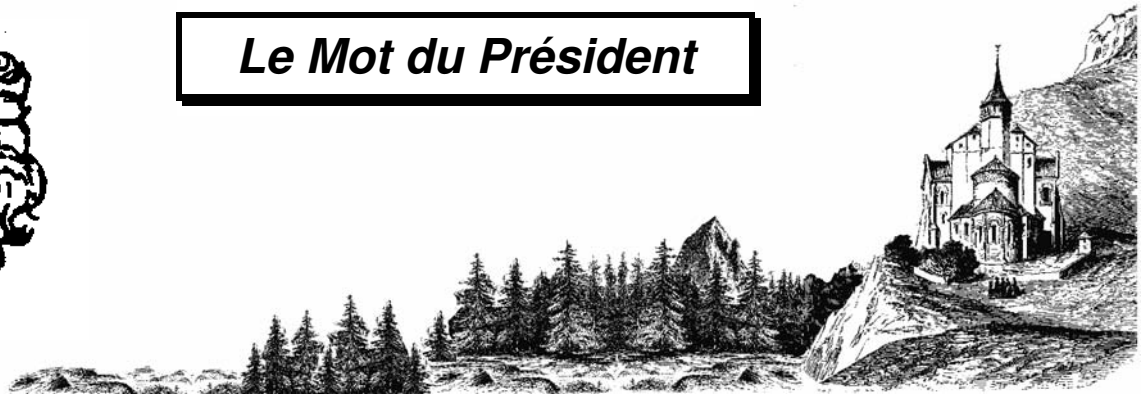

Chers Amis,

L'année 2009 se termine et votre Cercle se porte bien.

Le nombre de nos adhérents demeure identique d'une année sur l'autre alors que beaucoup d'autres cercles sont victimes d'une certaine érosion, peut-être liée à la mise en ligne des archives de l'état-civil par les archives départementales ou par la concurrence des sociétés commerciales.

Le nombre des échanges sur notre Forum internet est en nette progression cette année (+ 20 %), ce qui traduit l'augmentation du nombre de nos adhérents qui se servent d'internet.

Cependant, deux éléments nous causent quelques petits soucis : trouver suffisamment d'articles intéressants pour notre revue. Mon message est clair : n'hésitez jamais à nous soumettre les résultats de vos trouvailles, de vos recherches ou de vos réflexions.

Le deuxième élément de souci est l'alimentation de notre site internet, pour lequel nous avons plein d'idées, mais celles-ci ont besoin d'être concrétisées, mises en forme. Ce site doit être un outil qui contribue largement au succès de vos recherches.

Mais foin de ces considérations un peu tristes.

L'année qui se termine a vu la mise en ligne de la totalité de l'état-civil ancien du Cantal, qu'il s'agisse de la série du greffe ou des archives communales. D'ores et déjà, quelques uns de nos membres en ont profité pour faire des dépouillements de ces archives, directement chez eux, à partir de l'écran de leur ordinateur.
On connaît l'importance de ces dépouillements dès qu'une commune ancienne atteint un certain volume. Au sein d'archives mises en ligne, avez-vous pensé comment vous trouveriez un ancêtre à Clermont-Ferrand, ville importante, qui comportait une dizaine de paroisses avec chacune ses registres ?

L'état civil du Puy-de-Dôme avance bien et la fin de l'année devrait voir la totalité de la série du greffe. Il restera ensuite les archives communales qui, bien souvent, sont essentielles pour compléter une série du greffe imparfaite, car pleine de « trous ».

Malheureusement la Haute-Loire ne semble pas se précipiter pour rejoindre nos deux autres départements.

Je ne voudrais pas terminer ce petit mot sans vous souhaiter une heureuse Nouvelle Année. Que celle-ci vous apporte tout ce que vous pouvez en attendre, tant au plan personnel, qu'au plan de la satisfaction de vos recherches. Celles-ci vous sont personnelles, mais n'hésitez pas à nous dire en quoi nous pouvons vous aider. Il est tellement satisfaisant de pénétrer et de comprendre la vie de nos ancêtres.

Bien amicalement

Alain ROSSI

La Vie du Cercle

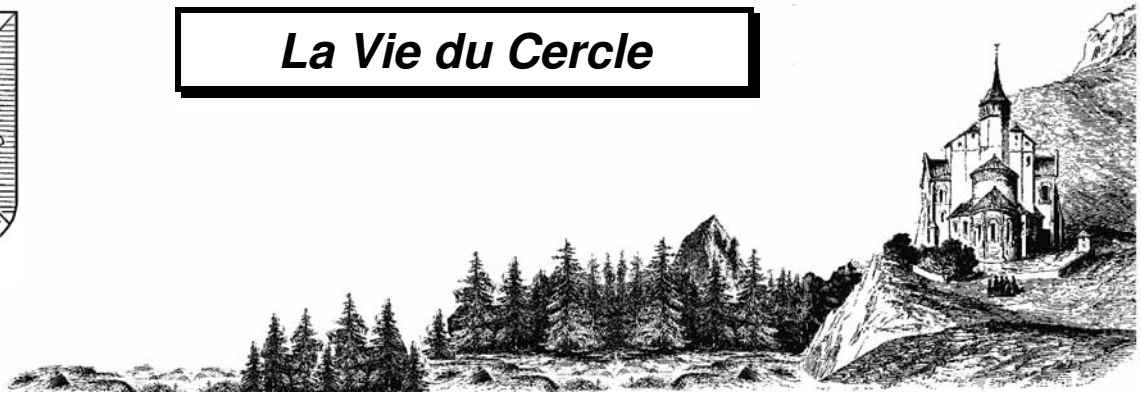

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2009

par Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

Comme chaque année à la même époque, le Conseil d'Administration du CGHAV a tenu sa réunion de rentrée dans les locaux de la bibliothèque de Clermont.

Il a constaté que le nombre d'adhérents était identique à celui de l'année précédente. On sait que l''évolution de l'environnement avec Internet et la mise en ligne des registres d'état civil ont entraîné une diminution sensible des adhérents dans plusieurs cercles. Le CGHAV résiste bien grâce à sa revue, à son forum, et à son site. Diverses actions (rencontres à la bibliothèque, enrichissement du site etc.) ont été évoquées pour rendre les adhésions plus attractives, mais le Cercle qui veut éviter de recourir à l'embauche d'un salarié (qui se traduirait par une augmentation des cotisations) a besoin de nouveaux bénévoles pour les mener à bien.

La mise en ligne des registres d'état civil ancien ne doit pas conduire à abandonner l'élaboration de tables par paroisse, qui gardent toute leur utilité surtout dans les bourgs importants, mais celles-ci peuvent être moins complètes dès lors qu'il est possible de se référer aisément à l'acte avec les indications fournies par la table. Par exemple, les tables de mariages pourront ne plus comporter, outre la date, que les noms des conjoints et ceux de leurs parents, mais ne plus mentionner les témoins. Les tables des naissances : le nom des parents mais pas forcément celui des parrains et marraines. La mise en ligne des registres permet d'établir ces tables sans avoir à se rendre aux Archives ou en mairie, ce qui devrait permettre de recruter de nouveaux bénévoles pour cette tâche.

Pour éviter les manifestations d'impatience des nouveaux adhérents qui reçoivent leur carte par retour du courrier mais doivent attendre quelque temps leur code d'accès au site et à Geneabank, il a été décidé de remettre en vigueur la procédure prévue par le règlement intérieur : les nouveaux adhérents enverront leur demande d'adhésion au Président du Cercle qui leur adressera en même temps leur carte et leurs codes d'accès ; les anciens continueront à adresser le renouvellement de leur adhésion au Trésorier. (attention de bien préciser l'adresse courriel).

En dehors du Salon des seniors, la faible fréquentation constatée dans les dernières manifestations (Argenteuil, Volvic …) a conduit le Conseil à s'interroger sur le maintien de sa participation à certaines d'entre elles.

Pour l'année 2010, il est convenu de participer :
- au Salon du Temps Libre (incluant celui des Seniors) qui se tiendra à Cournon du 26 au 28 mars
- aux Rencontres Généalogiques du Cantal organisées par Aprogemere à Ytrac les 24 et 25 Juillet
- si possible, aux manifestations annoncées à Dessertines et à Brive (cette dernière le même jour que la réunion Livradois-Forez de septembre 2010)

Pour l'année 2011 :
- la participation du CGHAV à l'organisation du Forum « Généalogie et Histoire en Auvergne », tel qu'il s'est tenu à Châtel-Guyon en 2007 et à Volvic en 2009 sera décidée lors du prochain Conseil.
- la participation au Congrès national de Généalogie qui se tiendra à Roubaix du 3 au 5 juin 2011 est en principe acquise.

Concernant les rencontres organisées par le Cercle, il est précisé que, pour l'année 2010, :
- la réunion Combrailles-Limagne se tiendra l'un des deux samedis de la seconde quinzaine d'avril,
- la réunion Livradois–Forez, le 26 septembre à Augerolles

Le Conseil a par ailleurs examiné la possibilité d'avancer la tenue de l'Assemblée Générale en mars-avril, mais a été conduit à y renoncer. L'A.G. se tiendra donc à Brioude le samedi 29 mai au matin, et sera précédée d'un Conseil la veille à partir de 17 heures. Le samedi après-midi sera consacré à des échanges entre les participants et éventuellement avec des Brivadois intéressés par la généalogie. Par ailleurs, nous aurons la possibilité d'organiser diverses activités touristiques.

Diverses propositions visant à l'amélioration du site ont été arrêtées. Des bibliographies y figureront pour chacun des trois départements. Une table thématique des articles parus dans A moi Auvergne ! depuis l'origine sera mise en

place. Cette table sera accessible à tous ceux qui consulteront le site. A terme, les anciens numéros d'AmA !, qui seront numérisés (ceux de l'année n - 4) seront aussi consultables sur le site sous forme PDF, en relation avec le répertoire des articles, mais uniquement par les adhérents.

Dans cette optique, il a été décidé de numériser l'ensemble des numéros de notre revue et de sous-traiter ce travail à une société spécialisée (au prix de 484 € pour 6 000 pages) plutôt que d'acheter un scanner d'un prix comparable et de le faire en interne, ce qui impliquerait une surcharge de travail supplémentaire.
La prochaine mise à jour de Geneabank sera effectuée par Marie Françoise BRUNEL en décembre. Elle transmettra ce travail à Yves GLADEL pour la mise à jour de Bigenet, et prendra contact avec Laurent FORDANT en ce qui concerne NotreFamille.com.

A défaut d'autre logiciel, NIMEGUE pourra être utilisé pour constituer une base de données qui s'avère indispensable dans les manifestations auxquelles participe le Cercle ou lors de permanences. Par ailleurs, cette base de données facilite grandement la mise à jour des bases en ligne.

En ce qui concerne les activités des bibliothèques et des délégations, il convient de signaler
- pour Clermont , la création de la carte « découverte » (3 visites pour 5 €) et l'élaboration d'un index des mariages par canton. Une publication regroupant les inventaires de fonds consultables aux A.D. du Puy-de-Dôme est aussi envisagée.
- pour Lyon, les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque ont été arrêtés : tous les deuxièmes mardis du mois et un samedi par trimestre.
- pour Paris , les réunions se poursuivront tous les 1ers mercredis du mois. La liste des ouvrages de la bibliothèque parisienne figure désormais sur le site.

En conclusion, **un appel est lancé aux volontaires** pour renforcer les équipes actuelles de bénévoles et
- participer aux travaux menés par la bibliothèque à Clermont, ou
- représenter le CGHAV dans les diverses manifestations locales, ou
- établir des tables, notamment de mariage, ce qui peut dorénavant se faire à domicile si la paroisse est en ligne, ou encore
- préparer des articles pour la revue ou des documents pour le site, en liaison et éventuellement avec l'aide de la rédaction.

Pour cela, prenez contact avec Marie-Françoise BRUNEL, Alain ROSSI ou Jean-Pierre BARTHELEMY (voir les adresses en 3e page de couverture dans tous les numéros de la revue)

_____

COTISATIONS 2010

Ce numéro de notre revue comporte l'appel de cotisation pour l'année 2010

Répondez-y le plus rapidement possible car, chaque année, un certain nombre de retardataires bloque la mise à jour des accès à GénéaBank, à notre site et aussi au Forum internet de questions et réponses.

Par ailleurs, si le fichier de routage de notre revue n'est pas à jour au moment de l'expédition du premier numéro de l'année, cela nous oblige à des envois complémentaires qui nous reviennent deux fois plus cher en frais postaux et nécessitent d'y consacrer du temps qui pourrait être mieux utilisé ailleurs.

En outre, nous ne pouvons pas faire attendre ceux qui sont « dans les temps » à cause d'un petit nombre de retardataires.

Nous avons donc fixé au 15 janvier la date à laquelle nous ferons la mise à jour de notre fichier, ce qui aura pour conséquences, pour ceux qui n'auront pas réglé à cette date :
- de ne plus avoir accès au site
- de ne plus avoir accès au Forum
- de ne plus avoir accès à GeneaBank

Après leur règlement tardif, leurs accès seront rétablis, mais obligatoirement avec un certain délai, car nous ne pouvons le faire immédiatement, cas par cas.

NOTRE CARNET

En cette fin d'année nous déplorons la disparition de quatre de nos membres :
- Jacques HOUELLEBECQ (cghav-1823)
- Robert Pierre CHEVALIER (cghav-1961)
- Jean Charles GIRAUD (cghav-2113)
- Jacques MEYER (cghav-3000)

Chacun d'entre eux avait largement contribué aux travaux de notre cercle et, peut-être, ne les en avions nous pas assez remercié. Que cela soit fait ici !

Nous adressons à leurs familles et à leurs proches toutes nos condoléances. Qu'ils sachent que nous partageons leur peine, même si cela ne peut pas vraiment l'atténuer.

_____

Avis Importants

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Déjeuner annuel de la Section Parisienne

Tous les ans, nous profitons d'un samedi midi du mois de janvier pour nous retrouver et parler autour d'un repas auvergnat.
Cette année ce déjeuner aura lieu le samedi 23 janvier à 12h30, au restaurant « Le Trumilou », au centre de Paris, et aussi accessible par les transports en commun qu'en voiture.
Il se trouve au 84, quai de l'Hôtel de Ville Paris 4ème, derrière l'église Saint Gervais-St Prottais, à côté de la librairie du compagnonage. Vous pourrez vous y rendre par le Métro (station Hôtel-de-Ville, lignes 1 ou 11, sortie Lobau) ou en voiture avec parking place Lobau ou place Baudoyer.

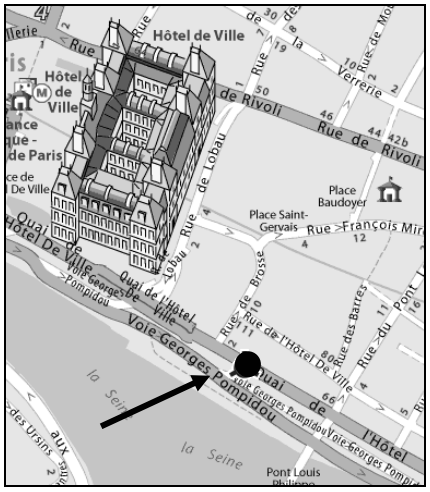

Le prix du repas, tout compris, sera de 30 euros, à régler sur place (avec apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, vin et café).
Il est important et fortement recommandé de vous inscrire par courrier ou mail auprès de Mme Nicole BIENVENU, pour choisir votre menu : 150 rue de Saint Maur, 75011 – Paris ou j.n.bienvenu@wanadoo.fr. Vous lui indiquerez aussi votre choix de menu (ou votre souhait si vous ne tolérez aucun des éléments des choix proposés).

Faites le aussi rapidement que possible et si vous n'êtes pas sûr de venir vous pourrez le confirmer au plus tard une semaine à l'avance.

En dehors de nos réunions de travail, c'est une très bonne opportunité de nous retrouver ou tout simplement de faire connaissance pour mettre en commun, ultérieurement nos travaux.

Réunions régulières et permanences

Les réunions de la section parisienne, ont lieu le 1er mercredi de chaque mois d'octobre à juin et se tiennent désormais à la **Maison des Associations du 1er arrondissement**, 101 rue Rambuteau (face à la sortie Rambuteau du métro Châtelet-Les Halles, juste après l'ascenseur qui dessert le parking du Forum, l'entrée étant située face au jardin), **de 14h30 à 19 heures**.

Les prochaines réunions auront donc lieu les :

- **2 décembre 2009**
- **6 janvier 2010**
- **3 février 2010**
- **3 mars 2010**
- **1er avril 2010**
- **5 mai 2010**
- **2 juin 2010**

La salle nous est disponible tout l'après midi et nous permet de vous accueillir de 14h30 à 17 heures pour travailler individuellement et de prendre la suite à 17 heures pur des présentations plus structurées

Nous y mettons à votre disposition les outils de recherche dont nous disposons : les « Familles » de REMACLE, les ouvrages d'Eric TIXIER (5 volumes des « Insinuations », les « Déclarations de fiefs », les « Réceptions de notaires », mais aussi les « Chevaliers de Malte de la Langue d'Auvergne », les « Recherches généalogiques de la noblesse », les « Pages de la grande écurie », et quelques autres, comme par ex. le « Nobiliaire d'Auvergne » de J-B BOUILLET ou le « Dictionnaire du Cantal » de de RIBIER.

Si vous désirez un accès à d'autres outils de recherche, vérifiez sa disponibilité auprès de l'un de nous deux et commandez-le quelques jours auparavant :

soit auprès de Jean-Pierre BARTHÉLEMY :
- Courriel : arthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Tél. : 01 4336 2005

soit auprès de Alain ROSSI :
- Courriel : rossi.alain@orange.fr
- Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538

A PARIS encore

La Nuit Arverne

Le **Grand diner annuel** de la « *Ligue Auvergnate et du Massif Central* », vous permettra de rencontrer nos concitoyens, Auvergnats émigrés à Paris, et de passer une soirée « Dîner-Dansant » dans les très chics salons du Pré-Catelan, au Bois de Boulogne, sous la présidence du Pr Géraud LASFARGUE, pédiatre, Président de l'Académie de Médecine et … éleveur cantalou de vaches Salers.

Il s'agit d'un dîner-dansant auquel participent les différents groupes folkloriques de la Ligue : « La Bourrée de Paris », « Cabrettes et Cabrettaïres » ; avec l'élection des « Pastourelles »
Renseignements et réservations (prix 90 € par personne, avec un prix spécial « Jeunes » de 40 €))
auprès de Mme M-O. GAILLARD : 01 3427 9300

LYON

Réunions à la Bibliothèque (39bis rue de Marseille)

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1 rue de l'université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17 h 30 le **2e mardi** du mois et un **samedi** par trimestre de 9 heures à 12 heures. Les deux ont pour objet de nous rencontrer , de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque :

Janvier	Mardi 12	**Janvier**	**Samedi 23**
Février	Mardi 9	**Mars**	Mardi 9
Avril	Mardi 13	**Avril**	**Samedi 24**
Mai	Mardi 11	**Juin**	Mardi 8

En outre, le **dimanche 7 mars 2010,** de 9 h 30 à 17 heures, se tiendra la « **Journée des adhérents lyonnais** », pour laquelle vous trouverez un bulletin d'inscription en encart en milieu de ce numéro de « A moi Auvergne ! »

Contacts :

M. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003-Lyon, alain.constancis@wanadoo.fr

M. J-M. FAYOLLE/ : marc.fayolle@numericable.fr

CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2008 : les 1er lundi, 2e mercredi et 3e vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 15 à 18 heures.

Janvier	Lundi 4	**Février**	Lundi 1er
	Mercredi 13		Mercredi 10
	Vendredi 22		Vendredi 19
Mars	Lundi 1er	**Avril**	*(férié)*
	Mercredi 10		Mercredi 14
	Vendredi 19		Vendredi 23
Mai	Lundi 3	**Juin**	lundi 7
	Mercredi 12		Mercredi 16
	Vendredi 21		Vendredi 25
Juillet	Lundi 5	**Août**	*(fermé)*
Septembre		**Octobre**	Lundi 4
	Mercredi 15		Mercredi 13
	Vendredi 24		Vendredi 22
Novembre	*(férié)*	**Décembre**	Lundi 6
	Mercredi 10		Mercredi 15
	Vendredi 19		*(férié)*

A noter :
Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et autour des fêtes. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

SITE INTERNET et GENEABANK

En tant que membre du CGHAV, vous avez accès à la partie privative de notre site internet (http://cghav.org/) et au système de recherches généalogiques gratuites (http://www.geneabank.org/)

L'un comme l'autre sont protégés par des codes d'accès identiques.
Ces codes sont doubles : un « **Nom d'utilisateur** » construit sur les 5 lettres « cghav » auxquelles sont ajoutées votre numéro d'adhérent sur 5 chiffres (en ajoutant autant de zéros que nécessaire devant ce numéro). Il est donc de la forme : « cgahv00432 »
Et un « **Mot de passe** » que vous pouvez obtenir en allant sur notre site, en saisissant votre « Nom d'utilisateur » et en cliquant sur « Mot de passe oublié ». Il vous sera alors demandé votre adresse internet. Si celle-ci est identique à celle que vous nous avez indiqué en remplissant votre bordereau de renouvellement de cotisation, votre « Mot de passe » vous sera adressé à cette adresse.

Attention donc à remplir très soigneusement cette adresse internet. Si celle-ci est erronée ou mal lue, vous ne pourrez obtenir ainsi votre « Mot de passe ».

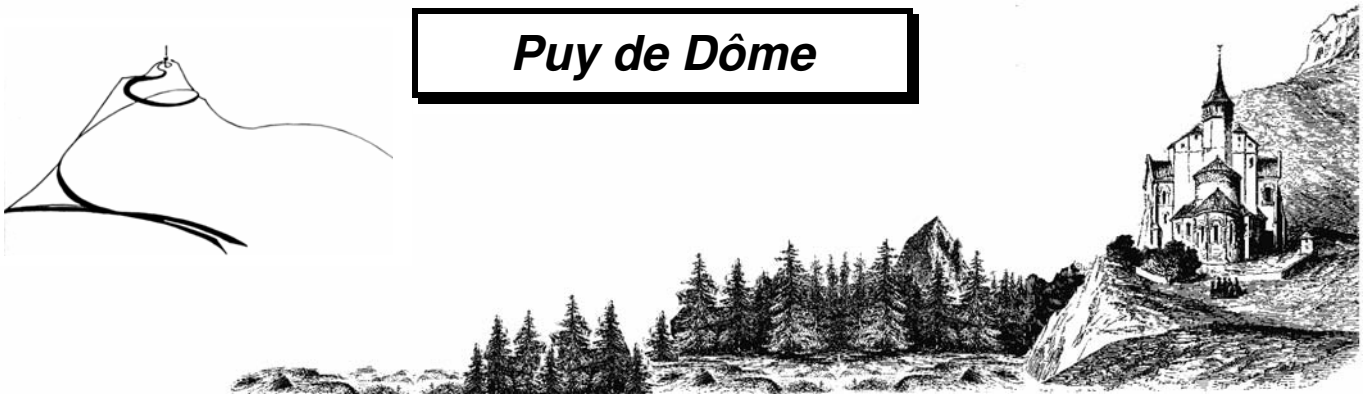

A PROPOS DE LA NUMÉRISATION DES ARCHIVES DU PUY-DE-DÔME

par Jean Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV – 964)

M. Henri HOURS, directeur des Archives départementales, nous a fait savoir, début octobre, que « *les Archives départementales du Puy-de-Dôme, qui avaient mis en ligne à la fin du mois d'août les registres d'état civil des communes d'Aigueperse – Clermont-Ferrand, viennent de livrer aux internautes un second lot, qui comprend les communes de Collanges à Royat. La mise en ligne du troisième lot (de Saillant à Yssac-la-Tourette) reste prévue pour la fin de l'automne, ou pour les premières neiges de l'hiver* ».
Rappelons qu'il s'agit de la série du greffe et que la série communale viendra un peu plus tard.

Thierry GRANGE (CGHAV-2584) a publié sur le forum la correspondance ci-dessous reçue de la Direction des Archives du Puy-de-Dôme, en réponse à sa lettre concernant les mariages 1899-1902 et les décès 1893-1902 de BERTIGNAT qui figurent à la suite dans un même registre.
« *En réponse à votre mail de ce jour, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il n'y a pas d'erreur dans la numérisation. En effet, les registres des mariages de 1899-1902 sont reliés avec les décès de 1893-1902. Il n'a pas été possible de créer deux renvois différents, l'un pour les mariages, l'autre pour les décès. Vous trouverez les décès à la suite des mariages.*
Votre mail nous a cependant permis de repérer une erreur à la fin des décès : les vingt dernières images sont notées « indisponibles », ce qui pourrait laisser croire qu'il manque des vues. Ce n'est cependant pas le cas. En effet, une erreur s'est glissée dans le lien entre la description et les images si bien que le système recherche des images qui n'existent pas.
Par ailleurs, je vous signale que normalement, les particularités de reliure et les éventuelles lacunes sont mentionnées dans l'inventaire, dans la rubrique "présentation du contenu" que vous faites apparaître soit en cliquant sur la cote de l'original (cote commençant par 3 E, 6 E, 7 E ou 33 J) si vous êtes dans l'inventaire, soit en cliquant sur le petit "plus" situé à gauche des dates si vous êtes dans le visualiseur. Cela n'avait pas été indiqué pour la cote 6 E 2307.
Ces deux erreurs seront rectifiées lors de la mise en ligne du deuxième tiers de l'état civil. »

Annie FRIER a relevé des anomalies dans les registres de **Clermont** des **années 1820-1830** et peut-être au-delà :
- Si vous rechercher une naissance ou un décès dans la fin du mois de décembre, et que vous ne trouvez pas, pensez à aller voir en janvier de l'année suivante. C'est une joyeuse débandade.
- Enlevez-vous de l'idée que le 10 est avant le 12 ou 13 du mois. Ils n'étaient pas pressés d'aller à la mairie faire la déclaration. J'ai bien mis une 1/2 heure avant de trouver une naissance du 4 janvier.
- Pour les décès dans les hôpitaux (Hôtel Dieu et Hospice), les déclarations étaient faites « *de temps en temps* », parfois tous les trimestres, d'autres fois tous les semestres
- Dans ces années là, Montferrand est mélangé avec Clermont, pas de registre à part. Je vais essayer de trouver à partir de quelle année les registres sont séparés.
- Pour les tables décennales, les deux « *villes* » sont toujours mélangées même s'il y a 2 registres et rien n'indique dans lequel il faut chercher : Clermont ou Montferrand. Seule une bonne vieille habitude des patronymes de Montferrand fait gagner un peu de temps.
En ce qui concerne la réunion des deux villes, c'est une « *union* », par un édit de 1630 dont personne n'a tenu compte pendant un siècle, d'où un 2e édit d'union en 1731.
Ils ont pris le temps de réfléchir les Montferrandais, ils ont surtout freiné des quatre fers.
La « *grande avenue bordée d'arbres qui relie Montferrand à Clermont* » devait être construite en priorité avant tout autre quartier pour ne faire qu'une seule ville, avait écrit le roi dans son édit. C'est fait depuis 2006. On a mis 275 ans pour y arriver !!!
MAIS nous avons toujours un adjoint spécial de Montferrand qui doit obligatoirement habiter Montferrand. L'actuel adjoint habite l'ancienne Commanderie des Templiers, la classe !!!
Nous avons aussi une Mairie rien que pour nous, et encore aujourd'hui nous venons au monde à « *Clermont-Ferrand, section de Montferrand* », nous y mourrons de la même manière tout comme nous nous y marrions.
Le comble de l'histoire c'est qu'avec le déplacement de l'ancien Hôtel Dieu à la place de l'ancienne usine Michelin d'Estaing, nous allons passer de 1.800 naissances à plus de 3.000. Encore un peu et tous les Clermontois seront des Montferrandais.

Cantal

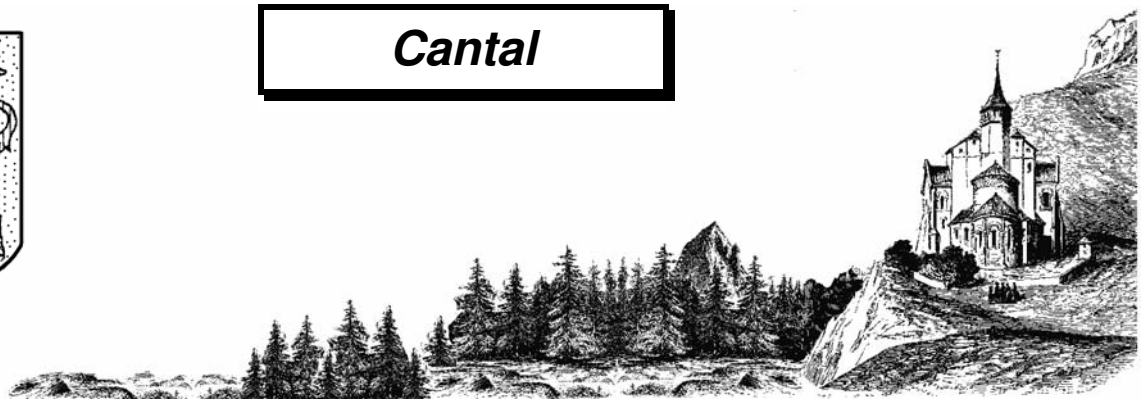

DES ORIGINES DE LA « SALERS »

par Jean GARRIGOUX

NDLR : cet article a été publié dans « Regards d'Auvergne » de novembre 2008 et il nous est paru intéressant de vous permettre d'y avoir accès, car cette vache a représenté une grande partie de la vie de beaucoup de nos ancêtre du Cantal). On pourra trouver dans « A moi Auvergne ! » n° 120 (2e trim 2007) des photos de Salers en transhumance et des articles sur cette transhumance et l'élevage bovin en Auvergne autrefois
C'est très aimablement que « Regards d'Auvergne » et Jean GARRIGOUX nous ont autorisés à reproduire cet article.

La plupart des spécialistes semblent aujourd'hui d'accord sur le fait que toutes les races bovines « blondes et rouges » sont issues de ***Bos taurus*** (auroch ou bœuf européen et proche-oriental). Ce rameau rouge correspond à un ensemble de races bovines que beaucoup considèrent comme originaires du sud-ouest de l'Europe et de la façade atlantique de l'Afrique du nord. La Salers est la seule race de ce rameau à être élevée en France. Une première hypothèse sur cette origine lointaine serait que ses ancêtres auraient franchi les Pyrénées, du sud vers le nord. Il existe en effet en Espagne et au Portugal un grand nombre de races de la branche rouge.

Le lien possible entre ces branches d'une même souche correspondrait avec l'aire maximale d'extension du peuple Ibère [1] dans l'Antiquité. La race domestiquée par ce peuple aurait pu être implantée par lui, au long de son expansion, dans les territoires atteints.

Caractères

Ces races sont d'une grande taille et présentent des muqueuses rosées. Leur robe est unie et rouge (avec cependant une variante noire). Ce sont des animaux rustiques qui supportent bien le plein air et des conditions d'élevage même médiocres (hivers rigoureux, chaleurs, pâturages pauvres). A l'origine ils sont issus de races adaptées au travail (musclées, dociles). Ce sont en fait des races mixtes. Élevées comme vaches allaitantes, elles sont recherchées en croisement, ou pures, pour leur capacité à bien nourrir leur veau.

Nous distinguons essentiellement :
- en Espagne : les *Retintas* ;
- en France : les *Salers* ;
- au Portugal : les *Alentejanas.*

La Salers [2] est en tous cas mentionnée depuis très longtemps dans les montagnes du Cantal. Cette région, peuplée par les Celtes et les Ibères [3], aurait adopté ce bel animal arrivé d'Espagne en tractant les chars de ces migrants.

Le fait, souvent évoqué, que Pline l'Ancien ait parlé, en 23 avant Jésus-Christ, du fromage des monts Arvernes ne peut pas être rattaché directement à l'existence d'une race bovine « de Salers », pas plus qu'à la fourme telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Des historiens espagnols contemporains pensent que le rameau initial serait arrivé en Espagne par l'Égypte, l'Afrique du Nord, et Gibraltar. Pour cela, ils se fondent sur l'étude des peintures ou bas-reliefs égyptiens, ainsi que sur celle des remarquables dessins des grottes du Tassili, en Afrique.

En Grande Bretagne, la race de « *North-Devon* », bien que plus petite du fait de la sélection anglaise, a la même robe, le même poil et la même forme de tête que les Salers. Certains spécialistes anglais pensent que ce sont les soldats romains qui auraient amené ce bétail lors de la conquête, depuis le pays des Arvernes ou depuis la péninsule ibérique.

« La nuit des temps »

Il est cependant un fait indéniable qui vient apporter le doute sur cette thèse des origines ibériques, et il parait évident même pour un observateur non averti : il s'agit de l'existence des peintures rupestres préhistoriques universellement connues, celles des grottes de Lascaux, à quelques cent-vingt kilomètres du Cantal. Les artistes qui ont orné les parois de cette grotte ont certes représenté des animaux qui nous paraissent aujourd'hui étranges en cet endroit (mammouths, tigres, ours, rennes, bisons, etc.), mais ils ont aussi représenté des « *vaches rouges* [4] », fort bien identifiées en tant que telles par les archéologues,

paléoanthropologues et autres spécialistes : forme, cornes, couleur de la robe, on pense immédiatement aux Salers…

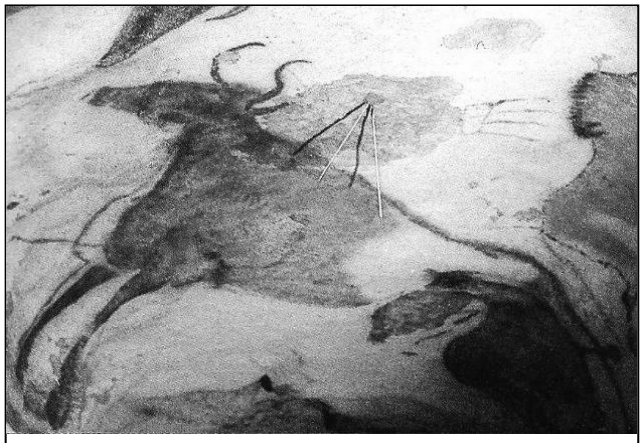

Grotte de Lascaux

Quand le réchauffement du climat permit à certains de nos lointains ancêtres des bords de la Vézère ou de la Dordogne, après qu'ils aient chassé à la belle saison dans nos montagnes pendant des millénaires, de venir s'y fixer, il est vraisemblable qu'ils arrivèrent avec leurs troupeaux, dont les vaches rouges. Cela se passait dans ce qui deviendra la Haute Auvergne, il y a entre cinq mille ans AC et deux mille ans AC [5].

Louis-Furcy GROGNIER

Après une très longue phase pendant laquelle beaucoup considèrent que la race dégénéra, s'affaiblit, et vit ses effectifs en fort recul, elle bénéficia, dès le début du XIX^{ème} siècle de l'intérêt et des travaux de Louis-Furcy GROGNIER. Celui-ci, né à Aurillac en 1774, fut professeur puis directeur de l'École royale vétérinaire de Lyon. Ce scientifique éminent [6], ami du savant André-Marie Ampère, publia en 1831, ses « *Recherches sur le bétail de la haute Auvergne, et particulièrement sur la race bovine de Salers* [7] ». Son cours de « *multiplication et de perfectionnement des animaux domestiques* » (1838) vint le compléter et l'on comprend fort bien que l'historien Alfred DURAND considère L-F GROGNIER comme le véritable père de la race dite de Salers.

Il fut, peu après, bien éclipsé dans la mémoire collective régionale par les travaux de l'agronome Ernest TYSSANDIER d'ESCOUS. En effet, dès les années 1850, on voit TYSSANDIER être considéré officiellement comme le « fondateur » de la race Salers. Certes ce dernier prôna la sélection par le croisement des meilleurs sujets entre eux et l'amélioration de leur alimentation ; il procéda surtout à ses expérimentations sur des domaines de la région de Salers [8], faisant autour de lui de nouveaux adeptes de ses méthodes et parvint à donner ainsi un renom supplémentaire à la race bovine. Mais l'appellation « race Salers » était bien née, dès avant 1831 au moins, avec les publications de Louis-Furcy GROGNIER.

De vieille réputation

Le directeur de l'École royale vétérinaire s'intéresse d'ailleurs aux origines historiques de la race. Il nous fournit, d'après ses études et ses recherches sur place entre 1820 et 1830, une quantité de données et de témoignages. Il cite d'abord l'intendant général d'Auvergne, M. LEFEVRE d'ORMESSON, qui, en 1699, dressa pour le roi la statistique de cette province. L'intendant indique que « les meilleures montagnes de sa Généralité pour l'élevage des bovins sont celles de Salers ». Il en va de même pour « l'illustre CHABROL ». Enfin l'acte le plus ancien qu'a pu découvrir GROGNIER lui a été communiqué par M. ROUGIER, juge de paix du canton de Salers. Il est daté de 1644 : c'est une expertise concernant une fromagerie du Falgoux. Nous verrons ensuite Louis-Furcy GROGNIER réfuter la thèse exposée par le docteur de Brieude dans son ouvrage publié en 1780, « *Topographie médicale de la haute-Auvergne* », s'appuyant sur les travaux du savant DESMARET, thèse faisant état de trois races bovines propres à l'Auvergne. Pour GROGNIER, et il le démontre, il n'y a qu'une seule vraie race auvergnate : la Salers.

Nous apprenons ensuite que plusieurs des éleveurs [9] qu'il interrogea dans la région de Salers au début du XIX^{ème} siècle, firent état (en particulier la famille LIZET [10]) du fait que plusieurs générations avant eux avaient élevé les mêmes bovins. En étudiant ce témoignage on en parvient à penser que la race se trouvait déjà dans la région sous le règne de François I^{er}, dans une configuration assez voisine de l'actuelle. Le directeur de l'École royale vétérinaire précise bien que la Salers présentait « *un aspect très vigoureux* », que « *les bœufs de cette race sont de tous ceux de la France les plus propres au labour* ». On est loin des animaux chétifs dont parle l'abbé de PRADT [11]. D'autre part L-F GROGNIER précise que les éleveurs de Salers exportaient leurs animaux en quantités importantes depuis longtemps. Ce qu'indiquait déjà LEFÈVRE d'ORMESSON en 1697.

PRADT et la Suisse

Avant TYSSANDIER, et un peu ou en même temps que GROGNIER, il semble bien que le célèbre abbé Dominique de PRADT s'intéressa (lors de son exil forcé dans ses montagnes natales vers 1829) non à l'amélioration de la race des bovins « chétifs » qui s'y trouvaient alors, mais à leur substitution par des bovins suisses. Même s'il fit venir des spécialistes depuis la Confédération et tenta de remplacer la fourme traditionnelle par la fabrication du Gruyère, son expérience se solda par un échec. Son livre « *Voyage agronomique en Auvergne* » ne retint guère l'attention. A la même époque un agronome anglais, Arthur YOUNG, contrairement à un confrère qui ne put atteindre nos montagnes faute de routes praticables, parvint à pénétrer, lui, dans notre province et constata que *« l'Auvergne n'était pas une province pauvre, car ses hautes montagnes nourrissent pour l'exportation de nombreux troupeaux ».* Louis-Furcy GROGNIER indique le chiffre de 150.000 têtes de Salers à son époque, en Auvergne.

Après tous ces initiateurs, de nombreux grands éleveurs ont travaillé et continuent à travailler à l'amélioration de la race. Le dernier numéro de la *Revue de la haute Auvergne* [12] est consacré à la race bovine de Salers, à travers la publication d'articles techniques et professionnels sur ce thème.

L'Acajoue vêtue de noir [13]

Sur les 340.000 bovins de race Salers élevés dans notre pays, seulement quelques centaines de ces sujets déclinent une couleur variante : la robe noire. Si certaines races bovines françaises ont tendance à disparaître, la Salers à robe noire, sans doute arrivée jadis en même temps que sa sœur rouge, a été sauvée in extremis par un petit nombre d'éleveurs passionnés. Cet animal noir a été délaissé au XIX^{e} siècle par TYSSANDIER d'ESCOUS, dont les méthodes en matière de sélection conduisirent à privilégier la seule couleur rouge. Et pourtant la variante noire a surgi de tous temps dans plusieurs troupeaux des hautes vallées cantaliennes.

Ces animaux de la haute vallée étaient autrefois très recherchés pour l'attelage en montagne mais aussi pour le débardage en forêt. « *La corne de leur sabot est si solide qu'on se dispensait autrefois de les ferrer* » précise Jean-Félix RONGÈRE, descendant de cinq générations d'éleveurs à La Boudie et à La Réveilladie de Saint-Julien-de-Jordanne. Les Salers noires étaient considérées comme porte-bonheur et les éleveurs en gardaient au moins une à l'étable. Une vache noire était offerte aux jeunes mariés, symbolisant le point de départ de leur futur métier. Il semble qu'il en va un peu différemment dans la péninsule Ibérique où vaches et taureaux noirs et rouges cohabitent en nombre plus équilibré. Les noirs sont élevés souvent pour les corridas.

Un pionnier

Marcel MATIÈRE [14] possède un troupeau de vaches Salers noires qu'il a constitué en achetant les animaux dans divers élevages [15], afin d'éviter la consanguinité. Dans le Cantal, une centaine de ces animaux était alors répertoriée dans de petites exploitations. « *Des éleveurs américains et canadiens ont manifesté un grand intérêt pour la Salers noire bien adaptée aux pâturages des terres volcaniques et à un climat rude. Ils la trouvaient cependant trop légère par rapport à la rouge* », souligne Marcel MATIÈRE. « *C'est pourquoi, afin de satisfaire leur demande, j'ai décidé de travailler avec l'aide d'un généticien et de prendre conseil auprès de chercheurs de l'INRA [16]. L'objectif étant de constituer un troupeau de Salers noire au même poids que la rouge* », précise-t-il.

Ainsi, des essais ont-ils été effectués sur plusieurs années avec une pratique de la consanguinité très raisonnée. Cet important travail de sélection correspond à un effort de conservation et de valorisation de ce phénotype de la race non exploité. Aujourd'hui, son troupeau se compose de Salers noires d'un poids moyen de 650-700 kilos. Après une sélection rigoureuse sur plusieurs générations, il produit aujourd'hui 90 % de Salers noires. Le standard de cette variante de la race a donc été grandement amélioré. La souche noire est actuellement très recherchée au Canada, aux États-Unis et en Amérique du Sud.

Bibliographie :

Monique ROQUE et Thierry MARCILHAC (photos), « ***La Salers par monts et par veaux*** », Albédia © 2006.

Notes :

[1] Arrivé dans la péninsule au XV^{e} siècle avant J-C (AC).
[2] Nom binominal : **Bos taurus** ou Bos primigenius taurus
[3] On situe la période ibère pré-celtique du V^{ème} siècle avant notre ère au I^{er} siècle de notre ère.
[4] Au moins quatre peintes par le même artiste (selon RUSPOLI).
[5] AC : "*Ante Christum natum*".
[6] Lire : Jean-Henry MAGNE, « *Notice historique sur Louis-Furcy Grognier* », Lyon 1838 ; et V. KROGMANN et P. JOSSAUD, « *L'Aventurier et professeur L-F Grognier* » in Revue de médecine vétérinaire, tome 147, novembre 1996.
[7] Editions Créer, 43102 Brioude (reprint).
[8] Petite ville du haut Cantal, à 1.000 mètres d'altitude.
[9] Dont les BONNEFONS et les ESQUIROU de Parieu.
[10] De laquelle était issu Pierre LIZET (Salers 1482 - Paris 1554), premier président au Parlement de Paris, jurisconsulte et théologien.
[11] Dominique DUFOUR de PRADT, né à Allanches (Cantal) en 1759, grand aumônier de l'empereur Napoléon 1er, archevêque de Malines, ambassadeur, pamphlétaire.
[12] « *La Vache Salers* », Revue de la haute Auvergne, tome 70, juillet-septembre 2008, 414 pages, 20 €, éditée par la *Société de la haute Auvergne*, 12 rue Arsène-Vermenouze, 15000 Aurillac (www.haute-auvergne.org).
[13] Source : Jean-Yves BRUNON in L'Union du Cantal, 10 janvier 2004. Appuyé sur les éléments fournis par les élevages MATIÈRE et RONGÈRE, l'UPRA, le Herd-Book Salers, l'UALC, B. GIRAUD (Celvia-UALC) et particulièrement Alain MALVY, ingénieur régional sud/sud-ouest, département génétique, sélection des races allaitantes. Repris par Daniel ROUEYRE, in « Cantal passion » février 2005.
[14] Entrepreneur de travaux publics à Aurillac.
[15] Dont celui de Jean-Félix RONGÈRE.
[16] Institut National de la Recherche Agronomique.

ONZIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT-GÉRAUD

par la Rédaction

A Aurillac, plusieurs manifestations commémorent actuellement le 11^{e} centenaire de la mort de Saint-Géraud.

Les deux journées des **10 et 11 octobre**, placées sous la présidence de Mgr GRUA, évêque de Saint-Flour, ont été consacrées :
- le samedi, à des conférences sur l'homme , « un saint laïque en son temps » selon l'expression d'Edouard BOUYÉ, et sur l'histoire de l'abbatiale
- le dimanche, à des marches pèlerinages et à des offices.

A cette occasion est publié par l'Association des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne un ouvrage collectif intitulé « **Saint-Géraud d'Aurillac. Onze siècles d'histoire** » qui retrace l'histoire du monastère depuis sa fondation par Géraud, sa sécularisation en 1561, sa transformation en temple de l'Etre suprême sous la Révolution puis ses fonctions paroissiales depuis le Concordat (256 pages et plus de 100 illustrations, 20 €)

Cet ouvrage contient par exemple la lève de la rente de la chandelle de Saint-Géraud (XIIIème siècle), rédigée en langue d'oc, ainsi présentée par Edouard BOUYÉ :
« Au XIIIème siècle, trois lieux de la ville d'Aurillac sont particulièrement vénérés. Cette dévotion populaire se manifeste par des dons de chandelles qui illuminent ces chapelles et leurs autels ; et ce luminaire, financé par la générosité des fidèles, est géré par une confrérie qui en tient une comptabilité précise. Aurillac compte « trois chandelles » : celle de Notre-Dame du Chœur au monastère Saint-Géraud, celle de Saint-Géraud au monastère et celle de Notre-Dame de la paroisse Notre-Dame. Deux de ces trois lieux particulièrement sacrés de la ville étaient donc situé dans l'abbatiale.

On conserve, pour le XIII^{e} siècle, des fragments de lève de la « *renda a la quandela de Mosenhe sanh G.*, » notamment pour les quartiers d'Aurinques, de l'Olmet et des Ponts. Ces histoires de chandelles avaient une importance capitale ; comme l'écrit Roger Grant, « *l'éclairage à l'huile pendant les offices, que l'on voulait très brillant et qui nécessitait une profusion de cierges, de torches et de lampes l'approvisionnement en huile et en suif pour les chandelles perpétuelles qui brûlaient au sanctuaire ou devant les statues et reliques les plus vénérées, et dont la dépense était assurée par de nombreuses fondations, préoccupaient beaucoup nos pères.* »

Cette lève nous renseigne non seulement sur la piété des habitants, mais, au-delà, constitue un fragment de matrice cadastrale (avant la lettre) qui décrit les habitants des trois principaux quartiers d'Aurillac au XIII^{e} . »
Le samedi 21 novembre au théâtre d'Aurillac une journée d'étude organisée par la Société La Haute-Auvergne, l'Université de Clermont II et l'ADHRA, avec le soutien de la ville, est consacrée à **« Géraud d'Aurillac, l'aristocrate et le saint dans l'Auvergne post-carolingienne** »

« A moi Auvergne ! » publiera dans son prochain numéro un article de René MONBOISSE.sur Saint-Géraud

SEPT BONNES RAISONS D'ÉCHAPPER À LA CONSCRIPTION À ANGLARDS-DE-SALERS

par Frédérique DAUDANS (CGHAV-2252)

Les lois militaires, très fermes en 1791, où tous les Français de 18 à 25 ans sont en réquisition permanente pour le service armé, sans limitation de durée, s'assouplissent peu à peu.

La loi Jourdan du 05.09.1798, organise la conscription des jeunes gens pour une durée de 5 ans.

En 1802, la possibilité de se faire remplacer apparaît. Elle permet aux « riches » d'acheter un remplaçant pour leur fils.

En 1804, est instauré le tirage au sort.

Par la loi du 29.08.1805, les conseils de révision sont institués et le remplacement organisé.

La loi Gouvion-St-Cyr du 12.03.1818, rétablis la conscription (un temps abandonnée) par tirage au sort et un service militaire de 6 ans, mais prévoit 18 motifs d'exemption.

La loi Soult du 21.03.1832 instaure un service de 7 ans.

On comprends donc que les jeunes gens souhaitent se faire exempter, comme la loi le leur permet et comme le fait 20 % du contingent …

A Anglards-de-Salers de 1831 à 1833, le maire, Jean Martin SALSAC, docteur en médecine, indique les motifs d'exemption sur les actes de mariage.

Ainsi :
- Pierre LABORIE, de Léonard et Anne FABRE, par défaut de taille (la taille minimale était de 1,56 m.)
- Antoine SIMON, de Jean et Louise SIMON, pour avoir trouvé un remplaçant
- Jean GENDRE, de Simon et Jeanne MALLIE, pour pieds plats
- Antoine LOCHE, de Pierre et Anne TISSANDIER, comme fils unique de veuve
- Jean FOURNIE, d'Antoine et Anne DAUZET, par la faveur de son numéro
- André DUFAYET, de Jean et Gabrielle VEILLER, par le numéro 124, non appelé
- Jean DAUZET, d'Antoine et Toinette LAYAC, pour avoir fourni un remplaçant
- Pierre MIALET, de Jacques et Marie DUVAL, pour défaut de taille
- Géraud ROBERT, d'Antoine et Marie LAFARGE, comme étant faible de constitution
- Pierre ALTIER, de Farnçois et Marguerite LAROCHE, par son numéro
- Jean LESMARIE, de François et Marie ESCALIER, comme ayant un frère en activité de service
- Jean BARRIER, de Jean et Antoinette DUFFAYET, comme ayant un frère en activité de service

Sept bonnes raisons pour éviter 7 ans de service militaire !

Sources :
- Encyclopœdia Universalis
- Registre des mariages d'Anglards-de-Salers

_____

Méthodes et sources

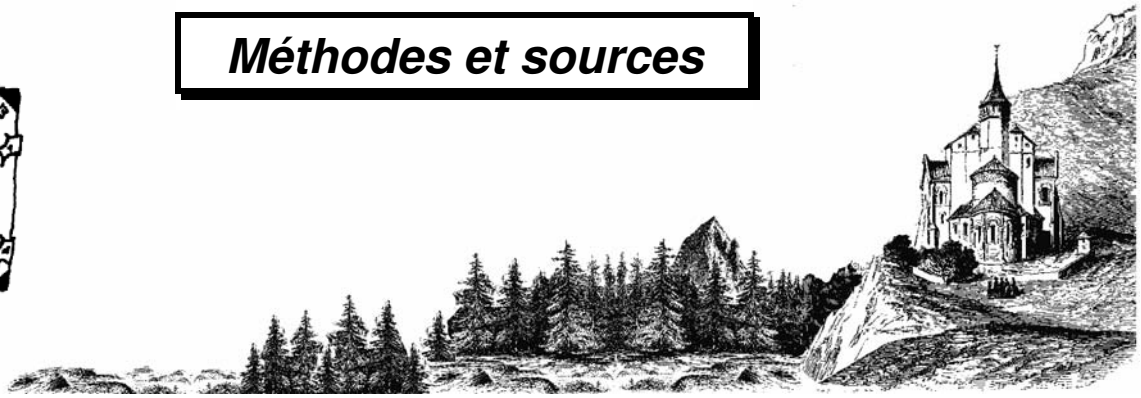

BIBLIOGRAPHIE

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

Lu pour vous

Le pays d'Ambert aux siècles passés, ses terroirs, ses activités, ses hommes, par Jean-Louis BOITHIAS, Editions de la Montmarie, 405 pages, tome I, 45 euros.

Souvent au cours des réunions ou sur les forums de discussion, nos adhérents demandent des informations sur l'activité dans les villages et les métiers pratiqués par leurs ancêtres. La réponse pour l'arrondissement d'Ambert est, pour une grande part, dans les ouvrages de JL BOITHIAS. Après les cantons de Saint-Anthème, Viverols et Arlanc, il a publié, fin 2008, le 1er des deux tomes de son étude sur le canton d'Ambert et de ses activités industrielles et artisanales, sans oublier les hommes et les familles qui les ont pratiquées. Un gigantesque travail de recensement, abondamment illustré avec photos récentes ou anciennes et croquis. On découvre successivement dans ce tome I les moulins et pressoirs, les professions du cuir (tanneurs, foulonniers, parcheminiers...), les métiers textiles (du simple tisserand ou étaminier jusqu'aux grandes familles ambertoises de la confection), les métiers du bois, les potiers, tuiliers, verriers, et bien sûr les professions du papier.
Au gré des pages, l'auteur évoque les techniques, l'évolution des activités, leur émergence et leur déclin, les hommes qui les ont exercées. Un travail d'historien et d'ethnographe mais aussi un travail de mémoire avec de nombreuses photos du personnel des fabriques et de leurs propriétaires.
J'aurais envie d'évoquer tel ou tel métier que j'ai découvert à l'occasion de la lecture de cet ouvrage mais c'est une mission difficile dans le cadre de cette rubrique. Aussi, je vous invite à le lire.

Publications

Saint-Géraud d'Aurillac, onze siècles d'histoire, Cahiers des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne n° 4, par Edouard BOUYÉ, Véronique BREUIL-MARTINEZ, Lucien GERBEAU, Guilaine PONS, 20 euros.

L'édifice actuel s'élève là où GERAUD d'AURILLAC fonda une abbaye bénédictine qui compta parmi ses moines le futur SYLVESTRE II, le pape de l'an 1000. A travers des documents inédits, les auteurs nous racontent l'histoire de cette abbaye devenue chapitre de chanoines en 1561, temple de l'être suprême sous la Révolution puis paroisse. Un haut lieu de l'histoire.

Ils ont osé, ils l'ont fait, par Robert TRAPON, 220 pages en format B5. (Pour les adhérents, livré franco 20 € par chèque à son nom, à commander à Robert Trapon, 168, rue de Blanzat, 63100 Clermont-Ferrand).

Faits divers de toutes natures, vols, tentatives d'assassinats, crimes ne sont pas l'apanage des années récentes et des agglomérations. Il en a été ainsi de tout temps. L'auteur a dépouillé les dossiers d'une soixantaine d'affaires jugées en Cours d'assises à Riom et qui se sont passées en Combrailles entre 1799 et 1932. Il a repris, selon le cas, actes d'accusation, déposition des témoins, questions posées au jury, jugement ... Pièces telles qu'elles figurent dans les dossiers où l'on voit défiler le quotidien de nos campagnes. Tout cela se passe du côté de Pontaumur, St-Avit, Montel-de-Gelat et nombreuses autres communes de la zone. Vous y croiserez des patronymes qui vous sont familiers, des lieux qui figurent dans votre généalogie. Vous découvrirez des habitudes de vie, des comportements.
Et si une affaire vous intéresse particulièrement, je vous invite à consulter la totalité du dossier aux AD du Puy-de-Dôme. Je l'ai fait moi-même pour une affaire précise ; c'est passionnant. La liste des dossiers peut-être consultée en ligne sur le site des AD ; pour cela, allez à Fonds d'archives 1800-1940, Justice, Cour d'assises du Puy-de-Dôme où les dossiers sont classés par année (cote U 27....) Un moteur de recherches « vos recherches » vous permet de connaître rapidement les dossiers concernés par un patronyme donné, victime ou accusé, et en plus avec des sur-lignages.

Nota : Robert TRAPON, un habitué des archives, a publié également, en 2009, ***Regards sur la Combraille d'hier et d'aujourd'hui*** où il nous parle de quelques fiefs de la même

zone et, en 2001, ***Les carnets du bailli*** où il relate une soixantaine de faits divers, plus ou moins graves, traités entre 1652 et 1790 devant le bailli de Montel-de-Gelat.
Les mésaventures de Blaise Mathurin Manhès, chef d'escadron*, par Francis QUIERS, numéro hors série de Cantal Patrimoine (58 rue de Belloy, 15100 Saint-Flour),* mars 2009, 14 euros + 3 euros de port.

La Révolution et l'Empire ont été l'occasion de carrières militaires exceptionnelles, ce ne fut pas le cas de MANHÈS, né à Aurillac en 1776, devenu capitaine à 18 ans qui, malgré l'appui de deux brillants généraux de sa famille, son oncle, Jean-Baptiste MILHAUD, et son frère, et l'intervention de plusieurs maréchaux de l'Empire, terminera dans une modeste fonction de garde des forêts à Saint-Flour, victime de ses propres fautes et de la malchance.
L'auteur a également publié ***J.B. Milhaud, montagnard, comte de l'Empire.***

Emmanuel CHABRIER, la musique au ventre, fleur bleue à la boutonnière, par Jacques GIRARD (CGHAV 2969), Editions de la Montmarie, 2009, 300 pages avec un CD de la musique de CHABIER (œuvres pour piano et mélodies chantées).

Dans la même collection que Coco CHANEL, Lucien GACHON, Rose COMBE. L'auteur nous fait découvrir la personnalité attachante et complexe du compositeur, sa famille, son amitié pour les impressionnistes et les poètes (intime de MANET et VERLAINE). Il est évoqué sa parenté proche avec le ministre de l'Intérieur, le duc de PERSIGNY, qui lui fournira un emploi dans son ministère. Quelques tableaux généalogiques rappels ses cousinages dont Valery LARBAUD. Une excellente iconographie accompagne le texte.

A travers les revues

Revue d'Auvergne
Dans un numéro double (588-589) de 386 pages, elle a publié les actes du colloque des 17-19 septembre 2008 de Clermont-Fd, ***De Montferrand à Saint-Pétersbourg Auguste RICARD de MONTFERRAND***, organisé par Montferrand-Renaissance (dont notre adhérente Annie FRIER bien connue des généalogistes auvergnats) avec la participation de plusieurs intervenants russes.

Ce long dossier, très documenté, permet de suivre le destin peu ordinaire de cet Auguste RICARD, né en 1829 dans la paroisse de Chaillot à Paris, qui partira un jour pour la Russie, où il se consacrera pendant quarante ans à la construction de la célèbre cathédrale Saint-Isaac à Saint-Pétersbourg.
Annie FRIER nous fait aussi découvrir les ancêtres d'Auguste, les RICARD une famille de maçons de Montferrand, depuis le premier d'entre eux Jean RICQUART (ca 1656-1718), « *maître masson* » venu des Martres-de-Veyre. Son petit-fils Ligier RICARD (1716-1803), au cours d'une longue vie très active, entrepreneur, maçon et architecte, participera aux travaux de voirie de sa ville, à l'assèchement des marais de la Limagne, à la construction et aménagement de casernes. Auguste est son petit-fils.

Cahiers de la Haute-Loire 2008
Archives Départementales. BP 338, 43012 – Le Puy-en-Velay Cedex)

J'ai noté au sommaire :
- une étude d'histoire architecturale sur la tour dite des Anglais à Saugues,
- des notes sur les châteaux disparus du Vialard et de l'Air à Laval-sur-Doulon (43),
- le Mas-de –Tence, ses dîmes, ses chapelles,
- le monastère Sainte-Claire du Puy-en-Velay, au péril des expulsions de 1905-1908,
- plusieurs articles traitant de la période 1939-1945 au Puy et en Haute-Loire.

Je rappelle le site internet www.cahiersdelahauteloire.fr où vous trouverez la liste de leurs publications, mais aussi deux « Grands documents » lisibles directement :

- « *L'histoire généalogique de la Maison de Polignac* » de Gaspard CHABRON (ca 1620/1630) transcrite par FH FORESTIER (qui en a publié une présentation dans la livraison de 2007 des Cahiers).
Cette histoire était aussi connue sous le nom de « Histoire manuscrite de la Maison de Polignac » avec plusieurs manuscrits conservés, mais jamais publiée.

- « *Inventaire de la Collection Joursanvault pour l'Auvergne* ». Il s'agit de la transcription du catalogue d'une très grande vente aux enchères en 1838, dont la partie concernant l'Auvergne, comportait plus de 600 pièces du 13^{e} au 17^{e} siècle. Certaines, qui ont disparu chez des collectionneurs, sont peut être susceptibles de nous apporter des informations utiles.

Enfin, les Cahiers de la Haute-Loire ont assuré, en 2008 une réédition de l'ouvrage maintenant classique de Chr. LAURANSON-ROSAZ « *L'Auvergne et ses marges du 8^{e} au 11^{e} siècle* » (40 € + 5 € de port),

Bulletin de l'Association du Site de Gergovie, n° 30, juillet 2009, Dossier spécial « Le Mariage ».

Une revue très bien faite que je découvre personnellement au 30° numéro de 156 pages (A4) avec de nombreuses rubriques.
J'ai noté particulièrement deux longs articles d'histoire locale (environ 30 à 40 pages) ; l'un consacré à la paroisse de St-Martial-les-Martres (Les Martres-de-Veyre) au 18° siècle ; l'autre aux seigneurs et à la seigneurie de Merdogne du XIII° au XVIII° siècle.

Et surtout un dossier général sur le mariage (60 pages) qui s'appuie sur une analyse fine des mariages à La Roche-Blanche Gergovie de 1674 à 1914. Les auteurs se plaisent à souligner le travail de relevés réalisé en collaboration avec le CGHAV.

Une revue bien présentée, judicieusement illustrée, agréable à lire que je recommande. S'adresser au siège de l'Association, 3 route du Plateau, 63670 La Roche-Blanche ou au 04.73.79.44.45.

———

DOSSIERS DE FAMILLES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUEN

par Michel TEILLARD d'EYRY (CGHAV – 1)

Des dossiers de familles d'Auvergne et du Velay sont présents à la Bibliothèque Municipale de Rouen (Bibliothèque Jacques Villon, 3 rue Jacques Villon, Rouen (76). Celle-ci est ouverte de 10 à 18 heures les mercredi et samedi, de 13 à 18 heures les mardi, jeudi et vendredi (Tél. : 02 3571 2882)

Les dossiers de ces familles sont classés par boîte, sous la cote « Ms.Mart. Y 102 » (2897).

La plupart des documents de cette cote proviennent du Cabinet d'Hozier.ils ont été réunis au XIX° siècle. par le marquis de MARTAINVILLE, héritier par sa femme des BIGOT, conseillers à la Cour des aides de Rouen, qui en a fait don avant son décès à la bibliothèque.

Un répertoire des dossiers de familles d'Auvergne et du Velay a été compilé par une de mes connaissances dans le milieu des archives publiques.
Les familles sont classées alphabétiquement et suivies, dans chaque cas, du n° de la boîte entre parenthèses.

Attention cependant, en raison des possibilités d'homonymie, il ne peut être garanti que toutes les familles qui sont mentionnées soient originaires de l'Auvergne ou du Velay. La probabilité qu'elles proviennent de ces provinces, ou qu'elles y aient été possessionnées naguère, est néanmoins élevée.

- Alègre, d' (1)
- Alexandre, d' (1)
- Anglars, d' (1)
- Apchier, d' (2)
- Astorg ou d'Astorgue (3)
- Aubusson, d' (4)
- Auvergne, d' (4)
- Aymard (4)
- Balzac d'Entraigues (6)
- Bar, de (6)
- Bartillat, Jehannot de , (44)
- Beaufort, de (8)
- Beaufort, de Canillac de Montboissier de (54)
- Begon de Larouzière de (8)
- Bernard (9)
- Bonnet (11)
- Borde, de La, (12)
- Bosc, du (12)
- Bouchard (12)
- Boucher (12)
- Bouchet, du (13)
- Bouillé (13)
- Boullier (13)
- Broé (15)
- Buisson (16)
- Canillac, de Beaufort de Montboissier de (54)
- Carrière, de La, (17)
- Chabannes, de (18)
- Chauvigny, Blot de, (11)
- Clermont, de (22)
- Courcelles, de (23)
- Courtin (23)
- Damas (25)
- David (25)
- Des Aix, des Hays (41)
- Entraigues, Balzac d', (6)
- Espinasse, de L'Espinatz, (28)
- Estaing, d' (28)
- Estoile, du Claux de l', ou l'Etoile, de (29)
- Faure, de et du, (29)
- Faydit,de (71)
- Faye, de La, (30)
- Faye d'Espeisse, de (30)
- Fontanges, de (31)
- Forest, de La, (31)
- Four, du (32)
- Fournier (33)
- Garde, de La, (33)
- Garnier (34)
- Gay (34)
- Geoffroy (45)
- Gilbert (35)
- Gorge d'Entraigues (36)
- Gras, de (37)
- Guérin (39)
- Izarn (43)
- Jarrige, de La Morélie de, (44)
- Jehannot de Bartillat (44)
- Larouzière, de Begon de, (8)
- Le Prestre de Vauban (50)
- Maréchal (52)
- Montboissier, de Beaufort de Canillac de, (54)
- Morin (55)
- Murat, de (55)
- Narbonne, de, et Narbonne- Pelet, de, (56)
- Pelet de Narbonne (58)
- Poisson (61)
- Polastron, de (61)
- Polignac, de (61)
- Pons, de (62)
- Pont, du (62)
- Retz, de Bressoles de, (65)
- Rochefort, de (66)
- Rouzière, Begon de La, (8)
- Séguier (68)
- Serre, de La, (68)
- Sève, de (voir aussi Villars de) (68)
- Talaru de (69)
- Turenne (71)
- Varennes, Nagu de, (66)
- Vauban, Le Prestre de, (50)
- Vergne, de La, (72)
- Villars, de (voir aussi Sève de) (68)

MÉTHODES DE CLASSEMENT DES DOCUMENTS

par un groupe d'adhérents

NDLR : Nous reprenons ici les échanges intervenus sur le forum à la suite d'une question posée par une récente, jeune et active adhérente, Nathalie ROUX, à propos du classement des documents de généalogie.
Toute nouvelle contribution sera la bienvenue.

Reprenant activement mes recherches, je me pose la question de la méthode de classement la plus efficace des fiches, actes et autres renseignements.
A la base, je classe par famille puis par n° de sosa. Mais avec les collatéraux, cela fonctionne nettement moins bien.
Alors, si vous voulez bien me faire profiter de votre expérience en la matière, vos idées seront les bienvenues.
D'avance merci

Nathalie ROUX (CGHAV-2627)

A mon avis la réponse peut varier en fonction du volume. De la boite archive à l'enveloppe, par personne, regroupées en boite plus importante ou rayon de bibliothèque par couple, pourquoi pas dans une armoire.
Le nom de la boite ou de l'enveloppe peut être le nom prénom suivis des deux dates extrêmes, de préférence à une numérotation.

- En effet, si l'on numérote avec la méthode sosa, il faut penser que notre travail est fait pour être légué à nos enfants et petits enfants, qui auront donc le numéro 1 et leurs sosa ne seront pas les mêmes.
- Pour les descendants et les collatéraux, il me semble qu'il ne faut pas abuser d'une numérotation trop longue. Exemple : le premier enfant du sosa 4 = 4 01 le deuxième (grand père du de cujus) = 4 02 etc. ne pas aller plus loin que 4 01 01 ou 4 01 xx = enfant 1 ou xx du premier enfant du sosa 4. Même en alternant les chiffres et les lettres à chaque génération on arrive vite à des trucs incompréhensibles.

Tout ceci n'est que propositions, d'autres membres ont probablement des idées plus concrètes et je ne doute pas que cela fera l'objet d'échanges sur ce forum.
Ne pas oublier par ailleurs que ces vieux papiers sont presque toujours sensibles à la lumière, quelques fois à l'air, toujours à l'humidité et souvent au contact de certains plastiques des pochettes transparentes. Il y a certainement parmi nous des personnes spécialistes qui pourraient nous faire part de leurs connaissances ou expériences. Attention aussi aux colles des certaines enveloppes qui se dégradent quelques fois en attaquant leur contenu (expériences personnelles)

En complément, je précise que j'utilise depuis de nombreuses années le logiciel GENEATIQUE et je joins progressivement des photos de documents qui sont liés par le logiciel à chaque personne ou couple. J'affecte un nom à chaque document :

- Pour un document individuel : nom prénom (1 ou 2) date (aaaammjj) type d'acte (n, b, m, cm, d, s.) INSEE de la commune (5 chiffres) numéro (si plusieurs images du document) Cela donne pour mon acte de naissance : crohas jean françois 19480401 n 63113 01.jpg
- Pour d'autres documents j'essaye d'être le plus synthétique possible : rm 1896 1303 crohas jean marie 01.jpg correspond au registre matricule de mon grand père né en 1876 (donc classe 1896) et dont le numéro est 1303.

Ces documents sont classés dans des répertoires, par dizaines d'années et types de documents, par exemple : 1871-1880 : 1 – N naissances ; 2 – B baptêmes ; 3 – M mariages ; 4 – CM contrats de mariage ; 5 – D décès ; 6 – S sépultures ; 7 – SM service militaire ; 9 – divers
Ce classement permet au logiciel de trouver les documents liés et permet de retrouver éventuellement les documents directement sans passer par le logiciel. Ce classement peut très certainement amélioré.

Jean-François CROHAS (CGHAV-739)

Personnellement j'utilise l'ordinateur avec un bon logiciel qui permet d'attacher les références des documents et / ou leur image à la personne concernée. Pour les documents « papier » ils sont dans des boites d'archive (carton solide et de couleur) classés tout simplement par ordre de date (référence d'un document : aaaa/mm/jj). Dans la mesure du possible, je numérise tous les documents, ce qui fait que les originaux sortent rarement de leur boite.

Pour simplifier la consultation, j'ai en plus une petite base de données Excel avec date, objet, personnes concernées, quelques mots clefs, et liens hypertextes vers l'image du document et si elle existe sa transcription.
Mon logiciel contient actuellement 6.500 personnes, et la base de document environ 1.000.
Je pense comme JF CROHAS qu'il serait intéressant de traiter plus à fond ce sujet car les méthodes les plus adaptées à une situation (volume, objectifs poursuivis, types de document etc.) sont bien sûr différentes.

Jean-Louis MARSSET (CGHAV-2627)

Pour ma part, j'ai commencé par un classeur avec mes actes dans des pochettes plastiques classés par n° Sosa. Je mets aussi souvent les frères et sœurs des sosas à la suite.
A mes débuts en 2002, tous mes ancêtres se trouvaient sur Paris. Puis après cela s'est compliqué car beaucoup à la révolution sont venus de province et de différents départements. J'ai donc continué toujours dans des classeurs par département. Quand je me déplace, je prends donc mon classeur du département et mon ordinateur portable car je travaille aussi avec le logiciel Généatique.
Je photographie aussi mes actes que je mets à la personne correspondante dans mon logiciel.

Dans mon logiciel j'ai créé des dossiers pour mes 4 grands parents (BOUDEVILLE – ARTUS – DEMAY – RODARIE (63) et à chaque fois que j'ai un document à classer dont j'ai la photo, je le mets dans l'un des 4 dossiers en indiquant B ou N ou M ou S. Nom, Prénom, date et lieu de l'évènement.
Pour ma part, cela me suffit amplement et ce n'est pas trop une usine à gaz. Chacun à sa façon de classer. Le principal s'est de s'y retrouver rapidement et sûrement.

Danielle LORTHIOS (CGHAV- 2786)

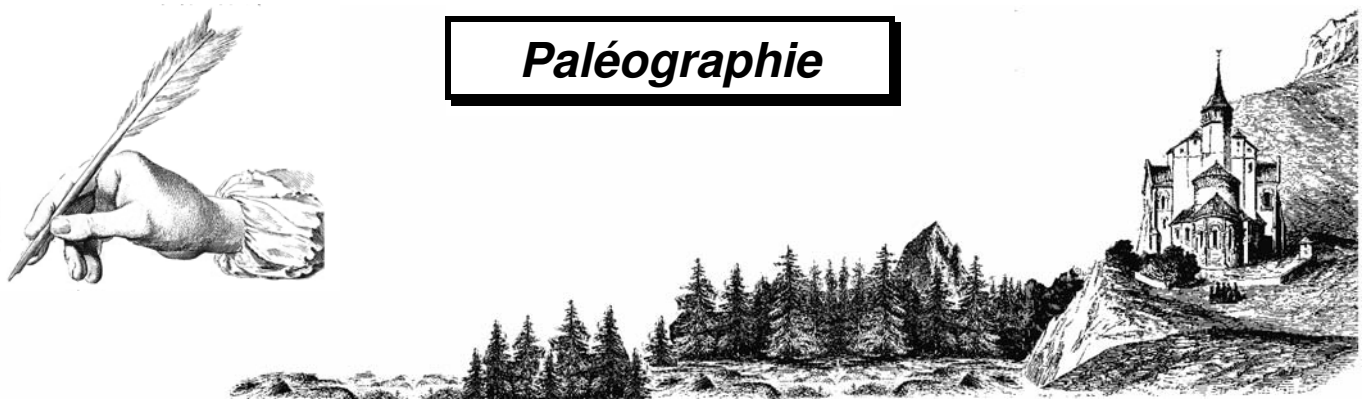

Paléographie

UNE ABJURATION INTÉRESSANTE Á MONTFERRAND EN 1747

par Annie FRIER (CGHAV- xxxx et Alain ROSSI (CGHAV – 2140)

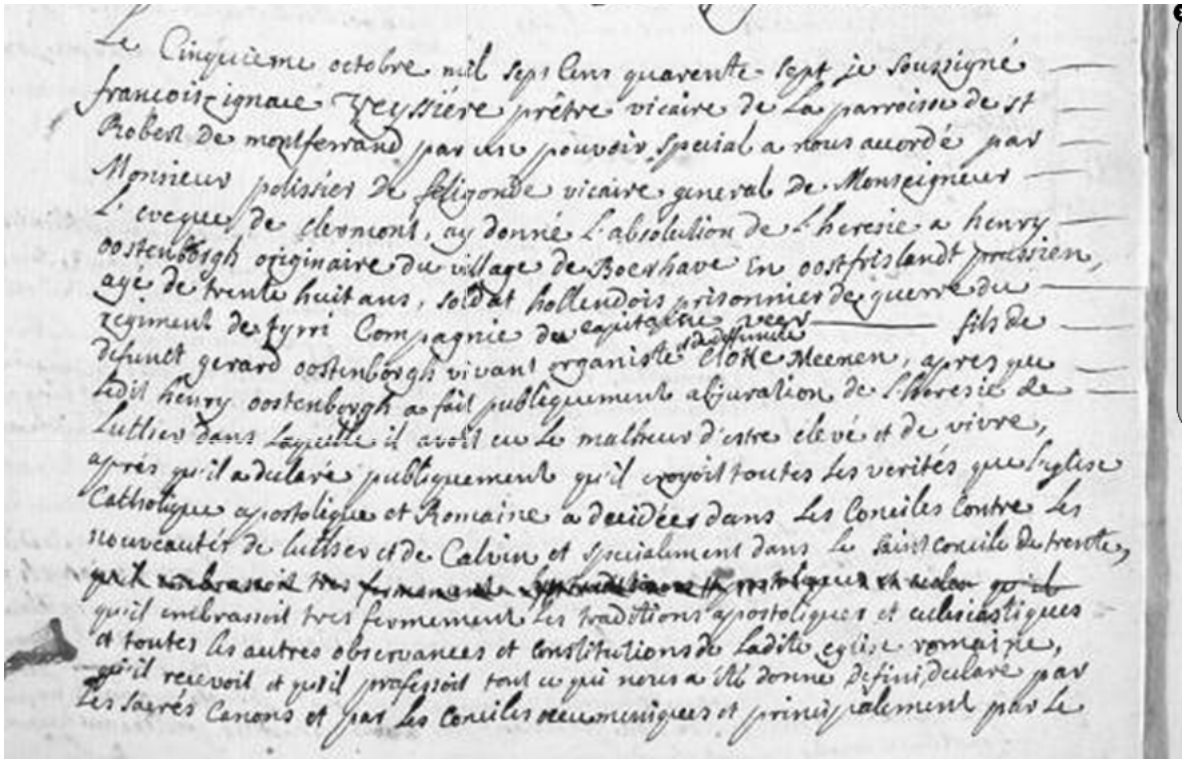

Le cinquième octobre mil sept cens quarente-sept je soussigné
François Ignace Veyssière prêtre vicaire de la paroisse de St
Robert de montferrand par un pouvoir spécial a nous accordé par
Monsieur Pelissier de Feligonde vicaire general de Monseigneur
L'eveque de Clermont, ay donné L'absolution de L'heresie a Henry
Oostenborgh originaire du village de Boerhave en Oostfrislandt prussien,
agé de trente huit ans, soldat hollandois prisonnier de guerre du
regiment de Tyrri Compagnie du capitaine Veer—— fils de
defunct Gerard Oostenborgh vivant organiste et deffuncte Cloke Meenen, après que
ledit Henry Oostenborgh a fait publiquement abjuration de l'heresie de
Luther dans laquelle il avoit eu le malheur d'estre elevé et de vivre,
après qu'il a declaré publiquement qu'il croyait toutes les vérités que L'eglise
catholique apostolique et Romaine a decidées dans les Conciles contre les
nouveautés de Luther et de Calvin et specialement dans le saint concile de trente,
qu'il embrassait tres fermement les traditions apostoliques et ecclesiastiques
et toutes les autres observances et constitutions de ladite eglise romaine,
qu'il recevait et qu'il professait tout ce qui nous a été donné defini declaré par
les sacrés canons et par les conciles œcuméniques principalement par le

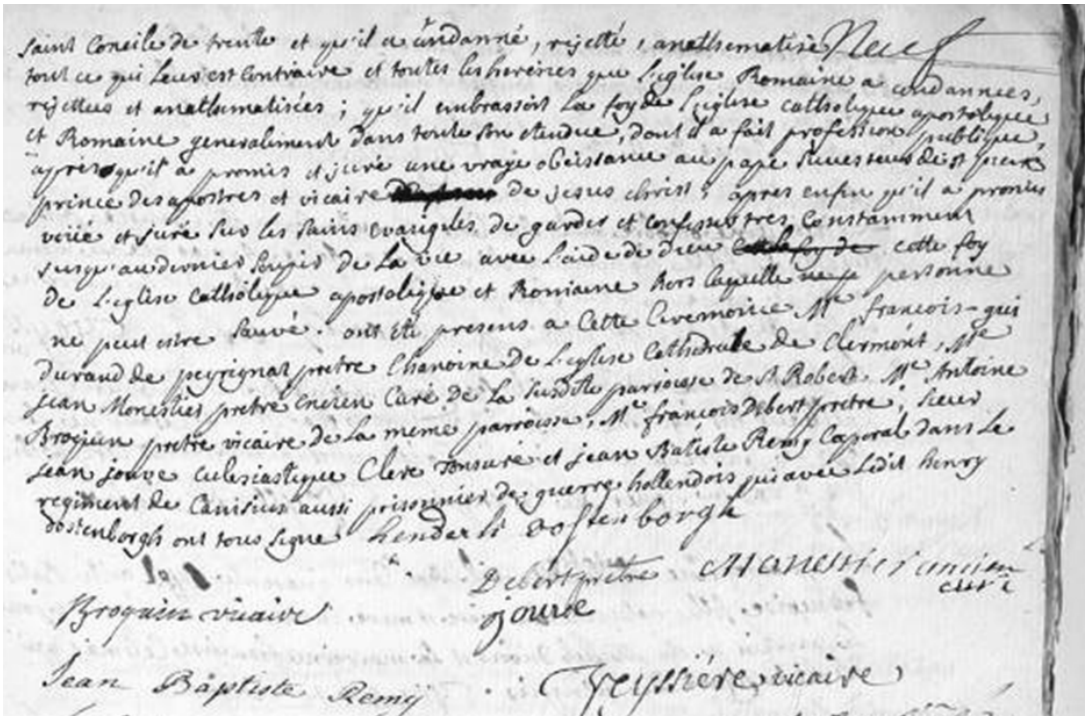

saint concile de trente et qu'il a condanné, rejeté et anathematisé
tout ce qui leur est contraire et toutes les herésies que L'eglise Romaine a condannées
rejettees et anathematisées ; qu'il embrassait la foy de L'eglise catholique apostolique
et Romaine generalement dans toute son etendue, dont il a fait profession publique,
après qu'il a promis et juré une vraye obéissance au pape successeur de St Pierre
prince des apostres et vicaire de Jesus Christ et apres enfin qu'il a promis
et juré sur les sains evangiles de gerder et confesser tres constamment
jusqu'au dernier soupir de la vie avec l'aide de dieu cette foy
de L'eglise catholique apostolique et Romaine hors laquelle personne
ne peut estre sauvé. Ont été presens a cette ceremonie Mre François-Gui
Durand de Peyrignat pretre chanoine de L'eglise Cathédrale de Clermont, Mre
Jean Monestier pretre ancien curé de la susdite paroisse de St Robert, Mre Antoine
Broquin pretre vicaire de la meme paroisse, Mre François Debert pretre, Sieur
Jean Jouve ecclesiastique Clerc tonsuré et Jean Batiste Remy caporal dans le
regiment de Canisius aussi prisonnier de guerre hollandois qui avec ledit Henry
Oostenborgh ont tous signe

Notes :

Au début du XVIIIe siècle il ne reste plus à Montferrand que le donjon du château transformé en prison militaire. Les pierres ont servi à la construction des maisons et aux réparations des remparts.

Le Régiment concerné : il serait amusant de l'identifier, car il devait être cantonné à Riom ou aux alentours, à partir d'un « Etat militaire de la France » de cette année.

Burhave, bourg de la Frise orientale, en Prusse, aujourd'hui en Allemagne, dans l'embouchure de la Weser, en face de Bremmershaven.

Le capitaine VEER—— : semble un nom flamand que le curé n'aurait pas su écrire. Ce qui serait logique dans un régiment constitué au moins en partie de Hollandais

Monsieur PELLISSIER de Féligonde : il s'agit sans doute de Dominique, né 24.06.1701, docteur en Sorbonne, chanoine de la cathédrale de Clermont, syndic du clergé d'Auvergne. Un « vicaire général » était habilité à établir les dispenses dans la zone géographique où il représentait l'évêque (archiprêtreé ?)

François-Guinot DURAND de Pérignat : né 24.09.1711, fs de François III, seigneur de Pérignat et de St Cirgues, conseiller à la Cour des aides de Clermont et de Marie Salomé de COMBES

La suite de l'histoire

La cérémonie est à la hauteur de l'évènement. Sont présents les prêtres et les vicaires de la paroisse St Robert et un chanoine de la cathédrale. Jean-Baptiste Rémy un autre prisonnier hollandais est témoin de sa conversion ; il est hautement probable que ce dernier est catholique ou qu'il s'est déjà converti. Sinon sa présence ne serait pas logique.

Vingt jours plus tard, il reçoit le baptême catholique en présence des mêmes ecclésiastiques et de son compagnon d'infortune qui est son parrain, ce qui confirme son catholicisme

Il reçoit en fait les « s*uppléments de cérémonies du baptême* » les mêmes que celles que l'on impose aux enfants ondoyés à la maison par une sage-femme. En effet, il a déjà été baptisé chrétiennement, mais pas par un prêtre catholique … ce qui change tout.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là, car ce qui suit va amener à soulever quelques autres questions, dont on n'aura sans doute jamais la réponse..

Le baptême de ses filles

L'histoire, en effet, ne s'arrête pas là.

Le 20 février 1748 en effet nous trouvons le baptême des trois jeunes filles de 17, 13 et 9 ans de Henry OOSTERBURGT et de Barbe TIMMERSMAN.

Nous y retrouvons Jean Baptiste REMY comme parrain, et 3 marraines qui semblent bien être locales.

On notera que, cette fois, c'est le curé de la paroisse qui « supplée les cérémonies du baptême » alors que pour l'abjuration et du baptême du père, c'était le vicaire en présence de l'ancien curé.

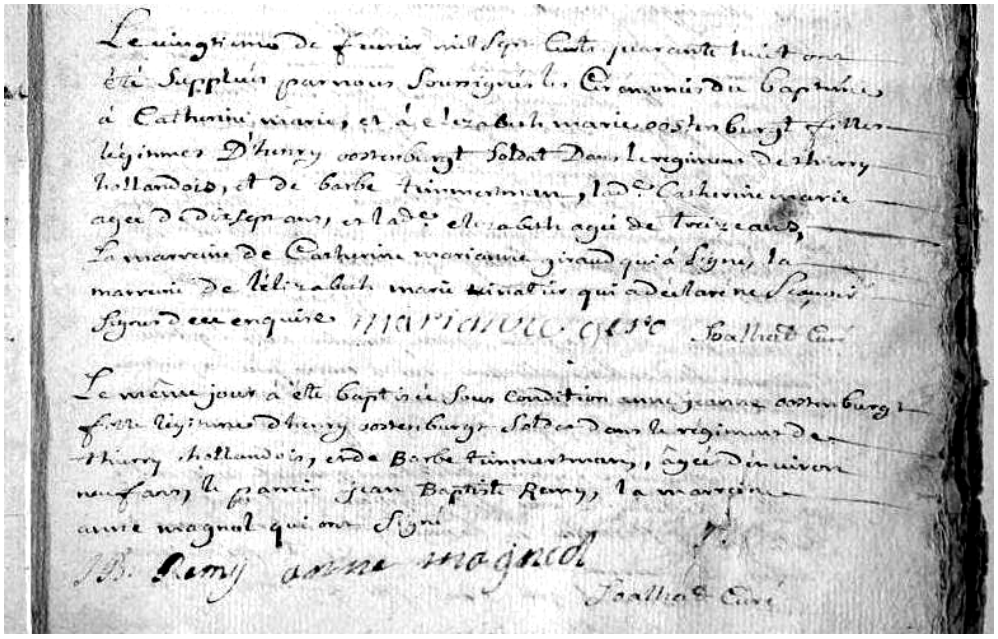

Une interprétation

Nous disons bien « une » interprétation car celle-ci n'est pas forcément la seule.

Au temps de ces actes, nous sommes au temps de la guerre de succession d'Autriche qui impliqua les Hollandais et se termina par le traité d'Aix la Chapelle (18 octobre 1748).

Il y eut en 1747 de sévères combats avec les Anglo-Hollandais (combats très meurtriers près de Tongres le 2 juillet 1747) et notre ami Oostenborgh y fut probablement capturé.

Sachant qu'il s'agissait à l'évidence d'un soldat professionnel, originaire de Frise orientale (prussienne et non hollandaise), il est vraisemblable qu'il fut « récupéré » mais, pour être intégré dans un régiment français, il lui fallait être catholique (surtout au moment des guerres de Louis XV contre les protestants hollandais, allemands et anglais), d'où l'abjuration et le baptême.

Pour ces soldats de l'époque qui se battaient d'abord pour la solde qui leur permettait de faire vivre leur famille, ce n'est pas vraiment la cause défendue qui leur importait.

On peut imaginer que sa récupération et son incorporation dans le régiment fit l'objet d'une négociation. Dans celle-ci qui conditionnait son incorporation, devait figurer la récupération de sa famille, sans doute demeurée au Pays.

Il est possible que c'est sa « prime d'incorporation » qui a dû servir à payer leur voyage. Pour lui, un peu de « decorum » religieux en échange ne devait pas déranger beaucoup ce mercenaire, habitué des champs de bataille (38 ans).

Le baptême de ses filles devait aussi être une condition de leur acceptation en France

Il serait intéressant de relever si par hasard elles se mariaient localement et de savoir si, à son décès, son

épouse avait été baptisée catholique ou si elle refusait encore son adhésion, puisqu'elle n'abjura pas au temps du baptême de ses filles. Dans les pays protestants, convertis de force (révocation de l'Edit de Nantes en octobre 1685), on trouve régulièrement dans les registres du curé : « *nous avons refusé la sépulture ecclésiastique à …* ». Ce sont rarement les hommes qui sont concernés mais leplus souvent les femmes.

Dans mon village provençal, très largement protestant, à la fin du 17e siècle, les abjurations se faisaient par contrat devant notaire. Comme pour tout les contrats, le contractant engageait « *tous et chacun ses biens pour le respect dudit contrat* »

Ce type de contrat légalisait totalement la séquestration des biens des protestants ayant abjuré et retournant à leur religion (les relaps) ou émigrant à l'étranger.
C'est ce qui se passa à la fin du 17e siècle, d'où une émigration très largement limitée aux artisans qui emportaient leur métier dans leurs mains.
Autrement, comment accepter la saisie de patrimoines terres que la famille avait eu tant de mal à acquérir ?

Vie et métiers d'autrefois

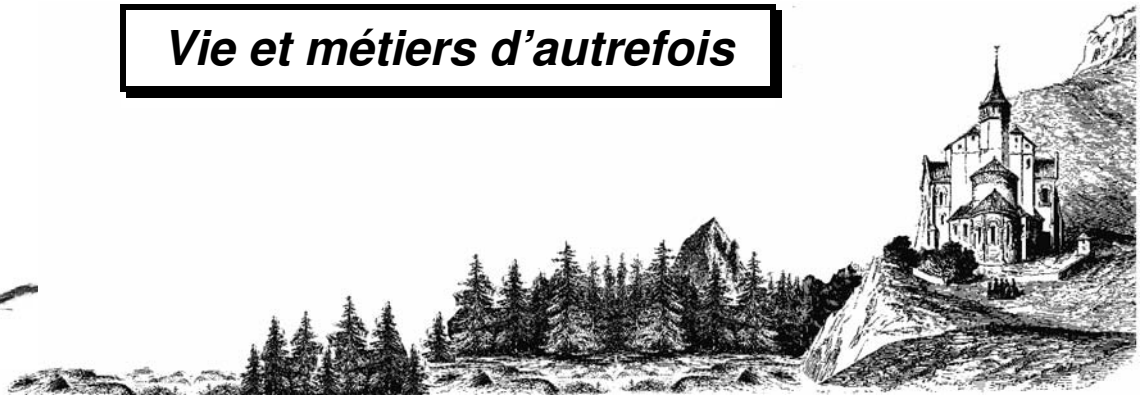

LA FORMATION DE NOS TROIS DÉPARTEMENTS : Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV - 1260)

La réorganisation administrative du territoire fut l'un des premiers grands chantiers ouverts par l'Assemblée Nationale, soucieuse d'éviter le désordre et l'anarchie après la Grande Peur de juillet 1789 et la nuit du 4 août. Elle fut menée à bien dans des délais qu'il est difficile d'imaginer de nos jours :

- le 7 septembre, l'Assemblée confie l'étude de cette réorganisation à un Comité de Constitution dont la cheville ouvrière sera l'abbé Sieyès et le rapporteur Thouret, député de Rouen. Après avoir pensé à un découpage géométrique en carrés, le Comité se rend compte qu'il est difficile d'ignorer les limites des anciennes Provinces qu'il juge néanmoins impératif de démembrer.
- le 29 septembre, le projet du Comité est présenté à L'Assemblée et il est débattu en séance du 3 au 12 novembre suivant. Sagement, l'Assemblée évite une consultation des Provinces et se prononce pour un nombre de départements compris entre 75 et 85.
- à partir du 13 novembre, les députés sont invités à se réunir par Province pour faire des propositions sur le découpage en départements. Les Provinces trop petites pour faire l'objet d'un découpage interne se réunissent entre voisines. Le Comité de Constitution vieille au bon déroulement des opérations.
- les décrets des 26 février et 4 mars 1790 fixent la division et la dénomination des 83 départements (y compris la Corse).

S'il existait un large accord pour mettre fin à la multiplicité des circonscriptions qui caractérisait l'Ancien Régime en fonction des activités (administrative, militaire, judiciaire, fiscale, religieuse, …), les sujets d'opposition étaient nombreux et les échanges furent vifs tant dans les Assemblées de Province que devant le Comité de Constitution et l'Assemblée Nationale. Mais, entre toutes, l'Auvergne est sans doute l'une des Provinces où la vivacité des débats fut la plus grande en raison des anciennes rivalités entre Riom et Clermont en Basse Auvergne et entre Aurillac et Saint-Flour en Haute Auvergne, Brioude se tenant aux aguets pour profiter éventuellement de cette rivalité.

Le département de Basse Auvergne

Au début, Clermont était opposé au démantèlement de la province, comme l'étaient les autres capitales provinciales. Très vite, ses représentants prirent conscience de l'impossibilité de s'opposer à la volonté de la très grande majorité des députés de procéder à ce démembrement, et donc de la nécessité de s'organiser pour contrecarrer les ambitions de Riom. En 1789, l'intendant de la généralité de Riom , Monsieur de CHAZERAT, résidait à Clermont. Chaque cité avait son champion : Gaultier de BIAUZAT pour Clermont, MALOUET pour Riom.

Riom avait intérêt à repousser les limites de la Basse Auvergne au Nord pour avoir une position plus centrale. La possibilité de se rendre au chef-lieu et d'en revenir à cheval dans la journée était un élément important. Elle fit donc valoir que le gouvernement de l'Auvergne débordait la généralité au Nord et à l'Est ; cette ancienne circonscription militaire qui avait à sa tête le duc de BOUILLON comprenait en effet le nord de la Limagne entre Riom et Saint-Pourçain avec les 80 paroisses rattachées à l'élection de Gannat sous Louis XIII, et le pays de Combrailles qui dépendait de l'élection d'Evaux. Bien que situées dans la généralité de Moulins, elle considérait que ces deux élections étaient de Basse Auvergne.

A l'inverse, Clermont se prévalait de la volonté de Brioude de rester unie à la Basse Auvergne alors que les députés de Haute Auvergne voudraient se la rattacher pour mieux équilibrer les deux départements. Au début, Brioude se serait bien vu capitale d'un département composé du Livradois, du Brivadois et du pays de Langeac de même qu'Issoire avait pensé à un département regroupant une partie de la Basse et de la Haute Auvergne. Devant renoncer à leurs ambitions, ces cités appuyèrent la candidature de Clermont.
Ambert qui compte diverses fabriques de papier, fil de laine, chanvre et lin, … se prononce aussi pour Clermont avec un argumentaire qui nous donne un aperçu sur l'activité commerciale et financière du Livradois à l'époque : « *La ville tire toutes les matières premières dont*

elle a besoin de la Basse Auvergne ; les commissionnaires et les commis qu'elle emploie pour en faire les achats suivent à cet effet toutes les semaines les foires et marchés des bourgs et villes d'Olliergues, Cunlhat, Courpière, Thiers, Châteldon, Lezoux, Clermont, Billom, Saint-Amant-Roche-Savine, Saint-Germain-l'Herm, Montboissier, Sauxillanges, Ardes, Besse, Egliseneuve d'Entraigues et autres endroits de cette province. Elle fait les envois des marchandises qu'elle a fait fabriquer dans toute les provinces du Royaume, dans l'étranger et même dans les colonies. Elle reçoit en échange des effets sur Paris et Lyon ; comme les villes de fabrique n'ont besoin que du comptant soit pour l'achat des matières premières, soit pour payer les ouvriers, les commerçants de la ville d'Ambert envoient ou portent lesdits effets aux banquiers et négociants de Clermont. Cette ville étant un entrepôt général de toutes les marchandises qu'elle tire de l'étranger et qu'elle débite dans la province pour payer les correspondants, a besoin de tels effets ».

L'Auvergne au XVIII[e] siècle
(« *L'Auvergne, sa Géographie, son Histoire* » par E. Abraham et J. Semonsous) (*Droits réservés*)

Bien entendu, les députés du Bourbonnais étaient aussi favorables à Clermont ; ils refusaient la frontière proposée par Riom en invoquant notamment le principe d'égalité en termes de superficie et de population que le Comité avait mis en avant pour la constitution des départements.

En décembre, une décision de l'Assemblée plonge les deux villes de Clermont et de Riom dans l'embarras : il est décidé que tous les établissements à créer dans les départements ne seront pas forcément établis au chef-lieu. Dès lors, vaut-il mieux être le chef-lieu ou le siège d'une Cour de justice souveraine pour la prospérité de la cité ?

A la fin du mois, l'Assemblée doit intervenir pour couper court aux querelles au sein du Comité d'Auvergne où les représentants de ces deux villes ne cessent d'entreprendre des manœuvres auprès des autres députés de la Province ou des provinces attenantes pour s'en faire des alliés. Une réunion entre les députés d'Auvergne et ceux du Bourbonnais, aussi particulièrement agitée – elle fut suivie d'un duel entre M. de MONTLOSIER et M. HUGUET, maire de Billom – rejeta la demande de Riom et fixa la ligne de démarcation entre Aigueperse et Gannat.

En janvier 1790, l'assemblée arrêta définitivement les contours du département tout en laissant une possibilité de choix à certaines communes. A l'est, ce fut le cas d'Arconsat que revendiquaient les députés du Forez et qui se prononça en faveur de son rattachement au district de Thiers en Basse Auvergne. Nous verrons ci-après que certaines paroisses limitrophes du Cantal eurent aussi une possibilité d'option.

Quant au chef-lieu du département, les députés de Riom tentèrent, en désespoir de cause, de faire admettre une alternance entre Clermont et Riom, mais en vain. Le décret du 10.02.1790 trancha en ces termes : « *L'Assemblée nationale décrète que la première Assemblée du département du Bas pays d'Auvergne se tiendra à Clermont et que, dans le cas où il serait établi un tribunal supérieur dans le département, il sera délibéré par les électeurs du département s'il convient d'en fixer le siège par préférence à Clermont ; auquel cas, l'administration du département sera définitivement fixée en la ville de Riom* ».

Le département de Haute Auvergne

Traditionnellement, la Haute Auvergne était séparée de la Basse par une ligne allant des montagnes de la Margeride à Allanche puis par la rivière La Rhue jusqu'à son confluent avec la Dordogne.

Dans le souci de mieux équilibrer les deux départements, la démarcation a été fixée légèrement au-dessus de la Rhue. Devant la réaction de plusieurs paroisses, il fut décidé que Condat, Montgreleix, Espinchal, La Godivelle et Saint-Alyre auraient la possibilité de rester en Basse Auvergne si elles pensaient qu'elles y avaient intérêt. Ces trois dernières optèrent pour cette possibilité alors que Condat et Montgreleix se rallièrent au département de Haute Auvergne. La situation de la paroisse voisine d'Anzat-le-Luguet, qui figurait à la fois dans le district d'Issoire et dans celui de Murat, ne fut tranchée qu'en 1794 au profit du Puy-de-Dôme. Marcenat demanda à avoir aussi la faculté de choisir son rattachement, mais celle-ci lui fut refusée. Dans les mémoires qu'elles transmirent au Comité de Constitution, par l'intermédiaire et avec l'appui du Directoire du département de Basse Auvergne, les collectes de Trémouille-Marchal, Champs, Lanobre et Beaulieu faisaient valoir qu'elles étaient séparées des villes de Haute Auvergne par la Rhue « *inabordable la majeure partie du temps* » et par « *les montagnes du Liorent inaccessibles par la quantité de neige dont elles demeurent couvertes* », mais aussi que des liens commerciaux étroits les liaient avec la Basse Auvergne : « *Les commerces de bacholes, de sabots, de sceaux et autres ameublements ne peuvent se maintenir que grâce à des liens étroits avec le pays plat où il y a des vignes et avec la ville de Besse qui en est l'entrepôt* ». Elles furent néanmoins maintenues dans le Département de Haute Auvergne, mais, pour les amadouer et leur éviter de se rendre souvent à Riom-es-Montagne, Champs sera érigé en chef-lieu de canton.

Sur la frontière sud, les débats furent moins vifs. Vic dut renoncer très vite à son rêve de devenir le chef-lieu d'un département du Carladès, car les habitants de Mur-de-Barrez refusaient d'être séparés du Rouergue, de droit écrit et dépendant du Parlement de Toulouse, pour être rattachés à l'Auvergne relevant du Parlement de Paris. Au sud-est, les habitants de Chaudes-Aigues ont fait valoir qu'ils étaient séparés de l'Auvergne par la Truyère et que « *l'extrémité de la province forme un angle saillant qui l'amalgame au Gévaudan* ». En définitive, les anciennes frontières de la province furent maintenues au sud, comme à l'ouest sur la frontière avec le Limousin.

La question du chef-lieu du département fut encore plus difficile à trancher qu'en Basse Auvergne puisqu'il fut décidé que l'administration départementale s'installerait alternativement, chaque année, à Aurillac et à Saint-Flour. En 1790, les autorités départementales siégèrent à Saint-Flour et déménagèrent à Aurillac en 1791. Un décret de l'Assemblée nationale supprima peu après l'alternat dans les administrations départementales, et la très grande majorité des villes du Cantal se rallièrent à Aurillac, plus central que Saint-Flour, y compris Murat qui avait pris position pour Saint-Flour en 1789 parce qu'elle espérait à l'époque le rattachement de Brioude et de sa région à la Haute Auvergne.

Le Velay

A l'est se posait, en effet, le problème du devenir de l'élection de Brioude, convoitée tant par la Haute que par la Basse Auvergne, et celui du Velay qui était partie intégrante de la Province du Languedoc. Le Velay n'avait pas la superficie nécessaire pour constituer à lui seul un département. Son territoire fut donc agrandi par des prélèvements opérés sur les Provinces voisines, essentiellement sur la Basse Auvergne mais pas exclusivement.

L'apport de la Basse Auvergne au nouveau département représentait, avec l'élection de Brioude, 129 communes, alors que le Velay n'en comptait que 90. Ce sacrifice ne fut consenti par l'Auvergne que moyennant le rattachement de la Haute-Loire au Puy-de-Dôme sur les plans judiciaires et militaires, autrement dit un transfert de dépendance du Languedoc à l'Auvergne.

Création du département de la Haute-Loire

Le Gévaudan apporta la châtellenie de Saugues, soit les 15 communes qui formèrent le canton de Saugues. Il obtint, en contrepartie, la possibilité de se constituer en département de la Lozère.

Le Vivarais fut ponctionné de 12 communes à savoir Pradelles et 8 communes avoisinantes ainsi que Fay-le-Froid, Chaudeyroles et les Vastres. Des notables de Pradelles demandèrent le rattachement à l'Ardèche avec le soutien du Directoire de ce département, notamment dans l'espoir d'obtenir un tribunal, mais ils ne furent pas suivis.

Enfin le Forez participa pour 6 ou 8 communes (les limites des anciennes provinces étant sujettes à discussions), à savoir Bas, Boisset, St-Pal-en-Chalencon, Tiranges, St-Just-Malmont et St-Ferréol. La frontière avec ce département de Rhône et Loire (qui allait bientôt se couper en deux) suscita de nombreuses correspondances auprès du Comité de Constitution. A Riotord qui avait été partie Velay et partie Forez (selon des proportions inversés dans les dires des deux parties), le Comité de Constitution demanda d'abord aux Directoires des département de décider du rattachement en fonction de la localisation du clocher et fut finalement amené à trancher la querelle de clocher en juin 1792 en faveur de la Haute-Loire.

La dénomination des départements

Avant de décider des divisions au sein des départements, l'Assemblée se préoccupa de leur donner un nom. Les positions étaient très variées à cet égard : les uns souhaitaient conserver le nom de la Province lorsque c'était possible, d'autres les appeler par le nom du chef-lieu (comme cela s'est fait pour les districts et les cantons), d'autres encore leur donner simplement un numéro. L'Assemblée trancha en décidant de recourir à des noms de rivière ou de montagne.

Pour la Basse Auvergne, la première proposition fut de retenir le nom de Département du Mont d'Or. C'est Gaultier de BIAUZAT qui proposa d'y renoncer au profit de Département du Puy-de-Dôme « afin d'éviter que l'on conçoive l'idée de richesse en prononçant notre nom et pour prouver qu'il est plus facile d'y peser l'air que des écus », faisant ainsi allusion à l'expérience de PASCAL.
Vues les références géographiques exigées, le choix était assez limité pour les autres. Le Cantal disposait d'un argument de … plomb. La Haute-Loire aurait pu être le Haut-Allier si la rivière avait été le fleuve …

La structuration des départements

La subdivision de chaque département en districts est à nouveau l'occasion de longs et vifs débats. (Le terme de district, substitué à celui de commune utilisé au début des discussions, sera remplacé à son tour par celui d'arrondissement dans la constitution du 22 frimaire an VIII, soit le 15.12.1799). Leur nombre, déterminé en fonction de la population, ne peut être inférieur à 3 et supérieur à 8 dans chaque département. Les candidatures sont nombreuses pour obtenir un siège de chef-lieu de district ou de tribunal de district. Les argumentations les plus contradictoires sont mises en avant : les villes les plus importantes font valoir leur supériorité en terme de population et d'activité économique ; les villes moins importantes mettent en avant leur risque de dépérir si elles ne constituent pas un pôle administratif, alors que celui-ci n'est pas vital pour les premières.

Dans le Puy-de-Dôme, il y a une vingtaine de candidatures pour 8 districts. Après la décision sur le tracé de la limite avec l'Allier, la confrontation entre Aigueperse et Montaigut est tranchée en faveur de cette dernière. Montaigut était aussi en compétition avec Pionsat, Billom avec Lezoux, Besse avec Latour et Tauves etc. Le Comité des députés arrête les 8 chefs-lieux de districts suivants : Issoire, Ambert, Thiers, Billom, Clermont, Riom, Montaigut et Besse, étant précisé, pour ce dernier, que les électeurs auront la possibilité de le transférer à La Tour ou à Tauves.

Le contour des districts pose aussi des problèmes. Le rattachement de Maringues et des paroisses voisines de Limons, Luzillat, Joze et Tissonnière est sujet à débats entre Riom et Thiers jusqu'à ce que l'Assemblée tranche en faveur de cette dernière. Plauzat est intégrée dans le district d'Issoire et Authezat dans celui de Clermont , mais chacune des deux villes a une faculté d'option entre ces deux districts. Quant à Cébazat, revendiqué par Riom et par Clermont, l'Assemblée lui laissa le choix et elle choisit Clermont.

Au terme de ces débats, le 20 mars 1790, les députés de Riom refusèrent de signer le procès verbal des délibérations du Comité d'Auvergne, attitude condamnée par l'Assemblée pour laquelle la signature avait uniquement pour objet de témoigner que le projet avait recueilli la majorité des suffrages.

Des velléités d'extension se manifesteront encore après ces arbitrages. Dans le style caractéristique de l'époque, un Clermontois, farouche défenseur de sa ville, accusa par exemple Issoire de « vouloir jouer un rôle dans le monde, et peut-être en écornant Riom. Verrions-nous reparaître au Midi une nouvelle Carthage ? » interroge-t-il.

Dans le Cantal, le Comité de Constitution avait initialement prévu 3 districts : Aurillac, Saint-Flour et Mauriac. Mais Pleaux se voyait bien chef-lieu de district au lieu et place de Mauriac et recourut à tous les moyens pour y parvenir ainsi qu'il apparaît à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale des citoyens actifs du 4

février 1790 : « *L'objet de la présente assemblée étant rempli, le président allait lever la séance lorsqu'un citoyen a fait la motion de terminer cette journée par un acte de patriotisme. Il a proposé à ses concitoyens d'offrir à la patrie la somme qui provient des impositions qui doivent bientôt être réparties, à leur décharge, sur les ci-devants privilégiés, pour les six derniers mois de l'année 1789. A quoi ayant adhéré par une acclamation générale, la Commission a chargé les nouveaux officiers municipaux de présenter son offrande patriotique à l'Assemblée nationale comme une preuve de sa juste, invariable et respectueuse adhésion à tous ses décrets ; et de la supplier en même temps de daigner exaucer la demande que cette ville de Pleaux lui a adressée le 20 décembre dernier pour être érigée en chef-lieu de district.* »

Mauriac dut ensuite lutter contre les ambitions d'Aurillac qui tenta d'inclure dans le périmètre de son district cette ville de Pleaux et les communes environnantes en rappelant à l'Assemblée nationale que « l'arrondissement des deux districts était fait par celui ancien des élections ». Voici un extrait des observations transmises par les représentants de la ville de Mauriac aux députés au Comité de Constitution. Ce texte est tout à fait caractéristique des très nombreux mémoires émanant de villes plus ou moins importantes, et que certaines, n'ayant pas encore totalement viré leur cuti, adressaient à « Nos seigneurs les députés de l'Assemblée Nationale » : *MM les députés d'Aurillac se prévalant et abusant de ce que Mauriac n'a pas de député à l'Assemblée Nationale veulent impérieusement en démembrer la partie la plus précieuse, la ville de Pleaux et six autres paroisses qui sont Barriac, Tourniac, St-Christophe, St-Chamant, St-Rhémy et St-Projet.*
Sur quoi ces Messieurs fondent-ils ce projet d'usurpation ? Ce ne peut être que sur la loi du plus fort, sur un intérêt personnel toujours condamnable quand il est contraire à celui du public, et sur un pacte illicite fait entr'eux et Monsieur le député de la ville de Salers par lequel ce dernier, pour avoir l'adhésion de MM les Députés d'Aurillac à ce que le tribunal de district fut établi à Salers de préférence à Mauriac, a souscrit comme le seul moyen d'y réussir à ce que MM d'Aurillac agrandissent leur district au dépens de telles paroisses de l'élection de Mauriac qu'il leur plairait de choisir ».

Comme dans tous les départements montagnards, les représentants du Cantal, notamment ceux de Murat, demandèrent à bénéficier d'une division du territoire plus importante qu'en pays plat en raison des difficultés de communication d'une vallée à l'autre et le Comité de Constitution accepta la constitution d'un quatrième district. Allanche, soutenue par le duc de La Rochefoucault, se porta alors candidat face à Murat pour en être le chef-lieu.
Murat l'emportera en faisant valoir sa situation géographique, sa population, mais aussi :

- son commerce qui dépasse les campagnes avoisinantes et même le cadre de la Province : « Ce commerce très considérable (il se vend à Murat environ quinze mille quintaux de fromage) se fait avec les Languedociens et les Provençaux qui viennent chercher ses fromages et apportent des vins, des savons, des huiles et autres marchandises »
- son histoire, allant jusqu'à rappeler qu'en 1490 le bailliage d'Andelat fut transféré à Murat sur la réquisition des habitants du haut pays comme étant la ville la plus convenable pour le bien commun et l'administration de la justice.

Dans Haute-Loire, divisée en 3 districts, les candidatures sont aussi nombreuses. Langeac et Saugues sont d'accord pour accuser Le Puy et Brioude de s'approprier le pays et demandent la création d'un quatrième district, mais chacune de ces cités distantes de 4 lieues en revendique le chef-lieu. Elles n'eurent pas plus satisfaction que d'autres prétendantes comme Craponne, Saint-Didier, Tence ou Pradelles , certaines, il est vrai, demandant un siège de chef-lieu pour avoir au moins le tribunal de district. Il fut donc décidé que les chefs-lieux seraient établis au Puy et à Brioude et que, pour la partie orientale, les villes de Monistrol-sur-Loire, Montfaucon et Yssingeaux alterneraient pour l'administration civile. Cette décision déplut fortement à Saint-Didier qui développa une argumentation qui se voulait très scientifique : *« Il serait aussi absurde, et surtout dans le siècle de la raison, de faire ressortir Saint-Didier à Monistrol que de faire ressortir un tout à sa moitié ou le nombre quatre à celui de deux.... Les lois générales de l'attraction doivent faire sentir leur pouvoir et leur effet dans l'ordre social et politique comme dans celui de la nature ; Monistrol n'étant qu'à une lieue de Saint-Didier, il y est attiré en raison directe des masses et des distances et il y a un chemin superbe pour suivre l'impulsion imprimée par la puissance attractive et pour ne venir faire qu'un tout un peu plus considérable avec un tout qui l'est déjà beaucoup plus que lui ».* Yssingeaux finira par l'emporter.

———

Le 10 avril 1790, MM CASSINI père et fils furent invités à rendre compte des travaux de l'Assemblée nationale et firent cette déclaration qui nous servira de conclusion : « *En octobre 1789, nous vous présentions l'atlas de la carte générale de France… Aujourd'hui nous vous présentons le tableau de ce nouveau partage du royaume que vous avez redivisé pour mieux unir, et dont en un instant vous avez dissous toutes les parties pour les recréer et mieux les mettre en harmonie… Jetez, messieurs, un regard de complaisance sur cette esquisse de votre ouvrage et que le souvenir de longs débats soit effacé par la douce espérance d'un succès répondant à vos vues, en élevant à la perfection le nouvel ordre des choses que vous avez osé créer.* »
Ce vœu sera comblé car si les affrontements ont laissé en maints endroits des rancunes tenaces, les nouvelles divisions passèrent assez facilement dans les mœurs, gagées par des élections à tous niveaux leur conférant une légitimité, contribuant très puissamment au développement de l'esprit national, mais aussi à celui de la prépondérance du pouvoir central.

Sources :

- Formation et organisation du département du Puy-de-Dôme de F. Mège in Bulletin hist. et scientifique de l'Auvergne, Acad. de Clermont (1873)
- Dictionnaire statistique du département de la Haute-Loire de M. Deribier de Cheyssac (1824)
- Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire de A. Chassaing (1907)
- Archives nationales, Série D/IVbis

ÉQUIVALENCE EN EUROS DE LA LIVRE TOURNOIS DU XVIII^{e} SIÈCLE

par Alain ROSSI (CGHAV-2140) avec la participation d'Henri PONCHON (CGHAV-62)

NDLR : La question qu'a posée Bernard OLIVIER (Question n° 130-15103) méritait un développement plus ample qu'une simple réponse, dont la longueur est forcément limitée.

Le question était quel peut être l'équivalent en euros de 7.000 livres de 1760 ?
Cette somme correspond en gros à la dot qu'aurait donnée à sa fille un bon bourgeois ou un petit noble de l'époque.

Ce problème de conversion a déjà été soulevé à plusieurs reprises, mais n'a pas de solution simple, car l'équivalence ne peut se faire qu'en fonction de l'emploi que l'on fait de la monnaie aux deux époques considérées. Par ex. quel est le salaire journalier d'un ouvrier (autour de 20 sols à l'époque) et quelle quantité de nourriture pouvait-il acheter avec ce salaire ? Ou bien quel était le prix d'une paire de sabots ou de galoches ?

Henri PONCHON a répondu sur ce plan dans « AmA ! » n° 119, p. 15. Jusqu'en 1766 :
- un faucheur touche 16 sols par jour
- un scieur de long, 12 à 13 sols
- un charpentier ou un maçon, 10 sols, mais nourri.

Mais il faut tenir compte des jours de travail dans l'année : un faucheur ne travaille que quelques semaines par an, un maçon est au chômage technique aux temps de gelée et tout ce qui est activité agricole est en hibernation de novembre à mars compris.

Par ailleurs le temps de travail annuel de l'époque, tenant compte des dimanches et de la totalité des fêtes chômées, était de l'ordre de 220 jours.

Dans l'optique de la rentabilité du travail, Bernard BRUNEL signale à Augerolles un acte notarié où il apparaît que les sommes rapportées par un jeune sabotier au cours de chacune des « campagnes » des années 1776 à 1780 se montaient à environ 55 livres chacune. Cet élément est important, car il traduit le revenu d'une activité pendant une période bien fixée (la « campagne ») indépendamment du nombre de jours travaillés et de jours fériés non payés.

Les prix alimentaires variaient beaucoup en fonction des récoltes, mais ca 1760 le sestier (environ 175 litres soit environ 120 kg de seigle permettant de faire 145 kg de pain) valait 9 à 12 livres tournois. La consommation d'un adulte s'établissait à environ 1,5 livre de pain quotidien.

Sur Augerolles, Bernard BRUNEL a relevé le prix des terres, soit en moyenne :
- terre labourable : 265 livres par ha
- pré : 308 livres par ha
- pacage : 122 livres par ha

Il a aussi répertorié les dots. Sur un total de 333 entre 1733 et 1759, 3 dots sont comprises entre 5.000 et 10.000 livres, et 2 dépassent 10.000 livres.

Le prix des baux agricoles (métayage) s'établi à une redevance d'environ 4 à 5 % de la valeur des terres louées. Sachant que le taux d'intérêt légal sur l'argent prêté est de 5 %, une dot donnée à une fille de « bons bourgeois » pour « établir le jeune couple », la somme de 7.000 peut être prêtée rapportant 350 livres annuelles ou servir à l'achat d'un domaine dont la redevance sera d'environ 320 livres dont il faudra déduire l'impôt du 20^{e} créé en 1746 soit 16 livres, d'où la disposition d'environ 16 sols quotidiens pour chaque jour de l'année, ce qui permettait de vivre, tout en ayant une activité autre qu'agricole, susceptible d'apporter des rentrées d'argent.

L'inflation du 19^{e} siècle

Nous sommes tous sur l'impression que le 19^{e} siècle a été une période de stabilité monétaire en raison de la permanence du « franc germinal » (créé par la loi du 7 germinal an XI et démonétisé par la loi du 25.06.1928).

Sous les règnes de Louis XV et Louis XVI la pièce d'un écu valant six livres tournois de cette époque (créé par Louis XIV, le même écu valait initialement 3 livres), pesait 29,458 g. d'argent à 917 ‰ de fin. La pièce d'argent de 5 francs du 19^{e} siècle (franc germinal pesait 25 g. d'argent à 900 ‰ de fin.

Le calcul montre aisément que la livre de 1760 et le franc germinal représentaient tous deux 4,5 g. d'argent fin et étaient donc, sur ce plan, équivalents.

Si pour parvenir jusqu'au temps de l'euro, on fait appel au « Napoléon », pièce de 20 francs-or (pièce de 6,4516 g. d'or à 900 ‰) dont on sait que la parité or/argent est demeurée fixe pendant tout le 19^{e} siècle. On peut aujourd'hui acheter en bourse des Napoléons qui valent 135 €, d'où l'on pourrait dire que 20 livres de 1760 équivalent 135 €, une livre 6,75 € et donc 7.000 livres, environ 47.000 €.

Mais le 19^{e} siècle n'a-t-il pas connu d'inflation ?

La solution peut être donnée par la « *valeur-travail* », celui d'un salaire pour une activité et une durée déterminée. Nous avons vu qu'un sabotier ou scieur de long vers 1780 rapportait en fin de campagne environ 55 livres. En comparaison, Lucien GACHON note qu'à la fin du 19^{e} siècle (avant l'introduction de la machine à vapeur dans les scieries), les ouvriers du bois du Livradois rapportaient 500 à 600 francs par campagne. En approximation suffisante, on peut considérer que la durée de chacune des campagnes et les frais de nourriture et de voyage étaient équivalents.

La différence entre les 55 livres de 1780 et les 500/600 frans de 1880, est la traduction du décrochage entre une unité monétaire dont l'équivalence en métal fin est demeurée fixe et ce que chaque unité monétaire permettait d'acheter. Aujourd'hui cela s'appelle l'inflation. En environ 100 ans cette inflation a divisé par 10 la valeur de l'unité monétaire et a multiplié par 10 le couple prix/salaires.

De ce fait nous devons multiplier par 10 la valeur du niveau de vie permis par une livre de 1760/1780 pour obtenir sa valeur en franc germinal de la fin du 19e, indépendamment de l'équivalence métallique du franc germinal maintenue constante artificiellement.

A ce franc germinal « actualisé » de la fin du 19e siècle nous pouvons appliquer le coefficient d'érosion monétaire dont nous ont pourvu les services fiscaux. Ainsi un franc 1908 vaut aujourd'hui 3,60543 €.

Au passage, ce coefficient vient nous donner l'indication d'une inflation sur la première décennie du 20e siècle :
- 1 franc 1908 = 3,61 €
- 1 franc 1911 = 3,12 €

Ce qui signifie qu'entre 1908 et 1911, l'inflation a été de « 0,5/3,6 », soit 14 %. On comprends donc mieux, dès lors, une inflation de 1.000 % entre 1780 et 1880.

On peut maintenant calculer l'équivalence en euros des 7.000 livres qui constituait notre question initiale :

7.000 x 10 x 3,6 = 252.000 euros

Si nous reprenions notre première approche par le prix du « Napoléon » qui nous donnait une équivalence de 47.000 € pour nos 7.000 livres et en appliquant le coefficient multiplicateur de 10, nous obtiendrions un total de 470.000 €

Mais la valeur de l'or aujourd'hui n'est pas vraiment une constante, car sur les 20 années écoulées, la valeur de l'or a varié du simple au double. Ce qui nous ramènerait autour de 250.000 €, mais ce chiffre nous parait faible par rapport à ce que nous savons de ce que représentait 7.000 livres en 1760.

Pour conforter ce qui précède, une récente émission de télévision parlait du grand cuisinier Antonin CAREME qui fut attiré par le prince régent d'Angleterre pour un salaire de 2.000 livres. Les auteurs de l'émission ont donné alors une équivalence de 136.000 euros.

Si nous adoptions une équivalence de 470.000 €, nos 7.000 livres placées à 4 % (rentabilité moyenne des domaines de l'époque, alors que l'intérêt maximum légal de l'argent est de 5 %), nous rapporterait aujourd'hui environ 1.500 € mensuels, un peu plus que le SMIC (brut).

En conclusion de ce qui précède, nous pouvons dire qu'une livre de 1760 est équivalente à environ 65 euros d'aujourd'hui.

Avis d'Henri PONCHON

On peut tenir un raisonnement simple par rapport au SMIC qui est bien le niveau de subsistance minima dans un contexte économique donné. Il s'agit du niveau ressenti et non du niveau « réel » : on se sent plus ou moins riche par rapport aux autres et par rapport à ce qui est accessible sur le marché.

Ainsi :
- SMIC brut actuel 1340 €/mois = 16.080 € annuels
  (le SMIC brut est légitime, car la différence avec le net est du salaire « différé »)
- Salaire annuel en 1756 = 250 livres (d'après FOURASTIÉ°

Le rapport entre les deux est de : 1.6.080 / 250 = 64

Par conséquent, 7.000 livres de 1760 représentent 448.000 € de 2009.

Ce qui me parait beaucoup plus proche de la réalité car 7.000 livres en 1756 représentaient une somme beaucoup plus considérable que 252.000 €

Le domaine du Buisson à Vieille Brioude (43)

Un contrat de « constitution de rente foncière » passé le 04.12.1746 devant Me FORNET, notaire de Brioude (43) par le Sosa 240 de mon épouse, Louis BAYSSAT de Vieille Brioude, permet de tenter une évaluation que l'on peut comparer à ce qui précède et dont on va s'apercevoir qu'elle conforte totalement le raisonnement précédant.

Cette évaluation tient compte des autres informations disponibles : rôle de taille de Vieille Brioude de 1754 et rôle d'imposition du 20e de l'élection de Brioude, y compris Vieille Brioude, de 1752.

La comparaison de ces deux derniers est d'ailleurs intéressante car impôt de la taille sur un domaine agricole et impôt du 20e (5 % des revenus fonciers) sont presque identiques, 21 £ 12 s. pour le 20e (impôt de 5% sur la part du propriétaire) et 22 £ 10 s de taille pour le métayer. Cependant, à la taille s'ajoutait le capitation (ca 50 % de la taille) et diverses « crues » qui en doublaient presque le montant (36 £ 19 s. au total)
Le contrat du 4 décembre 1746 est une « *constitution de rente foncière* » perpétuelle non rachetable, c'est-à-dire une emphytéose. Il est passé avec Louis GUEYFFIER , sr de Talairat, bailli de Brioude et son épouse Marie Thérèse SOLELIAGE, dont le domaine constituait la dot (Cm du 28.09.1736)
La rente annuelle est de 299 livres, 4 paires de volailles et 3 chars de bois taillis. Ceci correspond donc en pratique à un domaine qui aurait pu être acheté avec la dot de 7.000 livres ci-dessus.
Il est fait de « *prés, champs, paturaux, terres hermes cultes et incultes et vignes* ». Il est ensemencé de 8 septiers et 4 cartons de froment, 10 septiers et 5 cartons de bled seigle et 2 septiers de pois noirs (sarrasin ?)
Avec les mesures de Brioude d'une septerée (surface ensemencée avec un septier) de 68,4 ares, divisée en 8 cartons, les surfaces sont de : 5,8 ha de froment, 7,25 ha de seigle, 1,4 ha de sarrasin, soit un total d'environ 14,4 ha de terres labourables (à x2, ou au moins par 1,5, pour tenir compte de l'assolement biennal ou triennal).

Le rôle de taille précise également que le « domaine Gueyffier » est au labourage de 3 paires de bœufs.
Comme il est question de cheptel dans l'acte, il est important de noter que ce type de domaine est généralement composé d'un tiers de terres labourables, d'un tiers de prés à faucher (foin pour l'hivernage des bêtes), et d'un tiers de pâtures d'été.
A cet égard, le preneur doit verser 760 livres pour le prix des « *bœufs, vasches, taureaux et velles* ». Prix qui est manifestement exagéré et doit représenter une « *soulte* » ou « *pas-de-porte* » comme nous dirions aujourd'hui. En effet, à Augerolles le 5.12.1760 des experts évaluent à 150 livres l'ensemble fait d'une paire de bœufs, de deux vaches, d'un taureau, d'une velle, et d'une brebis.

Le rôle de taille de Vieille Brioude de 1754 note en effet que sur la totalité de la collecte (266 cotes et 200 feux) sont présents 6 paires de bœufs et 15 paires de vaches.

Pour atteindre 760 livres à partir de l'évaluation d'Augerolles il faudrait compter pour ce seul domaine 5 paires de bœufs, 5 paires de vaches, 2 taureaux et 2 brebis.

Si c'était le cas, il n'en resterait pas beaucoup pour les autres domaines de terres labourables (4 au total) et les autres parcelles ! Il y a donc surévaluation du cheptel, ce qui est assez habituel dans les baux de l'époque, ce qui est d'ailleurs le cas dans l'évaluation ci-dessus faite à Augerolles

A noter que les bœufs étaient en général réservés aux « domaines », puisque n'ayant pas d'autre utilité que leur puissance de travail. Chez les autres agriculteurs, la charrue était tirée par une paire de vaches.

Sources :

1/ Bernard BRUNEL, *Le vouloir vivre et la force des choses – Augerolles en Livradois-Forez du XVII^e^ au XIX^e^ siècles* (PUBP 1992 – Clermont-Fd – *épuisé*)

2/ Lucien GACHON, *Le Massif du Livradois*, in Annales de Géographie, Tome XXXIII, n° 181, 1924).

3/ Minutes de Me FORNET - Brioude, année 1746, f°260 (conservées à l'Almanach de Brioude – Brioude-43)
(signalé par Cl. HANTZ dans l'Almanach de Brioude, année 2003, page 297)

4/ Pierre GRELLET de LA DEYTE, *Rôle des Impositions au Vingtième dans l'Election de Brioude pour l'année 1752*, (Aurillac 1958)
(à noter que l'auteur attribue le règlement de l'impôt à un Louis (de) BUSSAC, alors qu'il s'agit de Louis BAYSSAT).

L'ÉDIT D'HENRI II ET LES DÉCLARATIONS DE GROSSESSE

par Hélène LOCHEY (CGHAV-2018) et Jean-Pierre BARTHELEMY (CGHAV-1260)

Certains se sont étonnés sur le forum de la rareté des déclarations de grossesse et des mentions de l'édit d'Henri II trouvées dans les registres paroissiaux en Auvergne.
Voici tout d'abord le texte de cet édit de février 1556 ayant institué les déclarations de grossesse :

« Nous Henri deuxième, Roi de France ..... .disons, statuons, voulons et ordonnons, et Nous plaît, que toute femme qui se trouvera duement atteinte et convaincue d'avoir celé, couvert et occulté tant sa grossesse que son enfantement, sans avoir déclaré l'un ou l'autre, et d'avoir pris de l'un ou de l'autre témoignage suffisant, même de la vie ou mort de son enfant, lors de l'issue de son ventre, et après se trouve l'enfant avoir été privé, tant du saint Sacrement de Baptême, que de sépulture publique et accoutumée, soit telle femme tenue et réputée d'avoir homicidé son enfant, et pour réparation, punie de mort et dernier supplice, et de telle rigueur que la qualité particulière du cas le méritera, afin que ce soit exemple à tous, et que ci-après n'y soit aucun doute ni difficulté.

Ce texte a été publié pour lutter contre les nombreux infanticides commis à l'époque et les termes mêmes sont repris par les juridictions qui ont eu à connaître de ces crimes jusqu'à la Révolution, c'est-à-dire durant plus de trois siècles. En dehors du domaine judiciaire pourtant, les traces laissées dans les archives semblent plus ou moins importantes selon les régions et le texte lui-même laisse place à une certaine latitude en ce qui concerne l'établissement des déclarations :

1. Le texte ne crée pas, pour les filles et femmes non mariés et pour les veuves, une véritable obligation de déclarer leur grossesse. Il établit seulement une présomption d'infanticide en cas de décès de l'enfant si la femme a « *celé* » sa grossesse. Le fait de cacher sa grossesse conduit en effet à penser qu'elle avait prémédité de se débarrasser de « *son fruit* ». La meilleure preuve que la grossesse n'était pas cachée était donc de la déclarer officiellement et d'éviter ainsi de tomber sous le coup de cette présomption qui menait directement à la potence. Cela n'était pas toujours facile, surtout quand c'était le « *maître* » ou son fils qui était dans le coup, même si la déclaration ne comportait pas obligatoirement le nom du père. Ceux qui recevaient cette déclaration tentaient généralement de connaître le nom du père en faisant valoir à la future mère que c'était un moyen d'obtenir une indemnité ou une participation aux frais d'entretien de l'enfant.

2. La déclaration pouvait être faite auprès du curé, mais aussi du seigneur, du châtelain ou de son procureur fiscal ou encore du notaire. La faculté laissée à la future mère de faire sa déclaration auprès de l'autorité de son choix montre bien qu'elle constituait essentiellement un élément de preuve plutôt qu'un acte administratif proprement dit. On peut donc retrouver ces déclarations dans différentes archives : seigneuriales, judiciaires (série B), notariales (série E), ecclésiastiques (série G).

3. La déclaration du roi du 25 février 1708 fait obligation aux curés et aux vicaires de « publier » cet édit d'Henri II de 3 mois en 3 mois aux prônes des messes paroissiales. Les juges du Parlement de Paris rappellent régulièrement aux autorités qu'elles doivent s'assurer du respect de cette obligation et que les curés peuvent y être contraints sur leur temporel.

Dans la Vienne, il est souvent fait mention de cette obligation. Par exemple, dans les registres de Ste Croix à Angles-sur-l'Anglin, sur une page entière et d'une belle écriture le curé signait ceci à la fin de chaque année : *Je soussigné Prêtre Prieur-Curé certifie avoir publié l'Édit du Roi Henri Second de mil cinq cent cinquante six, de Trois en Trois mois au Prône de ma Messe Paroissiale, le Dimanche qui précède les Quatre-Temps de chaque saisons. A Angle ce trente-un-Décembre mil sept cent soixante dix neuf. »*

En Auvergne, les curés rechignent, semble-t-il, à cette publication. Annie FRIER a relevé une note comparable sur un registre de la paroisse de St-Robert à Montferrand : « *Je soussigné curé de la paroisse de Saint Robert certifie que l'édit d'Henri II a été publié plusieurs fois en 1785 à la messe paroissiale. » s*igné : SOALHAT. Mais c'est pour s'étonner de cette mention que peu de personne ont rencontré en terre auvergnate. En 1730, le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Riom constate, à l'occasion

d'une affaire d'infanticide, que le greffe n'a reçu aucun certificat de publication de l'édit depuis qu'il est dans l'exercice de sa charge.

Comme les autres provinces, l'Auvergne comptait évidemment beaucoup de filles « *séduites* » pour lesquelles l'avortement ou l'étouffement des nouveau-nés constituaient l'ultime moyen d'éviter un enfant, faute de savoir prévenir les grossesses. Dans « *Un procès d'infanticide au XVIIIème siècle* », Guy CITERNE retrace le procès d'une petite paysanne, Anne dite Nanon, qui garde les vaches chez Antoine GUYONNET, garde des bois-chasses et pêches de l'abbaye de Montpeyroux et qui fait l'objet d'un décret de prise de corps en date du 18 mai 1785. A l'issue de ses recherches, il estime que « au cours de la première moitié du XVIII^{e} siècle, 7,5 % au moins des mères puy-guillaumoises accouchant pour la première fois ont conçu leur enfant hors du cadre du mariage. Elles seront 15 % de 1750 à 1789, 25 % durant la Révolution et l'Empire. Environ la moitié d'entre elles ne trouveront pas d'époux pour « *légitimer leur faute* ». Encore ces statistiques ignorent-elles les délivrances clandestines mieux cachées que celle de Nanon.

ASSURANCE CONTRE LE TIRAGE AU SORT

par Georges GOUTTEFARDE (CGHAV-1728)

NDLR : Georges GOUTTEFARDE nous a transmis un texte et plusieurs documents sur un aspect assez peu connu du remplacement militaire. Le livret d'ouvrier fournit en outre une chronologie des déplacements d'un sabotier. La rédaction s'est permise de compléter et commenter le texte de notre adhérent.

Mieux vaut une campagne de sabots qu'une campagne militaire[1]. C'est ce qu'a dû penser Jean BOUCHET (fils de Jean-Baptiste), sabotier à Ressoncles, commune de Vertolaye, lorsqu'il a souscrit, le 14 mars 1851, une assurance à forfait contre le tirage au sort. Bien lui en a pris car il a tiré le n° 54 lors du conseil de révision de la classe 1850 et se trouvait donc en 1851 en instance de partir sous les drapeaux [2].

Cette assurance avait été souscrite auprès de la « *Caisse de l'Armée contre les chances de Recrutement militaire* », dirigée par M. VAILLANT fils, propriétaire, rue Saint-Esprit, Maison Brugiliolle, à Clermont-Ferrand. Louis-Joachim VAILLANT s'engageait à présenter et faire admettre par l'autorité compétente un remplaçant à Jean BOUCHET lors de son appel sous les drapeaux [3]. Cette assurance entrait en vigueur dès le paiement à Monsieur VAILLANT ou à son fondé de pouvoir de la somme de cinq cent cinquante francs. Une belle somme pour un compagnon sabotier.

Parmi les diverses clauses du contrat :
- la garantie apportée par Louis-Joachim-VAILLANT d'un remplaçant et d'en fournir un autre en cas de désertion du premier sans augmentation de prix,
- le paiement des 550 francs dans un an à partir de l'admission du remplaçant avec intérêt de 5%,
- en cas de réforme de Jean BOUCHET la somme de 550 francs est réduite à et s'il est exempté « par élévation de son numéro » la somme de 550 francs est payable immédiatement à Mr VAILLANT,
- Jean BOUCHET sera tenu de se présenter à la visite des Conseils de révision et à signer tous actes relatifs à son remplacement.

Jean BOUCHET et sa famille s'endetteront assez lourdement pour faire face à leurs obligations financières. Le souvenir en est resté chez les siens.

Notre Jean BOUCHET partira effectivement en campagne de sabots. Comme c'est la règle, départs et retours sont visés par le maire ou son adjoint, tout d'abord sur une feuille volante :
- le 4 décembre 1851 par Béal, maire de Vertolaye, qui indique qu'il est de bonnes vies et mœurs. Il a tiré le n° 54 et n'a pas encore été demandé.
- le 4 mars 1852 par l'adjoint du maire de Marlieux (Ain),
- le 4 novembre 1852 par Paulin, adjoint du maire de Vertolaye,
- le 17 mars 1853 par le maire de Marlieux,
- le 13 novembre 1853 à Vertolaye,
- le 26 mars 1854 par le maire de Marlieux,
- En novembre 1854, la mairie de Vertolaye lui délivre un Livret d'ouvrier, compagnon, etc... [4] qui lui permet d'aller travailler ailleurs et garantit son honnêteté [5] ;
- le 22 novembre 1854 à Vertolaye PAULIN, adjoint au maire, que Jean BOUCHET s'est toujours conduit d'une manière irréprochable et que jamais aucune plainte n'a été portée contre lui. Il certifie en outre qu'il a fourni un remplaçant pour le service militaire.
- le 24 mars 1855 par le maire de Marlieux (Ain),
- le 2 novembre 1855 à Vertolaye,
- le 16 mars 1856 à Bouligneux (Ain)
- le 2 mars 1857 par le maire de Marlieux,
- le 11 novembre 1857 à Vertolaye,
- le 21 novembre 1858 à Vertolaye,
- le 22 mars 1859 à St-Germain-sur-Renon (Ain),
- le 6 novembre 1859 à Vertolaye pour aller à Herment (Puy-de-Dôme),
- le 6 novembre 1861 à Vertolaye pour aller à Herment,
- le 11 décembre 1862 à Vertolaye pour aller en Corrèze,
- le 25 mars 1863 à St-Etienne-aux-Clos (Corrèze),
- le 2 décembre 1863 à Vertolaye pour aller en Corrèze,
- le 27 juin 1864 à St-Etienne-aux-Clos.

De décembre 1851 à juin 1854, Jean BOUCHET aura donc fait douze campagnes de sabots, en excluant celle de 1860/61 où il ne semble pas être parti. Dans l'Ain d'abord, à l'ouest du Puy-de-Dôme puis en Corrèze à la fin. Ces campagnes durent généralement de novembre à mars, soit quatre mois. Il a épousé le 9.10.1855 à Vertolaye Marie CHARLAT, avant de repartir dans l'Ain. Il décède avant 1890.

Jean BOUCHET aura sans doute échappé à la guerre de Crimée dont on a oublié qu'elle fit des morts parmi les jeunes de l'époque [6]. Son petit-fils Damien Jean-Baptiste BOUCHET, né le 15.09.1891, fils de François-Régis (1862-1946) et de Marie-Louise GOUTTEFARDE, n'aura pas cette chance : soldat au 139e RI, il sera tué le 2.06.1918 à Troisne (Aisne). Il est vrai que l'on ne pouvait plus s'assurer et que tout le monde dut partir.
Nous ne savons pas si Jean BOUCHET a dû faire appel à son remplaçant mais il avait conservé dans ses archives un document de 1854 relatant les évènements de Crimée.

Notes

[1] Dans le langage courant, les sabotiers parlaient de « campagne de sabots » lorsqu'ils partaient pour quelques mois d'hiver dans d'autres lieux pour exercer cette activité. Moins étudiée que celle des scieurs de longs, elle s'exerçait à partir des villages des monts du Forez, ceux d'Augerolles, La Renaudie, Olmet, Marat, Vertolaye, Job ... A La Renaudie, par exemple, il y avait 93 sabotiers recensés en 1872. Une des zones principales de leur activité était la Bresse et la vallée de la Saône pour alimenter le marché lyonnais. Ils partaient avec leur outillage et s'installaient dans des communes à proximité de forêt, utilisant fréquemment le noyer plus facile à travailler. Comme pour les scieurs de long, ils partaient jusqu'à ce qu'ils puissent s'installer sur le lopin de terre familial, souvent après partage et héritage. Comme on le voit dans cet exemple, la région lyonnaise n'était pas leur seule destination.
[2] Depuis 1818, loi « Gouvion Saint-Cyr » du 18 mars 1818, un système d'appel annuel du contingent par tirage au sort avait été mis en place pour pallier à l'insuffisance du nombre de volontaires. La durée du service étant de 6 à 8 ans, puis fixé à 7 ans en 1832 pour, selon les militaires avoir le temps de former les appelés. Il n'était pas nécessaire de faire appel à toute la classe d'âge et seuls ceux ayant tiré des numéros bas étaient susceptibles de partir. La loi prévoyait la possibilité de payer un remplaçant. Ce système inégalitaire durera jusqu'en 1872. Environ, 20% du contingent se faisait remplacer. Il en coûtait de 1.000 à 1.500 francs, soit deux ans de salaire d'un ouvrier agricole mais le prix variait en fonction des conditions économiques, du danger de guerre, ...
[3] Les remplacements étaient passés à travers des contrats de gré à gré soit entre deux individus soit par l'intermédiaire d'entreprises commerciales qui prospérèrent mais, en mutualisant les risques, permettaient d'abaisser le coût.
[4] Ce livret a été institué par l'arrêté du 9 frimaire an XII, signé par BONAPARTE, premier Consul, et CHAPTAL, ministre de l'intérieur.
[5] Son livret nous apprend, en 1854, qu'il mesure 1,64 m., qu'il a une petite tache sur la joue gauche, une cicatrice à l'index de la main droite et une au poignet droit.
[6] Tel ce Claude BEAL, né le 31.08.1833 à Marat (le Coudert-Bas), mort le 22.10.1855 de la fièvre typhoïde à l'hôpital de Kamiesch au cours de la guerre de Crimée. Son frère, Annet BEAL, était lui aussi décédé pendant son service militaire le 10 décembre 1840 à l'hôpital de Bourg-en-Bresse. Tous les deux avaient sûrement tiré un mauvais numéro.

Dans son numéro 116 (mai 2009), la revue « *Brayauds et Combrailles* » signale un acte notarié de 1838 à St-Gervais-d'Auvergne entre 10 personnes pour la création d'une bourse commune en vue d'acheter un remplaçant à ceux qui seraient désignés par le tirage au sort (une sorte de tontine). Ce même article est signalée l'existence de « *L'universelle compagnie d'assurances et remplacements militaires* », située 28 rue de l'Hôtel –Dieu à Clermont-Ferrand, Clément BLANC, directeur.

INSTALLATION DU PRÊTRE SACRISTAIN CLAUDE RODIER

relevé par Simone GASNE (CGHAV- 625)

« Le huitième jour du mois de juin, après-midi, devant nous, notaire royale et témoins soussignés s'est présenté Chanoine Claude RODIER, prêtre et vicaire de la paroisse du Bouchet St Nicolas lequel en vertu du pouvoir à luy donné par Rvd François Régis, prêtre et vicaire général du diozèse du Puy le 2e avril dernier, après la démission faite par Rvd Pierre MESSE curé de ladite paroisse du Bouchet en faveur de Monsegneur illustrissime, révérendissime, Monsegneur Marie Joseph de GALARD de Terraube, évêque du Puy, reçu Mr DUCHAMP, conseiller du Roy, le 21 mai au Puy dernier. En conséquence le dit RODIER nous requérant de nous transporter dans l'Eglise parrochiale dudit Bouchet pour le mettre en possession de la sacristie ce que nous lui avons offert, et etant parvenus avec les témoins soussignés au devant de la porte principale de l'église dudit bouchet, les cloches sonnant et le peuple assemblé, Avons trouvé Messire Pierre MESSE, curé dudit Bouchet, auquel ledit RODIER, en présence personnelle lui avons annonçé le fait de notre commission auquel avons fait lecture à voix haute et intelligible voix desdites provizions tout comme à l'Assemblée et ledit Sr RODIER a prié et requis le Sr MESSE de vouloir le mettre avec nous dans la paisible, corporelle et canonique possession de lad sacristie avec les honneurs, revenus profits et prorogations en dépendant ce que led Sr MESSE a fait et de suite led MESSE a revêtu led Sr RODIER d'un surplis; toujours les cloches sonnant, pris par la main avec nous , entre dans lad église , luy ai donné de l'eau bénite , fait le signe de la croix, conduit au-devant du maître-Autel où led RODIER a fait sa prière à genoux, adoré le St Sacrement, baisé l'Autel. DE là nous l'avons conduit à la place estalle du sacristin et de là nous l'avons aussi conduit toujours par la main avec led Sr MESSE dans la sacristie commune de lad église et nous lui avons fait ouvrir et fermer les portes d'icelle et des armoires qui servent à fermer les ornements et les meubles d'icelle. Par toutes lesquelles formalités nous avons mis led Sr RODIER en la vraye, réell, corporelle et canonique profession de lad sacristie, honneurs, revenus profits et prérogatives en dépendant pour luy, en jouir, tout aussy et de même que son prédécesseur ont et l'ont joui en laquelle prise de possession personne ne s'est opposé. De tout quoy, led RODIER nous a requis acte que nous lui avons octroyé fait et, recette…dans lad sacristie où nous nous sommes retirés en présence et assistance de J.Pierre LAC et de Jean NOHE, habitants dud Bouchet soussignés avec lesdts RODIER de ceux enquis et requi par nous, notaire apostolique recevant, soussigné CHAUVET_Notaire ».

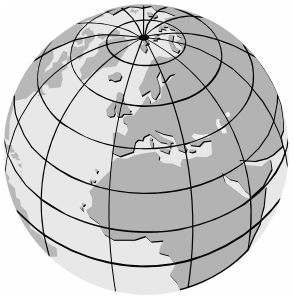

Auvergnats en migration

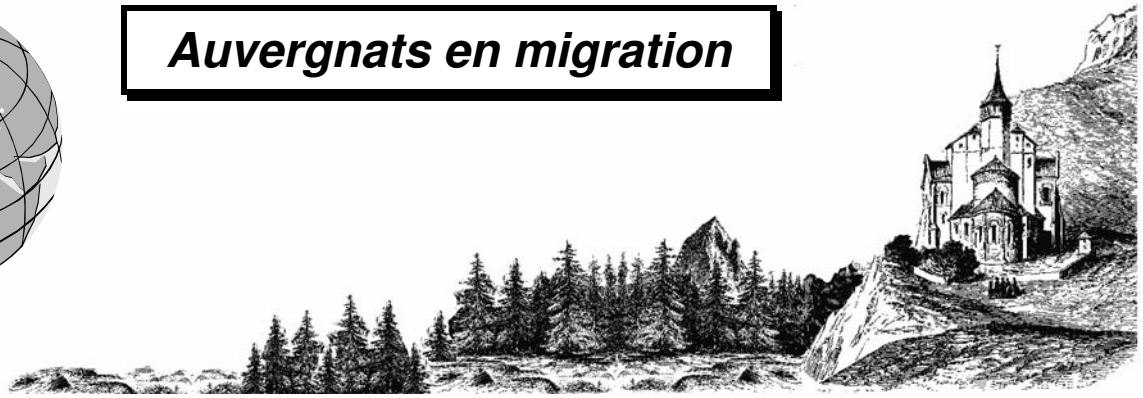

DES AUVERGNATS DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX DE MENNECY (91)

Relevé fait par Thérèse CUMANT-VIGNON

NDLR : On constatera que la grande majorité de ces migrants sont des terrassiers provenant d'une région bien délimitée de l'ouest du Velay, entre Céaux-d'Allègre au nord et Chaspuzac au sud.

On peut aussi se demander ce qui a pu les attirer dans ce qui est aujourd'hui un chef-lieu de canton et qui se trouvait au confluent marécageux de l'Essonne et de la Seine, sinon peut-être le château du duc de Villeroy.

+ 22.03.1674 : + Charles **LAUVERGNE**, pauvre mendiant de la ville de Moissat en Auvergne.

x 12.06.1702 : Pierre **PARIER,** fs + Pierre et + Anne SICARD, natif de St-Pierre de Vazeilles, diocèse du Puy, 31 ans x Madeleine LEFORT, veuve Jean DUBOIS, maître cordonnier. T : Jacques PARIER, son frère

x 28.01.1704 : Jacques **PARIER**, fs + Pierre et + Anne SICARD, natif de St-Pierre de Vazeilles x Louise NOGUET, fa Etienne et + Marie HUBERT. T : Pierre PARIER, son frère, maître entrepreneur

x 04.10.1710 : Pierre **PAVIE**, veuf de Marguerite CORBIN, marchand natif d'Auvergne, âgé de 30 à 40 ans x Anne CLORQUART, veuve de Guillaume DESCHAMPS, marchand, âgée de 40 à 47 ans.

x 18.06.1711 : + Jacques **PARIÉ**, terrassier, natif de Vazeilles, résidant depuis 10 ans dans cette paroisse de Mennecy. Présent : son frère Pierre.

o 09.04.1746 : ° Marie Catherine **HERAULT**, fa Nicolas et Catherine VERRINE. Parrain : François **PERRIN** de la paroisse de Vernasseau (Vernassal), diocèse du Puy.

x 26.05.1746 : François **PERRAIN,** 33 ans, fs Antoine, laboureur de la paroisse de Vernasseau (Vernassal) (consentement du père reçu par le notaire dudit lieu) et de Anne GARNIER ou GRENIER (sic), garçon entrepreneur, x Magdeleine PAUPINCE, veuve de Bernard GUILLOIS, fa + Michel et Geneviève CHUPPIN.

x 15.02.1751 : François **NETRÉ,** carrier âgé de 23 ans, fs + François, jardinier de la ville de Thiers, paroisse St-Genest et de Marie GÉNETY x Angélique GAUCHER, 22 ans, fa + Léonard, chartier et Angélique VERNOT de Mennecy.

x 02.05.1753 : Estienteau de Villeroy, bapt. paroisse de Céaux le 25.11.173ne **BENOIST**, fs + Antoine, marchand de la paroisse de Moyssac (?), diocèse de St-Flour et Marie THORET, garçon de la garde de robe du haut et puissant seigneur le duc de Villeroy x Marie-Louise LAURENT, fa + Antoine et Justine LE NORMAND.

+ 10.04.1762 : + Claude **BRUAIRE,** terrassier, natif de la psse de Céaux d'Allègre, âgé de 30 ans. Présent : son frère Antoine BRUAIRE.

+ 03.11.1762 : + Pierre **RENAUT** du diocèse de Clermont, 64 ans.

+ 27.08.1768 : + François **BANNIER**, journalier auvergnat, environ 22 ans.

x 09.02.1769 : Annet **COUCHARD**, garçon serrurier, bapt. le 13.12.1743 à l'église St-Pierre de Charbonnières-les-Vieilles, fs Gilbert, tailleur d'habits (+ 16.01.1761 en l'église de Blot) et + Gilberte RABASTON (y + 02.10.1747), congé du curé de Blot, x Catherine Charlotte LANCE, bapt. 10.05.1746 Mennecy, fa Antoine, serrurier et + Marie RASTOUR.

x 27.11.1769 : Jean (SOUR)MILLIAL, journalier natif de la paroisse de Monton, diocèse de Clermont, bapt. 17.10.1744, fs Jean, vigneron et Michèle PAIGNAT x Marie Laure AUBIN ° 1747, fa Nicolas, cordonnier et Anne HARDI

o 20.09.1770 : ° Marguerite Quentienne SOMMILLIALE, fa des précédents. En marge, jugement de 1821 pour correction du nom véritable **SOMMEVIALLE.**

x 05.02.1771 : Antoine **JOUVOINE (JOUVOME**), chef de terrasse au châ1, fs Vital (+ 01.04.1770 Céaux) et Louise MASSE x Marie Anne LANCE ° 04.11.1739, fa Pierre et Chalotte COLLERIN.

x 23.11.1772 : François **BOUDINHON**, bapt. 16.09.1741 paroisse de Réves (?), diocèse du Puy, fs + Claude (+ 21.11.1749) et Marie MIRMEND (+ 09.03.1758) x Catherine VILLAIN, bapt. 23.04.1743 Mennecy, fa Pierre Jean, vigneron et Françoise AGE.

+ 10.01.1773 : + Guillaume **POUGÉ,** garçon terrassier natif de St-Georges d'Aurac, 25 ans.

x 03.02.1773 : Claude **ROMEUF**, bapt. 15.02.1749 Siaugues, fs Claude et Anne ARMAN, de droit de cette paroisse de Mennecy x Isodore PLECAUD, de Mennecy, fa Denis (+1756) et Anne DELIVET.

+ 14.09.1773 : + Guillaume **THOURIN**, journalier, natif de la paroisse de Besse en Chandesse, 26 ans.

x 31.07.1775 ; Antoine **COURTEZ**, bapt. 05.08.1749 à St-Martin de Chaspuzac, du lieu de Morial, fs Pierre et Marie VINCENT, depuis plusieurs années de cette paroisse, x Françoise BRUNET, bapt. 31.12.1750 Mennecy, fa + Toussaint et Anne VUILLERET.

x 02.08.1775 : Pierre **BERNARD**, bapt. 11.04.1747 à Siaugues-St-Romain, évêché de St-Flour, fs Laurent (+ 14.04.1757 St-Romain) et Catherine SABATIER x Catherine MOULLÉ, bapt. 26.10.1752 Mennecy, fa Denis et Catherine DALIVET.

x 17.06.1776: Claude **RIVIERE**, terrassier, bapt. 29.02.1748 à Vernassal, diocèse du Puy, fs Claude (y + 03.06.1766) et Marie PORTAL (y + 19.05.1770) x Marie Marguerite CHARTON bapt. 26.04(?).1756, fa + Nicolas Guillaume et Anne Hélène NOËL.

x 27.06.1776 : Claude **CUZY**, terrassier, bapt. 18.05.1750, de Montagnac-le-Roi, paroisse de Vernassal, fs NN et Marie RIVIERE (+ 1762) x Marie Jeanne TIENNEMENT bapt. 13.08.1748 Mennecy, fa Antoine (+1770) et Marie Jeanne BEAUVAIS, d'où Marie-Louise ° 29.06.1776.

x 27.11.1776 : Pierre **REYMOND**, terrassier, du lieu de Chalignac, bapt. 25.10.1752 paroisse de Saint-Vincent, diocèse du Puy, fs Etienne et + Anne BONDON x Françoise ROCHE, bapt. 1753 Mennecy, fa Jacques et Marie Françoise AGE.

x 18.01.1777 : Pierre **LEDON**, terrassier, bapt. 10.11.1741 Céaux, fs + Benoît et + Jeanne GARNIER x Charlotte Françoise PASTER, fa André et Françoise FOUQUET.

x 18.01.1777 : Etienne **PLANTIN**, terrassier, bapt. 30.04.1747 à St-Hilaire de Loudes, diocèse du Puy, fs Pierre et + Agnès ROUSSAT x Thérèse PASTER bapt. 13.06.1748 Mennecy, fa André et Françoise FOUQUET.

x 03.02.1777 : Guillaume **ALEZAI**, terrassier, ° 25.12.1744 hameau de Montgon, paroisse de GRENIER (43), diocèse de Saint-Flour, fs + Jean et + Marguerite CHAUVIN (?) x Marie Noëlle RICHARD bapt. 1755 Mennecy, fa + Louis et Marie-Anne PATUREAU.

x 09.06.1777 : Jacques **JACOMONT**, bapt. 19.09.1749 Craponne, diocèse du Puy, fs Antoine **JACQUEMONT** et Thérèse FAYE x Marie Catherine THIERRY, bapt. 23.07.1733, fa + Denis et + Marie Jeanne TISSIER.

x 22.11.1790 : Jean **BEGON** (OU ou AN), terrassier, fs de Michel, laboureur et de + Marguerite JARRY de la paroisse de Chassagnes, diocèse de St-Flour x Marie Louise GUENET, fa Françoise et Marie MOYNET.

+ 26.01.1795 : + Jean **ROMEUF,** natif de St-Geneys, diocèse du Puy, fs Mathieu et Anne PELISSE, 28 ans. Présent :son frère Claude, demeurant à Ris (-Orangis)

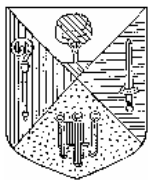

Personnages et familles

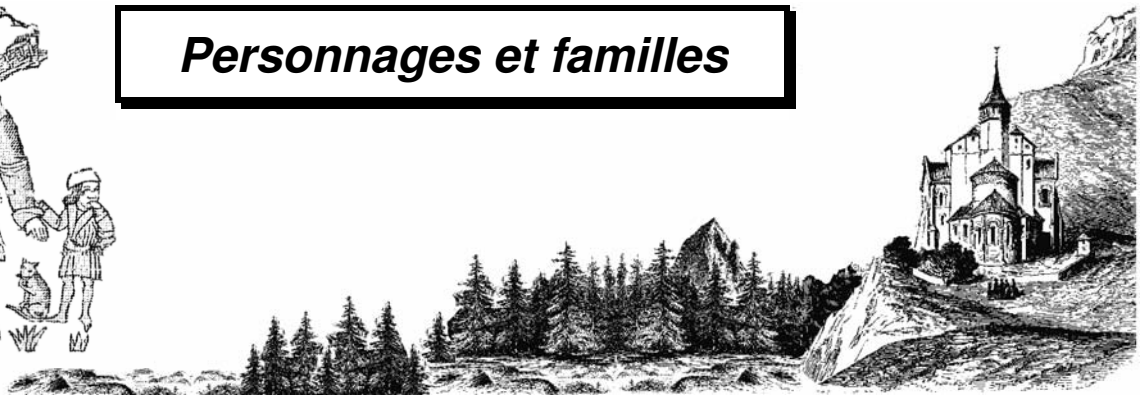

Racines auvergnates de René CLAIR

Les CHOMETTE des Combrailles

par Henri PONCHON (CGHAV – 62)

L'Auvergne, et plus particulièrement le Puy-de-Dôme, peut s'enorgueillir de quelques grands talents du cinéma mondial, metteurs en scène ou acteurs. Pour les réalisateurs, nous avons déjà évoqué dans la revue Maurice PIALAT, né en 1925 à Cunlhat, et Robert BRESSON, né en 1901 à Bromont-Lamothe dont l'origine auvergnate est régulièrement évoquée. Par contre il est moins habituel de rattacher à l'Auvergne René CHOMETTE dit René CLAIR dont le grand-père Michel CHOMETTE est né à Pontaumur et le bisaïeul Antoine CHOMETTE à Bromont-Lamothe, tout comme BRESSON.

René Louis CHOMETTE, dit René CLAIR, est né à Paris, le 11 novembre 1898, au 11 rue des Halles dans le quartier du même nom, six mois après ARLETTY qui a vu le jour le 15 mai 1898 à Courbevoie et dont les parents viennent eux aussi des Combrailles, tout comme le grand-père CHOMETTE.

René CLAIR *(Droits réservés)*

Après des études dans deux prestigieux lycées parisiens, Montaigne, puis Louis-le-Grand, il effectue la Première Guerre mondiale dans les ambulanciers. À la fin du conflit, il entame une carrière de journaliste à *L'Intransigeant*, sous le pseudonyme de René DESPRÈS, écrit des poèmes sous le nom de René DANCENY, réservant le nom de CHOMETTE à une future carrière littéraire. Il s'essaie au métier d'acteur mais peu fier de sa performance dans le *Sens de la mort,* il choisit, un peu par hasard, dans le train qui le ramenait de Nice à Paris le pseudonyme de René CLAIR qui devait lui rester au cinéma. Et c'est ainsi que le nom de CHOMETTE n'entra pas à l'Académie française.

Il devient assistant de Jacques de BARONCELLI, puis d'Henri DIAMANT-BERGER. A partir de 1923, il se lance à son tour dans la réalisation. Sa filmographie est impressionnante avec quelques chefs d'œuvre du cinéma français :
Paris qui dort - son premier film en 1923,
Le Fantôme du Moulin-Rouge (1924),
Le Voyage imaginaire (1925),
Les Deux timides (1928),
Sous les toits de Paris (1930),-son premier film parlant,
À nous la liberté (1931),
Le Million (1931), *Quatorze juillet* (1932),
Le Dernier milliardaire (1934),
Fantôme à vendre (1935),- son premier film anglais,
Air pur (1939),
Ma femme est une sorcière (1942),
C'est arrivé demain (1943),
Le silence est d'or, en 1946, pour son retour au cinéma français après l'Occupation, pendant laquelle il avait été déchu de la nationalité française par les autorités de Vichy pour avoir préféré travailler à Hollywood plutôt que sous la férule allemande,
La Beauté du diable (1949),
Les Belles de nuit (1952),
Les Grandes Manœuvres (1955),
Porte des Lilas (1957), *Tout l'or du monde* (1961),
Les Fêtes galantes (1965). .

Il est également l'auteur de plusieurs romans et nouvelles : *Adam, De fil en aiguille, La Princesse de Chine, Jeux de*

hasard, ainsi que d'essais : *Le Cinématographe contre l'esprit, Réflexion faite, Comédies et commentaires.*

René Clair était un écrivain qui, par ses scénarios toujours rédigés par lui, fit du sujet cinématographique un genre littéraire.

Grand prix du cinéma français en 1953, René CLAIR est élu à l'Académie française le 16 juin 1960, par 18 voix, au fauteuil de Fernand GREGH, faisant entrer le Septième art sous la Coupole. C'est sur la scène de l'Opéra royal du château de Versailles qu'il y est reçu solennellement par Jacques de LACRETELLE, le 10 mai 1962.

Henri LANGLOIS a écrit à son propos : « *Dans le monde entier, depuis vingt-cinq ans, un seul homme personnifie le cinéma français : René CLAIR. Mieux encore, il résume aux yeux de l'étranger non seulement notre cinéma, mais l'esprit même de notre nation ; il est considéré à la fois comme le successeur de FEYDEAU et de MOLIERE.* »

Le grand prix du cinéma décerné par l'Académie française porte désormais son nom. Il meurt le 15 mars 1981 à Neuilly-sur-Seine, au 11 bis avenue de Madrid, âgé de 82 ans. Il a longtemps habité au 2, rue du Château, en cette même commune.

René CLAIR avait épousé en 1926 Bronia PERLMUTTER, modèle d'origine polonaise, peinte, entre autres, par Moïse KISLING (tout comme le fut ARLETTY) à laquelle « *il voue, pour toujours, un amour inaltérable et qui sera pour toute l'œuvre, pour toute la vie à venir, soutien, recours, force, partage.* » (Pierre MOINOT, discours de réception à l'Académie française du 20 janvier 1983, succédant à René CLAIR)

Monument de la famille CHOMETTE au cimetière de Neuilly

Les quartiers auvergnats de René CLAIR

1. René Lucien CHOMETTE, dit René CLAIR, cinéaste, membre de l'Académie française, ° 11.11.1898 Paris 1er, + 15.03.1981 Neuilly-sur-Seine, x 1926 Bronia PERLMUTTER (+ 15.07.2004), d'où un fils Jean-François.
René CLAIR est enterré, ainsi que son frère Henri CHOMETTE, au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine.

2. Marius François CHOMETTE, commerçant à Paris, administrateur de sociétés, fondateur de la société Chomette-Favor, ° 29.06.1867 Lyon 3e, + 28.11.1946 à

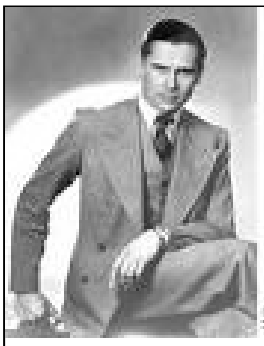

Henri CHOMETTE
(1896-1941)

Le magasin Chomette-Favor, à Paris

l'Hôtel-Dieu de Paris (4e), x Paris 1er 29.06.1895 Marie Berthe SENET (1875-1946), qui décède à leur domicile de Neuilly (2 rue du Château), fa de Louis Henri SENET (1844-1878) et de Marie Philomène MOREL (1845-1890)

4. Michel CHOMETTE, contremaître maçon en 1864, entrepreneur en construction en 1867, voyageur négociant en 1873, commerçant à Paris vers 1885, ° 30.10.1839 Pontaumur, + 23.10.1904 à Viroflay (78), x Lyon 3e 25.06.1864 Jeanne DUMONT (° 4.12.1846 Flacé-les-Macon), fa de Jean et Françoise CHARDIGNY..
Il habite au 177 rue Madame, Lyon 3e en 1864, au 212 rue Moncey en 1867, au 97 cours Lafayette en 1873, puis s'installe ensuite à Paris, quartier des Halles et se retire à Viroflay (45 rue du Louvre) après avoir cédé son magasin à son fils.

8 Antoine CHOMETTE, °01.08.1810 Bromont-Lamothe (Montot) + 14.08.1863 Lyon 3e x Villosanges 20.01.1839

9. Marie VERNEDE, ° 16 .09.1812 Villosanges (les Isserts) + 11.12.1873 à Lyon 3e (9 rue Champfleury)

16. Blaise CHOMETTE, cultivateur, ° 09.11.1780 Bromont, +25.06.1846 Bromont-Lamothe, x Montfermy 18 pluviôse an 12,

17. Jeanne CHOMETTE, °30.09.1784 Montfermy (Malleret), + 5.07.1840 Bromont-Lamothe (Montot),
Note : Le même jour se marient François CHOMETTE, cultivateur, 23 ans, ° 22.11.1781, frère de Jeanne CHOMETTE, et Françoise CHOMETTE, 27 ans, ° 12.11.1777, sœur de Blaise CHOMETTE.

18. Antoine VERNEDE, cultivateur à Villosanges (les Isserts) ° 20.09.1772, + 29.12.1820 Villosanges (les Isserts) x Pontaumur 5.02.1811
veuf de Michelle MONTPEYROUX (+ 28.01.1810)

19. Claire ROUSSEL, ° 19.03.1778 Pontaumur, + 02.02.1845 Villosanges,

32. François CHOMETTE, de Montfermy, + 22 ventôse (ou nivose) an 8 Bromont, x Bromont 04.06.1776

33. Marguerite COURTADON, de Bromont (Montot), ° ca 1742 + 7.06.1819 Bromont (Montot) âgée de 77 ans, veuve de François CHOMETTE,

34. Jean CHOMETTE, ° 28.04.1740 Montfermy (Malleret), x Bromont 08.02.1772

35. Louise LABONNE, de Bromont (Bessat),

36. Gilbert VERNEDE, + 29.10.1793, x Villosanges 15.09.1768 avec dispense 2/2e de gré de consanguinité

37. Amable JOHANNY, + 19.03.1780

38. François ROUSSEL, cultivateur aux Isserts, ° ca 1730 + 16.07.1811 Pontaumur (les Isserts) âgé de 82 ans,

39. Claire BELLOEUF, ° ca 1737 + 20.02.1806 Pontaumur âgée de 69 ans,

64. Blaise CHOMETTE, de St-Jacques d'Ambur, ° ca 1704, + neuf messidor 1794 an 2 (sic !) Montfermy âgé de 90 ans, x Montfermy 25.02.1732 (le nom des parents ne figure pas sur l'acte),

65. Françoise PERRIER,

66. Mathieu COURTADON, de Bromont (Montot), x Bromont 25.02.1743

67. Michelle REGNIER, de Bromont (Geneix),

68/69 = 64/65

70. Louis LABONNE, + av. 1781, x Bromont 13.02.1741,

71. Catherine POUX, + entre 1781 et 1786, de Bromont (Puy de l'âne),

72. François VERNEDE,+av. 1768, x Landogne 16.02.1733

73. Mathieuse JOHANNY, + av.1768

74. François JOHANNY, +av. 1768, x Landogne 16.02.1733

75. Gilberte VERNEDE
Le nom des parents ne figure pas sur l'acte de x du 16.02.1733. Compte tenu de la dispense de consanguinité, il est probable que François (x Gilberte VERNÈDE) d'une part et François et Mathieuse JOHANNY d'autre part étaient frères et sœurs.

130. Georges PERRIER
131. Jacqueline CHIROL, + av. 1732,
132. Benoît COURTADON
133. Marguerite PRUGNE, + av. 1743,
134. Henry REGNIER, x Bromont 24.02.1716,
135. Marguerite LACOST,
140. Pierre LABONNE, x Bromont 17.06.1694,
141. Marie TIXIER,
142. Antoine POUX, + av. 1741,
143. Anne PERRIER,

280. Estienne LABONNE
282. Guillaume TIXIER

Pour l'ascendance non auvergnate, on trouvera des compléments dans le numéro 149 de Gé-Magazine**.**

Note sur les paroisses et communes
La paroisse de Bromont est devenue Bromont-Lamothe à la Révolution. C'est pourquoi j'ai indiqué les actes à Bromont avant la Révolution et Bromont-Lamothe après celle-ci. La commune de La Goutelle a été créée en 1872 à partir de Bromont-Lamothe. Le Montot ou Monthaut est sur la commune de La Goutelle.
Les habitants du village des Isserts sont enregistrés tantôt à Villosanges tantôt à Landogne

Le patronyme CHOMETTE

Il est courant en Auvergne et doit son origine aux nombreux villages de la Chomette (ou Chaumette) existant ici ou là.
Selon Michel Boy, CHOMETTE est issu du vieil occitan ou bas-latin CALMA, désignant un plateau plus ou moins dénudé, avec le suffixe diminutif -etum. Calma est lui-même lié à une racine préceltique CAL souvent associé à un plateau rocailleux.
De cette forme « calma » sont issus, selon lui, dans l'arrondissement d'Ambert : la Chaulme, la ou les Chaux, la Champ, Chalagiraud (la Chalm à Giraud), Longechaud (longa calma), Chalembel … Et associés aux diminutifs -etum, -ilum ou -itta, les lieux tels que Chomet, Chomel, Chomette, Chomis, Chomeil, Chomelix …
Dans le Puy-de-Dôme, on peut repérer des lieux de la Chomette, la Chaumette ou les Chaumettes:
- autour d'Ambert à Valcivières, St-Clément-de-Vallorgues, Dore l'Eglise, St-Just
- à la Renaudie (canton de Courpière),
- à Saint-Victor-Montvianeix dans la montagne thiernoise,

Dans les Combrailles : Condat-en-Combrailles, Miremont, St-Priest-des-Champs, Voingt, St-Sauves-d'Auvergne, Menat, Tauves
auxquels il faudrait ajouter des lieux aujourd'hui disparus. On en trouve également dans le Cantal et la Haute-Loire.

La plupart de ces villages ont sans doute fourni une source de familles CHOMETTE, sans lien entre elles. On a donc l'embarras du choix pour les CHOMETTE de René CLAIR, le plus proche semblant être la Chomette de Miremont, paroisse dans laquelle il existe une concentration de mariages CHOMETTE ou CHAUMETTE au 18e siècle.

Le parcours de la famille CHOMETTE, des Combrailles à Paris via Lyon

Blaise CHOMETTE x Montfermy 18 pluv. an 1**2 Jeanne CHOMETTE**, d'où nés à Bromont- Lamothe (Montot) :
1. Marguerite, °11.01.1807,
2. Marie, °30.08.1808
3. Antoine, ° 01.08.1810, + 14.08.1863 Lyon, x 20.01.1839 Marie VERNEDE, qui suit,
4. Michel, °31.01.1813
5. Annet, °19.12.1814
6. Jean, °24.01.1821,
7. Marien, °13.04.1823,
8. Marie, ° 15.09.1825, le père Blaise est dit *présentement absent*,
9. Annet, ° 31.10.1829, la mère a alors 45 ans,

Les CHOMETTE s'installent à Lyon
Antoine CHOMETTE et Michelle VERNEDE s'installent, avec leurs enfants à Lyon, troisième arrondissement, autour des années 1850. Comme souvent en Combrailles, le cultivateur est devenu maçon. Les enfants s'y marient sans quitter l'arrondissement.

Antoine CHOMETTE, métayer à Pontaumur (Landogne) en 1839, puis à partir de 1842 cultivateur à Bromont Lamothe (Montot), °01.08.1810 Bromont-Lamothe

(Montot) + 14.08.1863 Lyon 3e x Villosanges 20.01.1839 **Marie VERNEDE**, ° 16 .09.1812 Villosanges (les Isserts) + 11.12.1873 à Lyon 3° (9 rue Champfleury), d'où :

1. Michel CHOMETTE, contremaître maçon en 1864, entrepreneur en construction en 1867, voyageur négociant en 1873, commerçant à Paris à partir des années 1885, °30.10.1839 Pontaumur, + 29.10.1904 Viroflay (78), x Lyon 3e 25.06.1864 ***Jeanne DUMONT*** (°4.12.1846 Flacé-les-Macon),
2. Louis CHOMETTE, maçon puis employé du Chemin de fer, °28.02.1842 Bromont-Lamothe, +11.01.1895 Lyon 3e (5 chemin de Ronde) x Lyon 3e 15.12.1866 ***Marie-Adélaïde GENDRE***, née à la Guillotière (Lyon 3e), fa de +Jean et Marie ALLEX,
Note : La mère de Louis est appelée, par erreur, Anne ROUSSEL dans l'acte de naissance.
3. Michel CHOMETTE, cimentier, ° 28.08.1844 à Bromont-Lamothe,+ 13.10.1884 Lyon 3e (11 rue Champfleury) x Lyon 3e 17.02.1872 ***Marguerite GUGLIONE***, dévideuse, ° à Turin 11.12.1849, fa de Gustave et Marie LOMBARDI,
4. Marien CHOMETTE, employé de commerce, °13.05.1847 Bromont-Lamothe, x Lyon 3e 14.05.1872 ***Mathilde Etienette PIROT***, demoiselle de magasin en 1872, °18.03.1852 La Guillotière (Lyon 3e), fa de Jean Germain PIROT, charron-forgeron, demeurant à Briantes, canton de La Châtre (Indre), et de Marguerite MANTOUX, habitant Lyon, rue du Château, maison Rochon,

Il ne semble pas y avoir eu d'autre naissance que les 4 garçons ci-dessus.

Mariage de Michel CHOMETTE *(sosa 4 de René CLAIR)*

Il est ainsi rédigé sur les registres de Lyon, 3° arrondissement à la date du 25 juin 1864 :

« *…Michel Chomette contremaître maçon demeurant en cet arrondissement avec madame sa mère au 177 rue Madame né à Pontaumur le 30 octobre 1839 (exempté de la classe 1859), majeur et fils légitime de défunt Antoine Chomette décédé en cet arrondissement le 14 août 1863 et de vivante Marie Vernède…* »
Son épouse Jeanne DUMONT, sans profession, habite chez ses parents, Jean, jardinier, et Françoise CHARDIGNY, au 2 rue des Trois Rois dans le même arrondissement. Elle est née le 4.12.1846 à Placé-les-Macon (Saône-et-Loire) ; elle a 17 ans et quelques mois.
Les témoins au mariage sont :
- Louis CHOMETTE, frère de l'époux, maçon, 22 ans, habitant aussi 177 rue Madame,
- François PLATIERE, marchand de charbon, 4é ans, 6 rue des Trois Rois,
- Benoît LEBLANC, marchand de chaux à Méribel, 62 ans,
- Jean ABOUZIT, tailleur d'habits, 33 ans, 17 cours Lafayette.

Les époux et les témoins ont signé l'acte.

Michel CHOMETTE, de Lyon à Paris

Après avoir participé aux travaux de fortification de Lyon en 1870 où il aurait fait connaissance de GAMBETTA, Michel CHOMETTE change d'activité et devient le principal représentant d'une fabrique de savon de Marseille. Vers 1885, il achète, à Paris, une petite maison de vente d'huiles et de savon et ouvre aux Halles, la Savonnerie des Chateliers. La construction des pavillons de Baltard, entre 1852 et 1870, a dynamisé le quartier et le magasin Chomette connaît une belle activité.
De son côté, son fils Marius, né en 1867, après une expérience pénible de pensionnaire qu'il évitera à ses deux fils, devient représentant d'une fabrique de pâtes alimentaires et épouse, en 1895, Marie SENET, fille de petits commerçants des Batignolles, originaires de Champagne. « *Mon père et ma mère, de caractères différents, formaient un charmant ménage français. Ils se complétaient à merveille.* », écrira René CLAIR. Lui, ardent patriote, fils de républicain bon teint, un peu anticlérical et aussi anti-dreyfusard ; elle pratiquant la religion catholique avec une rigueur toute protestante.
Deux fils vont leur naître, Henri le 30 mars 1896, et René le 11 novembre 1898 au 11bis rue des Halles, alors que les parents attendaient une fille Jeanne. Pour sa part, Michel CHOMETTE laisse la gestion du magasin à Marius et Marie et se retire dans un pavillon de Viroflay, proche du bois de Meudon, où ses petits-enfants aiment venir l'été ; Michel y décède en 1904.
A Paris, la clientèle se développe sans cesse ; les CHOMETTE proposent tous les produits nécessaires à l'hôtellerie. En 1925, ils s'associent aux Papeteries de Navarre, fabricants du papier Favor pour nappes, serviettes en papier et papier hygiénique, et créent la société Chomette-Favor avec un imposant magasin rue du Renard.
La plus importante filiale du groupe ECF (750 personnes, 180 millions d'euros de chiffre d'affaires), la société existe toujours ; elle est installée à Grigny au 1, rue René Clair (cela va de soi). Elle se dit leader national pour fournir tout le petit matériel d'équipement pour les professionnels de la restauration, avec sûrement de nombreux clients auvergnats : un catalogue de 436 pages et 20 000 références.

Les informations ci-dessus sont empruntées à une biographie du cinéaste : ***Le mystère René CLAIR*** par Pierre BILLARD, Plon, 1998.

Henri CHOMETTE, le frère de René CLAIR

Il a vécu dans l'ombre de son frère ce qui lui a valu le sobriquet de " clair-obscur ". En fait, selon les historiens du cinéma, il a précédé son frère derrière la caméra et a participé au mouvement de l'avant-garde qui accordera une grande importance au découpage et au montage des scènes en privilégiant la forme sur le fond, théorie illustrée par trois courts-métrages muets : *Jeux des reflets et de la vitesse* (1923), *A quoi rêvent les jeunes filles ?* (1924) et *Cinq minutes de cinéma pur* (1925).
Henri Chomette tournera quelques films *Le chauffeur de mademoiselle* (1927) et *Requin* (1930), premier film parlant tourné en France. Il poursuit sa carrière éprouve à Berlin avec des versions françaises de succès allemands. Revenu en France, il réalise ce que l'on considère comme son meilleur film, *Prenez garde à la peinture* (1933), modeste succès commercial. Vers la fin des années 30, il ne tourne plus que pour le cinéma des armées et décède à Rabat au Maroc le 12 août 1941. Il est enterré à Neuilly.

ENTRE COMMERCE, LABOUR ET NOBLESSE : LA FAMILLE DE CHANTELOUBE, de Gouttières, St Maigner, et Paris

par Jean Noël MAYET (CGHAV – 657)

La courte étude qui suit est consacrée à la famille de CHANTELOUBE, connue dès le milieu du XVI[e] siècle à Gouttières, et dont les descendants auront des fortunes nombreuses, une branche migrée à Paris accédant aux portes de la noblesse, une autre branche faisant souche comme laboureurs à St Maigner.

Les premiers membres connus appartiennent à la bourgeoisie rurale des Combrailles mais leur origine reste un peu mystérieuse.

En effet, le patronyme CHANTELOUBE, rare en Combraille auvergnate, est par contre répandu un peu partout en France, par exemple dans le Livradois, le Limousin, le Poitou.

Certes, les premiers CHANTELOUBE à Gouttières sont sieurs du domaine de Chanteloube, mais il pourraient plutôt avoir donné leur nom au lieu que celui-ci être à l'origine de leur patronyme.

En effet, ces CHANTELOUBE semblent avoir eu des intérêts dans la Marche : le 09.11.1544, la seigneurie de Bellegarde dans la Marche, capitale du pays de franc-alleu est engagée par le pouvoir royal, conjointement à Guillaume DUFRAISSE, François de CHANTELOUBE et Paul DRUDY !

Or les CHANTELOUBE de Gouttières et les DUFRAISSE également de Gouttières se sont justement alliés par mariage dans la première moitié des années 1540. Les DRUDY sont quant à eux une famille bourgeoise de St Gervais d'Auvergne, peut-être également apparentés aux CHANTELOUBE : Gilberte DRUDY la fille de Paul DRUDY épousera (Cm 08.11.1581, B. Ins. 95 f°194) Antoine FAURE, et François de CHANTELOUBE, le petit-fils de François de CHANTELOUBE épousera (x 05.02.1579 à Gouttières) Jeanne FAURE.

Les CHANTELOUBE bourgeois de Gouttières

I. François de CHANTELOUBE, est probablement le père du suivant :

II. Jean de CHANTELOUBE, décédé entre 1577 et 1582, x *Claudia DUFRAISSE*, probablement la fille de Guillaume DUFRAISSE, notaire à Gouttières, dont :

- Guillaume, baptisé 20.11.1544 à Gouttières, parrain Guillaume DUFRAISSE et François de CHANTELOUBE (dans ce cas, ses grands-pères), marraine Catherine de VESCHONNET (patronyme difficile à lire ?) + avant 1582, sans postérité semble-t-il.
- Pierre, qui suit en III.
- François, qui suivra en II.bis.

III. Pierre de CHANTELOUBE, + 25.10.1593 à Gouttières, habitant Chamflux paroisse de Gouttières, x *Perronelle PAYRARD*, dont postérité mais qui semble-t-il n'a pas survécu :

- Jean, baptisé 14.04.1577 à Gouttières, parrain Jean de CHANTELOUBE, marraines Jeanne DUFRAISSE et Anne PAYRARD.
- Jeanne, baptisée 12.07.1580 Gouttières, parrain Guillaume PAYRARD, marraines Jeanne FAURE et Michelle de M…

III.bis. François de CHANTELOUBE + après 1606, sieur de Chanteloube, x 05.02.1579 à Gouttières Jeanne FAURE. Il est accenseur en partie de la seigneurie de Rochedagoux. Honorable Homme François de CHANTELOUBE, du lieu de Chanteloube, et sa femme honorable femme *Jeanne FAURE* font une vente et donation le 15 août 1579 (B. Ins. 91 f°49) à noble homme Jean de MURAT (il est probable que sa femme est apparentée à Messire Jean FAURE prêtre de St Amable de Riom, qui est également cité dans la vente de 1579). Toujours avec sa femme, il fait une autre vente et donation le 22 juin 1582 (B. Ins. 98 f°153v°) à Me François DARMAUD notaire de Gouttières. Il ratifie avec son frère Pierre (acte devant Me François DARMAUD) le partage des biens de feu leur père le 3 août 1582, l'acte mentionne leur frère décédé Guillaume (B. Ins. 98 f°92). De son mariage :

- François, baptisé 25.10.1579 à Gouttières, parrains Jean FAURE et François de CHAZERAT, marraine Péronnelle PAYRARD.
- Étiennette, + avant 1653, x Cm 19.01.1606 (Me BARTHOMIVAT) Gervais AMOUROUX + avant 1653, fils de + Pierre. Dont postérité.
- Étienne, qui suit en IV.
- Pierre, qui suivra, auteur de la branche de St Maigner.
- Anne, baptisée 15.04.1586 à Gouttières, parrain Gilbert de CHANTELOUBE, marraines Anne PEYNY et Anne GARREAU (celle-ci est épouse de Me Gabriel DUFRAISSE). Elle aura de Gilbert RAYNAUD un enfant naturel, Péronnelle RAYNAUD, baptisée 24.12.1609, parrains Claude DUTHEIL et Guillaume de CHANTELOUBE, marraine Antoinette CARTIER.
- Blaise, qui suivra, auteur de la branche parisienne.
- Jean, baptisé 06.10.1591 à Gouttières, parrains Blaise FOURNIER et Gervais LAUSSEDAT, marraine Étiennette de CHAZERAT.
- Probablement Guillaume de CHANTELOUBE, parrain en 1609 de Péronnelle RAYNAUD.

IV. Maître Étienne de CHANTELOUBE, baptisé le 27.01.1583 à Gouttières, parrains Gilbert PRACROS et Étienne de CHAZERAT, marraine Antoinette BERTRAND, + 05.04.1668 à Gouttières à l'âge respectable pour l'époque de 85 ans. Il réside au Cros de Motte à Gouttières. Le 11.06.1661, atteint *« de maladie corporelle »*, il fait son testament (Me CHAMALET), avec un legs spécifique pour sa petite-fille Jeanne REBOURG. Il x 15.11.1612 à Gouttières *Clauda BOUDAUD*, ° 05.02.1594 à Gouttières + 06.01.1651, fille de Christophe BOUDAUD, notaire à Gouttières, et de Jeanne ROUDIER (sa filiation peut être déduite de la parenté au 4[e] degré de son arrière-petite-fille Jeanne CHAFFRAY avec Pierre BOUDAUD lors de leur x 23.01.1695 à Gouttières). De leur mariage :

- Charles, baptisé 07.09.1613 à Gouttières, parrains Me Charles DUFRAISSE, Gervais BOUDAUD, Étienne GARREAU, marraine honnête femme Anne GARREAU, Clauda de CHAZERAT, Marguerite PEYRONNY.
- Jeanne, baptisée 26.10.1614 à Gouttières, parrain Me

Blaise de CHANTELOUBE, marraine Jeanne ROUDIER, témoins Charles DUFRAISSE et Gabriel PRACROS.
- Françoise, baptisée 22.03.1617 à Gouttières, parrains Me Gilbert PRACROS et Pierre de CHANTELOUBE, marraines Anne GARREAU et Françoise BRAVY (?).
- Vincent, + 15.02.1676 à Gouttières, x 24.02.1651 Gouttières Gabrielle REBEYROLLES + 13.07.1691. Le couple semble avoir été sans postérité : lors du cm de Michel REBEYROLLES le jeune, tailleur d'habits, et de Jeanne REBOURG (Me CHAMALET) le 08.06.1668 (x 27.11.1668 à Gouttières), le futur reçoit une donation de sa tante Gabrielle REBEYROLLES, et la future est instituée héritière par son oncle Vincent de CHANTELOUBE… Celui-ci réside au Cros de Motte à Gouttières. Le 17.11.1670 (Me CHAMALET), solidairement avec son neveu Michel REBEYROLLES, il passe une transaction avec Me Pierre BOUDAUD (qui en fait son cousin germain).
- Péronnelle, + 16.04.1663 à Gouttières, x cm …10.1653 (Me CHAMALET) Jean REBOURG de St Julien la Geneste, + 11.02.1679 ou 14.05.1683 à Gouttières, fils de Blaise REBOURG. Dont sept enfants, mais seules quatre de leurs filles survivront (selon le cm 08.06.1668 de l'aînée, Me CHAMALET) : Jeanne x 27.11.1668 à Gouttières Michel REBEYROLLES, Louise x 01.03.1677 à Gouttières Octavien CHAFFRAY, Gilberte x 15.02.1681 à Gouttières Gabriel FAUGIERET, Michelle x 26.06.1688 à Gouttières Michel CLAIRET.
- Gilberte, + 26.10.1677, x Antoine GOURSONNET + 14.09.1667 à Gouttières. Le 01.10.1677, le curé de Gouttières reçoit ses dernières volontés, elle fait un legs à sa nièce Gilberte REBOURG *« pour les bons services qu'elle lui a rendu »* (Me CHAMALET). Elle aussi morte sans enfants ?

Les CHANTELOUBE laboureurs de St Maigner

IV. Pierre de CHANTELOUBE, fils de François et de Jeanne FAURE, baptisé 27.08.1584 à Gouttières, parrains Martin PRESSONNET et Gabriel DUFRAISSE, marraine Marguerite DUFRAISSE. Il x *Gabrielle BRAVY* dont :
- François, qui suivra en V.bis.
- Anne, baptisée 16.01.1614 à Gouttières, parrains Gabriel PRACROS, Étienne de CHANTELOUBE, marraines Anne GARREAU, Gilberte de CHANTELOUBE.
- Françoise, baptisée 22.11.1617 à Gouttières, parrains Gabriel SOULIER, Étienne PRACROS, marraine Françoise BEAUFORT.
- Peut-être Pierre qui suit en V.
- Peut-être Jacqueline + avant 1697, x François BRAVY, ° vers 1619 + 15.06.1699 St Maigner. Dont postérité.

V. Pierre de CHANTELOUBE + avant 1673 x *Péronnelle MARTIN* + après 1673, dont :
- Françoise de CHANTELOUBE x 31.01.1673 à St Maigner Blaise BARSE, fils de Gilbert et+ Françoise DELAFARGE.

V.bis. François de CHANTELOUBE, baptisé 09.07.1611 à Gouttières, parrains François de CHANTELOUBE, Gervais LAMOUROUX, marraines Gervaise BARON, Catherine PIQUET. Il est déjà installé à Goutaudot paroisse de St Maigner : le 14.02.1650, il passe une transaction avec Pierre de GOUTAUDOT (Me CHAMALET). Il x Jeanne FAVIER + 03.11.1696 à St Maigner, dont :
- Antoine, qui suit en VI.
- Philippe + après 1672.
- Marie + après 1672.

VI. Antoine CHANTELOUBE, + 21.05.1710 à St Maigner, laboureur, x *Anne GRENAT* + 23.07.1724 à St Maigner, dont :
- Blaise, qui suit en VII.
- Jeanne ° 22.07.1685 à St Maigner x 08.02.1714 à St Maigner Jean MARCHAND, fils de Gilbert et Marie SABOURET.
- Gilbert, ° 23.04.1688 à St Maigner.
- Philippe, ° 23.04.1688 à St Maigner.
- Françoise, ° 23.09.1690 à St Maigner, + …02.1726 à St Maigner, x Pierre CROMARIAS ° 1692 + 14.09.1747 à Biollet. Dont postérité.
- Marguerite, ° 29.08.1690 à St Maigner.
- Michel, qui suivra en VII.bis.
- Catherine, ° 12 et baptisée 13.11.1696 à St Maigner, parrain Michel DUMAS, et marraine Catherine DESARMENIENS.

VII. Blaise CHANTELOUBE ° 24.09.1679 à St Maigner x St Maigner 05.07.1718 *Marie CONDAT* + après 1743, fille de Michel et Charlotte MAUCHER. Dont :
- Amable, ° 26.04.1719 à St Maigner, x 25.02.1743 à Bussières Gilberte SOULEBOST, fille de Michel et Françoise CHIROL, dont : Blaise ° 06.02.1744, Pierre ° 17.04.1746, Gabriel ° 21.05.1753.
- Pierre ° 09.09.1721 à St Maigner + avant 1787, x 01.03.1756 à St Maurice Marguerite BOGEART, + avant 1787, fille de + Pierre et + Marguerite BOGEART. Dont descendance.
  Michel, ° 14.02.1724 à St Maigner + 21.02.1739 à St Maigner.
- Blaise, ° 07.04.1726 à St Maigner.
- Marguerite, ° 11.08.1728 à St Maigner.

VII.bis. Michel CHANTELOUBE, ° 01.11.1693 à St Maigner, + avant 1751 x 12.06.1725 à St Maigner Anne MARCHAND + après 1757, fille de Gilbert et Marie SABOURET, dont :
- Antoinette, ° 10.07.1726 à St Maigner + 23.05.1747 à St Maigner.
- Marie, ° 10.02.1728 à St Maigner, + 24.03.1728 à St Maigner.
- Anne, ° 14.02.1729 à St Maigner.
- Blaise, ° 27.04.1730 à St Maigner.
- Marie, ° 02.09.1732 à St Maigner, x 21.02.1757 à St Maurice Jacques DOIGNON, fils de Jean et Anne TARDIF.
- Jacques, ° 15.09.1737 à St Maigner + 21.5.1759 à St Maigner.

Les CHANTELOUBE de Charron

VII. Gilbert CHANTELOUBE, qui pourrait chronologiquement être le fils né en 1679 d'Antoine CHANTELOUBE et Anne GRENAT, + avant 1752, x *Anne RIBIERE*, dont :

VIII. François CHANTELOUBE ° vers 1723 + 16.03.1771 à St Maigner, x 14.02.1752 à St Maurice *Marie DEFARGES* ° vers 1729 + 17.10.1789 à St Maigner, fille de Blaise et Marie MORANGE, du Quartier, dont :

- Jacques ° 01.01.1753 au Quartier.
- Catherine ° 23.11.1753 au Quartier x 14.02.1791 Étienne GARDE.
- Jacques ° 06.01.1756 au Quartier.
- Pierre ° vers 1766 + 24.04.1787 à St Maigner.
- Antoine, ° vers 1770 + 18.03.1772 à St Maigner.
- Antoine x 15.02.1787 Marie DUSUCHAL, fille de Gilbert et + Françoise CHAUSSAROT.

Les CHANTELOUBE bourgeois de Paris

IV. Me Blaise de CHANTELOUBE, fils de François et de Jeanne FAURE , baptisé 02.01.1588 à Gouttières, parrain Blaise FOURNIER, marraines Gilberte PRACROS et Étiennette de CHAZERAT. Il est marchand de bois à Paris en 1653, commissaire juré et ... (mot illisible) de bois, bourgeois de Paris en 1657. On peut supposer qu'il a été en association avec ses frères, car ce négoce nécessitait d'être présent au point de départ des bois et à leur arrivée. Il fait une donation à sa nièce Marguerite AMOUROUX lors du mariage de celle-ci avec Blaise MARTIN (Cm 16.02.1653 Me CHAMALET). Il désigne comme mandataire Me Gabriel PRACROS procureur fiscal au baillage de Gouttières pour accorder une augmentation de dot de 100 livres à sa nièce Péronnelle de CHANTELOUBE épouse de Jean REBOURG, le 29.01.1657 (Me CHAMALET). C'est probablement l'auteur de la donation faite à ses petits-neveux CHANTELOUBE de St Maigner que doit exécuter son fils Jacques en 1672. Il x N… dont :

V. Jacques de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur de Fretons, huissier de chambre de Monsieur frère du roi, demeurant à Paris rue St Honoré paroisse St Germain. Le 28.11.1672, en exécution d'une sentence du 15.04.1669, son représentant Gilbert PRACROS sieur de Chanteloube, fait une donation à Antoine, Philippe et Marie (de) CHANTELOUBE, enfants mineurs de son cousin François et de Jeanne FAVIER de Goutaudot paroisse de St Maigner (B. Ins. 190 folio 254).

Gilbert PRACROS sieur de Chanteloube

Les PRACROS ont donc à une date indéterminée acquis la seigneurie (ou plutôt le domaine..) de Chanteloube. Ils sont originaires de … Pracros toujours dans la paroisse de Gouttières, et vont se perpétuer à Gouttières, St Gervais, etc. tout au long des XVII^{e}, XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. L'ascendance de Gilbert PRACROS sieur de Chanteloube peut se remonter jusqu'à la première moitié du XVI^{e} siècle :

I. Annet PRACROS x *Étiennette de CHAZERAT*, dont :
- François, baptisé 06.08.1546 à Gouttières, parrain Gilbert de CHAZERAT et François de CHANTELOUBE, marraine Françoise PRACROS.
- Probablement Blaise PRACROS x 20.11.1582 à Gouttières Blaisie PINGET, dont quatre enfants connus (parmi les parrains et marraines, Jeanne FAURE qui est l'épouse de François de CHANTELOUBE en 1586, 1597, et 1603, Clauda de CHAZERAT en 1589).
- Peut-être Pierre, x avant 1577 Catherine PINGET, dont trois enfants connus (parmi les parrains et marraines, Blaise PRACROS en 1581 et 1586).
- Peut-être Madeleine x avant 1580 Julien PANNETIER dont cinq enfants connus (parmi les parrains et marraines, Catherine PINGET en 1580 et 1592, Blaise PRACROS en 1581).
- Guillaume, ° vers 1557.

II. Me Guillaume PRACROS, notaire au baillage de Rochedagoux, ° vers 1657, x 12.02.1589 à Gouttières *Françoise CROMARIAS*, fille de sire Étienne CROMARIAS, marchand de Pionsat (et de Jeanne SAVY). Étienne CROMARIAS fait une donation à sa fille et à son gendre le 29.09.1607 (B. Ins. 136 f°201). Guillaume PRACROS est cité le 15.05.1605 dans le titre clérical de son cousin Pierre DARMAUD fils de Me François et Clauda de CHAZERAT (B. Ins. 134 f°24). Il a eu plusieurs enfants dont :
- Probablement, Me Gilbert + avant 1650 x_1 avant 1617 Françoise GRANCHIER (un enfant connu, parrains Me Gilbert CROMARIAS et Pâquet VEAUSSE, marraines demoiselle Catherine de SALNEUVE et Anne GARREAU qui est la veuve de Me Gabriel DUFRAISSE), x_2 avant 1628 Gervaise DELIGNIÈRES + entre 1656 et 1660, dont cinq enfants connus.
- Jean, baptisé 03.09.1599 à Gouttières, parrain Messire Michel HORADOUX, curé de St Julien la Geneste, marraines Françoise de CHANTELOUBE et Anne CROMARIAS.
- Gilbert, baptisé 27.11.1600, parrains Gilbert PRACROS et Antoine (?) DUFRAISSE (?), et marraine Anne CROMARIAS.
- Gabriel, baptisé 10.01.1603 à Gouttières, parrain Étienne de CHANTELOUBE, marraines Jeanne PRACROS et Marguerite SOULIER.
- Peut-être Étienne PRACROS + 02.12.1653 à Gouttières x honnête femme Bravie DEMONTROY + 05.02.1678 à Gouttières.

III. Gabriel PRACROS + 17.04.1667 à Gouttières, procureur d'office, est probablement le fils des précédents (messire Étienne CROMARIAS curé de Pionsat sera témoin au x de son propre fils en 1662). Le nom de son épouse n'est pas connu, mais il est le père de :
- Gilbert, qui suit.
- Peut-être Gilberte x François ROUGIER, marraine en 1669 ?
- Peut-être Perronelle ° à Riom x 11.02.1681 à Cébazat Gilbert COMBAYON ?

IV. Honorable homme Gilbert PRACROS, ° vers 1632 + 26.01.1693 à Gouttières, procureur d'office (procureur fiscal), sieur de Chanteloube résidant à Pracros, fils de Gabriel, x 20.02.1662 à Gouttières *Jeanne COMBAYON*, + 04.12.1688 à Gouttières, nièce de messire François AUBARON, curé de Ste Christine (autre témoin messire Étienne CROMARIAS curé de Pionsat). Au nom de sa femme, il est cité dans le ban de 1674 (B RI supplément 15 C cahier 2, f°18v°). Dont :
- Gilbert, bailli de Gouttières, + 24.06.1688 à Gouttières.
- François, parrain de sa sœur Françoise en 1683.
- Gilberte ° 08 et baptisée 09.12.1669 à Gouttières, parrain Annet COMBAYON greffier à Pionsat, fils de feu Louis et d'Antoinette BOURDEIX, marraine Gilberte PRACROS femme de François ROUZIER, + 02.04.1706 à Rochedagoux x 10.09.1687 à Rochedagoux Pierre

JALLOT, greffier du baillage de Rochedagoux, fils de feu Charles et Marie SOULEBOST.
- Annet, ° 15 et baptisé 18.01.1671 à Gouttières, parrain Annet GAIGNOL, marraine Marie MOREL femme de Gilbert DUMAZT de Pionsat.
- Marie, baptisée 17.03.1672 à Gouttières, parrain Antoine TIXIER, marraine Gervaise MOULLIER femme de François HERAUD, témoin Messire Pierre GERAUDIAS curé de Biollet.
- Françoise, ° 23 et baptisée 24.02.1673 à Gouttières, parrain Michel TIXIER fils d'Antoine et Bonne HERAUD, marraine Gabrielle ARNAUD fille de Claude et Gabrielle DESAYRE. Elle est marraine de sa sœur Françoise en 1683. Elle x 25.11.1697 à Gouttières Jean ROUGIER (?), fils de Mathieu et défunte Antoinette GENDRE.
- Gabriel, ° 06 et baptisé 10.02.1674 à Gouttières, parrain Gabriel CHABANCE, marraine Marie COMBAYON fille de feu Annet et Marie LAMY. Probablement celui qui sieur de Pracros, + après 1741 x_1 06.02.1701 à Gouttières Barbe PARRIN, x_2 cm 07.05.1712 (Me FARGENT) Gilberte BOUTEIX + après 1741, fille de feu Amable et défunte Clauda VERNY. Dont postérité du premier mariage.
- Bravy, bourgeois de Pracros, ° 12 et baptisé 13.04.1675 à Gouttières, parrain Pierre BOUDAUD l'aîné, marraine Bravie HERAUD, x 28.10.1700 à St Maigner Jeanne CLERMONT, fille de François et Claudine BOIRAT. Dont postérité
- Jean, ° et baptisé 12.05.1676 à Gouttières, parrain Jean CHAUSSAROT, marraine Mathieuve DURAND, domestique.
- Gilberte, ° 07 et baptisée 08.09.1678 à Gouttières, parrain Marien FAURE de Ste Christine, marraine Gilberte PRACROS.
- Pierre, baptisé 09.07.1679 à Gouttières, parrain honorable homme Pierre GIRAUD avocat en parlement de La Cellette, marraine Gabrielle DUMAZET femme de Michel NOHEN d'Espinasse. + après 1756, bourgeois de Pracros, il x 26.02.1699 à Gouttières Marie PARRIN + après 1756 fille de Jean PARRIN sieur du Chier.
- Françoise, ° et baptisée 09.07.1683 à Gouttières, parrain François PRACROS son frère, marraine Françoise PRACROS sa sœur.
- François Augustin, ° 08 et baptisé 09.07.1684 à Gouttières, parrain François BEAUNE, prêtre religieux, marraine Catherine AUBIGNAT de montaigut.

Comment les PRACROS sont-ils devenus les maîtres du domaine de Chanteloube ? Évidemment, il pourrait s'agir d'un héritage, cela supposerait que l'épouse (inconnue) de Gabriel PRACROS ait été une CHANTELOUBE. Mais aucun indice ne permet de le confirmer ou de l'infirmer. Étienne de CHANTELOUBE réside déjà au Cros de Motte. Ce n'est donc pas Gilbert PRACROS, mais son père Gabriel, voire son grand-père Guillaume, qui ont acquis Chanteloube. Il est probable que les PRACROS ont acheté ce domaine à leurs parents – leurs parents, car les très nombreux parrainages réciproques entre les familles PRACROS et CHANTELOUBE semblent exclure une simple relation de bon voisinage :
- François de CHANTELOUBE est parrain en 1546 d'un enfant d'Annet PRACROS et Étiennette de CHAZERAT.
- Jeanne FAURE qui doit être l'épouse de François de CHANTELOUBE est marraine en 1586, 1597, 1603, de trois des enfants de Blaise PRACROS et Blaisie PINGET.
- Gilbert PRACROS est le parrain en 1583 d'un fils de François de CHANTELOUBE et Jeanne FAURE.
- Gilberte PRACROS est marraine en 1588 d'un autre fils de François de CHANTELOUBE et Jeanne FAURE.
- Françoise de CHANTELOUBE est marraine en 1599 d'un fils de Guillaume PRACROS et Françoise CROMARIAS.
- Étienne de CHANTELOUBE est parrain en 1603 d'un autre enfant de Guillaume PRACROS et Françoise CROMARIAS.
- Gabriel PRACROS (peut-être le père de Gilbert sieur de Chanteloube ?) est en 1614 à la fois parrain d'une fille de Pierre de CHANTELOUBE et Gabrielle BRAVY, et témoin au baptême d'une fille d'Étienne de CHANTELOUBE et Clauda BOUDAUD.
- Gilbert PRACROS est parrain en 1617 d'une autre fille d'Étienne de CHANTELOUBE et Clauda BOUDAUD.

Trois hypothèses qui ne s'excluent pas pourraient expliquer cette parenté :
1/ Jeanne FAURE (dont les parents ne sont pas connus), épouse d'Étienne de CHANTELOUBE, marraine trois fois d'enfants PRACROS (sans compter son mari également parrain d'un enfant PRACROS) est apparentée aux PRACROS.
2/ Les deux famille sont apparentées par les DUFRAISSE. Cette famille bourgeoise qui s'éteindra avec Pierre DUFRAISSE, greffier général à Riom, y + 30.03.1675 et inhumé le lendemain à Gouttières (sic), est issue de Me Guillaume DUFRAISSE, notaire à Gouttières, + 30.06.1583 à Gouttières, parrain en 1544 et probablement grand-père maternel de Guillaume de CHANTELOUBE fils de François et Claudia DUFRAISSE. Or les DUFRAISSE et les PRACROS sont apparentés, comme le prouvent les parrainages croisés entre les deux familles :
- Claudia DUFRAISSE (l'épouse de Guillaume de CHANTELOUBE ?) est marraine en 1546 d'un enfant de Jean PRACROS et Catherine JAY (contemporain d'Annet PRACROS époux d'Étiennette de CHAZERAT : son frère ?).
- Jeanne DUFRAISSE est marraine en 1577 d'un enfant de Pierre PRACROS et Catherine PINGET.
- Me Gabriel DUFRAISSE est parrain en 1581 d'un autre enfant de ce couple, il a par ailleurs peut-être donné son prénom au fils né en 1603 de Guillaume PRACROS et Françoise CROMARIAS.
- Anne GARREAU (qui est la veuve de Me Gabriel DUFRAISSE) est marraine en 1586 d'un enfant de Pierre PRACROS et Catherine PINGET, en 1592 d'un enfant d'Antoine PRACROS et Blaisie LAUSSEDAT (couple non identifié par ailleurs), en 1613 d'un enfant de Gabriel GOUTAUDOT et Catherine PRACROS, en 1617 d'un enfant de Me Gilbert PRACROS et Françoise GRANCHIER.
- Catherine PINGET (épouse de Pierre PRACROS) est marraine en 1587 d'un enfant de Me Gabriel DUFRAISSE et Anne GARREAU.
- Françoise CROMARIAS épouse de Me Guillaume PRACROS est marraine en 1591 d'un enfant de Me Gabriel DUFRAISSE et honnête femme Anne GARREAU.

- Antoine DUFRAISSE est parrain en 1600 d'un enfant de Me Guillaume PRACROS et Françoise CROMARIAS.
- noble Antoine GARREAU, président de l'Élection de Combraille (et époux de Marguerite DUFRAISSE) est parrain en 1613 du même enfant de Gabriel GOUTAUDOT et Catherine PRACROS.
- Me Charles DUFRAISSE est parrain en 1618 d'un enfant de Quintien PRACROS et Michelle DEREGHAT ou DELAGUET (autre couple non rattaché).
- Anne DUFRAISSE est marraine en 1630 d'un enfant de Pierre PRACROS et Gabrielle MARIN.

3/ Enfin, une troisième solution pourrait être une parenté par la famille de CHAZERAT disparue à Gouttières dès le début du XVII^{e} siècle, dont descendent les PRACROS, et qui apparaît également dans les parrainages des enfants CHANTELOUBE.

En l'attente de la découverte d'autres sources, il faut admettre ne pas avoir la réponse…

Les CHANTELOUBE :
heurs et malheurs d'une situation sociale

Le premier éclairage que donnent les archives sur la famille des CHANTELOUBE laisse transparaître une situation sociale prospère au milieu du XVI^{e} siècle.

En effet, Bellegarde qui relevait de l'Auvergne était une terre domaniale et fut régulièrement engagée par la Couronne. Le revenu de la seigneurie devait être assez conséquent, car des familles nobles comme les ROCHEFORT, les MAUMONT, ne la dédaigneront pas. Cela indique donc un état de fortune conséquent des DUFRAISSE (qui étaient notaires), des DRUDY *« qui avaient des prétentions à la noblesse »*, et de François de CHANTELOUBE.

Son petit-fils le second François de CHANTELOUBE sera de même accenseur en partie de la seigneurie de Rochedagoux (il serait intéressant de connaître qui possédait la seconde partie de l'accense…). Même opération donc mais à une échelle moindre.

La seigneurie éponyme de Chanteloube échappera par contre à ses descendants : à la génération suivante, Étienne de CHANTELOUBE réside au Cros de Motte. En 1672, c'est Gilbert PRACROS, descendant d'une famille apparentée aux CHANTELOUBE, qui possède le domaine de Chanteloube.

Vincent de CHANTELOUBE, illettré, le dernier de cette branche, semble donc n'avoir eu que des vestiges très médiocres de la fortune de ses aïeux. Son héritage passera après son décès et celui de Gabrielle REBEYROLLES à leurs nièce et neveu Jeanne REBOURG et Michel REBEYROLLES. Ceux-ci semblent n'avoir eu qu'un enfant, Pierre REBEYROLLES, ° 18.01.1672 à Gouttières, parrain Michel REBEYROLLES l'aîné, marraine Gilberte de CHANTELOUBE veuve d'Antoine GOURSONNET, et qui épousera le 25 février 1691 à Gouttières Françoise PEROL (ou… PRACROS ?).

La seconde branche des CHANTELOUBE quittera d'ailleurs Gouttières pour Goutaudot sur la paroisse de St Maigner, à une date indéterminée, peut-être suite au mariage de François de CHANTELOUBE, troisième du nom, avec Jeanne FAVIER. Les descendants de cette branche seront tous laboureurs.

La branche cadette des CHANTELOUBE, en se lançant dans le commerce du bois et en montant à Paris, aura par contre une belle ascension, en devenant bourgeois de Paris (titre prestigieux mais aussi très lucratif du point de vue fiscal), en obtenant un office à la Cour, et en arrivant même aux portes de la noblesse. La généalogie de leurs descendants éventuels serait certainement instructive !

Cette histoire très contrastée des CHANTELOUBE peut être rapprochée et en même temps opposée à celles de leurs alliés et parents …

Les DRUDY devenus seigneurs du Cheix vers 1600 migreront des Combrailles vers la Limagne. Avec de belles alliances, ils tenteront l'agrégation à la noblesse, mais ils seront déboutés finalement lors des recherches de preuves de noblesse et s'éteindront peu après à la fin du XVII^{e} siècle.

Le niveau social des DUFRAISSE qui s'éteindront également à la fin du XVII^{e} siècle restera celui de la petite bourgeoisie de robe. Ils sombreront dans un oubli total même dans leur pays d'origine, confondus avec les DUFRAISSE du Crest qui par coïncidence deviendront coseigneurs du Cheix en 1660 (mais l'autre moitié de la seigneurie) et en 1720 de Ste Christine … dans les Combrailles ! Leurs homonymes de Gouttières étaient éteints depuis un demi-siècle …

Les PRACROS formeront de très nombreuses branches aux destins variés entre la terre et la robe, la branche principale s'installera finalement à St Gervais d'Auvergne, et y tiendra parmi les premiers rôles jusqu'au XIX^{e} siècle, donnant notaires, maires, médecins…

La ou les familles FAURE à la généalogie mal connue et probablement indémêlable (patronyme ô combien banal) resteront agrégées aux bourgeoisies rurales de St Gervais et des Combrailles tout au long des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Les BOUDAUD formeront également de nombreuses branches. Ils quitteront les rangs de la bourgeoisie de robe pour préférer le négoce : ils seront avant tout marchands et laboureurs jusqu'au début du XIX^{e} siècle…

Les CHAZERAT auront enfin le destin le plus singulier. Si la branche de Gouttières disparaît dès la fin du XVI^{e} siècle, leurs parents de Pionsat sauront saisir leur chance. Ils opteront dès 1590 pour le service du roi, devenant cartographes de Sa Majesté, entrant ainsi dans la caste très fermée des grands commis de l'État. Leur dernier descendant, Charles Antoine Claude de CHAZERAT (1729-1824) sera aussi le dernier intendant d'Auvergne !

Sources

- Ambroise TARDIEU et Augustin MADEBENE, *Histoire illustrée de la ville et du canton de St Gervais d'Auvergne*, 1892.
- Ambroise TARDIEU, *Grand dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche*, Herment, 1894, pp. 42-43.
- Albert de REMACLE, *Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne*, 3 tomes, 1995.
- Éric TIXIER, *Les anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires de Riom*, 5 tomes, 1996-2007.

DESCENDANCE D'OLIVIER CALEMARD DE SAILLANT (63) – ca 1579 – ca 1648

par Jean BEAUVOIR (CGHAV – 3005)

La descendance qui est présentée ici est volontairement interrompue au début du 19e siècle. Mais les recherches ont été poursuivies sur la descendance de ces branches et l'on connaît actuellement depuis 1900 :

Génération	CAL(E)MARD	Conjoints
9	74	36
10	85	45
11	48	27
12	41	29
13	30	19
14	9	0

Comme on le voit par l'en-tête de la seconde colonne, les orthographes CALEMARD ou CALMARD, qui ont été adoptées par différentes branches, ne changent rien à la communauté d'origine.

Cette généalogie a été établie à partir d'un texte copié en l'année 1932 par Mme Félicie CALEMARD, née le 23 février 1912 à Viverols, sans doute à la demande de Charles CALEMARD, celui qui deviendra président de la Cour d'Appel de Riom.

Mais complétée et corrigée par les apports de Mmes Annie MALHIÈRE, Laurence FROMENT, Virginie VISSAC, Jacqueline CALMARD, MM. Pierre GRANET, Jean-Yves RONCIN, René GIROND, Henri GUYOT, Eugène CALMARD, Lucien CALMARD et surtout Guy ALLIMARD.

Remarque préalable

Selon d'HOZIER, la famille CALEMARD serait apparue avec l'arrivée en vallée d'e l'Ance, vers 1512, d'un proscrit espagnol, Hieronymo CALOMARDE, époux de Jeanne de BOSTFRANCHET.
Cette thèse a été reprise, par ex., dans :
- « Le Manoir des Granges » de Emile Salomon et Hilaire Theillère-Bessard en 1913
- « La France Moderne » de Jules Villain de 1906
- « Titres, anoblissements et pairies » de A. Révérend de 1974
- « La Fayette et sa descendance » de Arnaud Chaffanjon

Mais il semble qu'il s'agit là d'une supercherie et que les CALEMARD étaient dans la région bien avant cette date. Le mariage de Vitalis CALEMARD et de Marguerite ALBA aurait été célébré à Saillant le 14.12.1422, selon le minutier (perdu) de Me VILATELE, notaire à St Anthème.

On trouve pour cette famille plusieurs lignées :
- Les Calemard de la Fayette, lignée éteinte en 1956
- Les Calemard du Genestoux, lignée qui existe encore
- Les Calemard du Portail, lignée éteinte
- Les Calemard de Montjoly, lignée éteinte
- Les Calemard de Charézac, devenu Calemard et très nombreuse encore
- Les Calemard et Calmard

Olivier CALEMARD, dont la descendance a été établie :
- serait fils de Michel, notaire royal, selon le « Manoir des Granges. Mais ce livre comporte beaucoup d'erreurs. Les parrains et marraines des enfants d'Olivier n'appartiennent pas à la famille de Michel. Donc, il faudrait, pour valider cette thèse, penser que Olivier est complètement brouillé avec sa famille direste.
  Michel serait lui-même fils de Vital, notaire royal, décédé à Récuyer le 15.03.1567 et dont le minutier est souvent cité par Charles BARRY dans les précédents numéros de « AmA ! »
- serait fils de Georges CALEMARD, décédé le 08.02.1580 à Saillant et époux de Françoise ROLLAND
- pourrait, peut-être, avoir une autre origine.

1ère génération

I.- Olivier CALEMARD, ° 1579, + av. 25.08.1648, vivant à Saillant (63), marié ca 1605 avec Michelle ROCHE, ° ca 1585. Michelle, veuve, fait une donation le 25.08.1648 d'où :
II-1 Anna, b. 29.05.1608 Saillant
II-2 Claude **qs**
II-3 Michel, **qs**
II-4 Marguerite, b 02.08.1616 ou 08.09.1618, x Cm 20.07.1638 Vital ARCHER
II-5 Jeanne, b 09.06.1619, encore célibataire le 25.08.1648
II-6 Antoine est aux armées le 25.08.1648

2e génération

II-2 Claude , b 12.05.1611 Saillant, x1 Cm 02.01.1634 Antonia PERICHON ; x2 Cm 20.07.1638 Antoinette ARCHER ; x3 Cm 27.07.1653 Gabrielle THIOLLIERES d'où, du x3
- Mathieu, ° 07.07.1655 et reçoit donation 23.08.1668
- Benoit ° 22.06.1658 Saillant
- Gaspard, ° 08.08.1680 Saillant

II-3 Michel b 20.10.1614 Saillant, + 21.08.1682, x Colette BARGE
d'où :
- III-1 Jean, fils aîné cité sur un Cm du 21.08.1682
- **III-2** Claude ° 08.03.1654, **qs. ; Branche A**
- III-3 Mathieu ° 1655 Saillant
- **III-4** Vital ° 26.04.1657, **qs. ; Branche B**
- III-5 Benoite, ° 22.06.1658 St Romain, x 01.11.1700 Saillant, Mathieu GIRON (2e épouse) ° 14.07.1659, + 1729
- III-6 Gaspard, ° 8.08.1660 St Romain

Branche A (issue de III-2, Claude)

3e génération

III-2 Claude, ° 08.03.1654 Saillant, x Louise GALLON, + 08.02.1729, d'où :
IV-1 Marie ° 20.05.1684 St Romain (63)
IV-2 Marguerite ° 13.05.1686 St Romain
IV-3 André ° 10.03.1688 St Romain
IV-4 Jean, ° 19.04.1690 **qs**

IV-5 Clauda ° 20.03.1692 St Romain
IV-6 André ° 18.04.1697 St Romain

4e génération

IV-4 Jean ° 19.04.1690 St Romain, + 1785, x St Romain 11.09.1714 (Cm 22.08.1714) Jeanne IMBERT de Saillant, + 18.09.1735 St Romain, d'où :
V-1 Louise ° 19.04.1717 St-R, + 23.01.1785 St-R, x St-R 18.10.1735 Louis DUGAY, + ap. 1785
V-2 Marie ° 13.03.1719 St-R
V-3 Claude ° 29.01.1720, **qs**
V-4 Benoite, ° 01.05.1722 St-R
V-5 Sébastien, ° 19.05.1724 St-R
V-6 Marie, ° 27.05.1726 St-R, + 02.10.1793, x St-R 06.07.1737 Claude FOLLEA, + av. 2.10.1793, vf Antoinette GRANGEON
V-7 Pierre ° 16.03.1728 St-R
V-8 Marie ° 23.04.1731 St-R

5e génération

V-3 Claude, ° 29.01.1720 St-R, + 20.05.1795 Les Mathes (17), x Les Mathes 09.10.1753 Marie RAIMOND, y ° 27.04.1732, y + 07.04.1799, d'où :
- Anne ° 29.07.1754 Les Mathes
- Marie ° 18.02.1756 Les Mathes, + 02.08.1756 Marennes
- Jeanne Elisabeth ° 07.08.1757 Marennes
- Jean Etienne ° 22.04.1761 Marennes
- Jean ° 18.11.1762 Les Mathes, y + 19.07.1763
- Marie Anne ° 05.10.1764 Les Mathes, y + 18.03.1845, y x Benoit MOUNIER ° 14.05.1762 St Anthème, + 21.10.1828 Les Mathes
- Jean ° 18.04.1766 Les Mathes
- Etienne ° 23.04.1769 Les Mathes, y + 08.09.1769
- Marie ° 29.05.1771 Les Mathes, y + 31.08.1772

Branche B (issue de III-4, Vital)

3e génération

III-4 Vital ° 26.04.1657, + av. 5.08.1718, x 03.08.1682 St Romain (Cm 21.08.1682 Me Grand) Claudine TEYSSOT d'où:
IV-1 Sébastien ° 11.06.1684 **qs**
IV-2 Clauda ° 22.02.1687 St-R, x Viverols 27.01.1724 Pierre BOUREILHE
IV-3 Georges ° 03.09.1689 St-R, + 1750, x1 Cm 05.08.1718 Marguerite CHAUVON, x2 St Anthème 15.10.1737 Marie JARRAFOUX, + 1750, d'où
1 Benoite, ° 01.05.1722
IV-4 Jean ° 02.09.1692 St-R, y + 02.09.1725
IV-5 André ° 19.02.1695 St-R

4e génération

IV-1 Sébastien ° 11.06.1684 St-R, y + 13.04.1764, y x 02.09.1708 Louise ROCHETTE, ° ca 1695 Usson-en-Forez (42), + 28.02.1760 St-R, d'où :
V-1 Georges **qs**
V-2 Jean ° 28.02.1715 St-R, y + 02.09.1725
V-3 Marie ° 11.04.1717 St-R, y x 27.08.1753 Claude FEYDIT
V-4 Anne ° 18.09.1722 St-R, y x 06.09.1745 Jean AUBERT de Viverols (63)
V-5 Louise ° ca 1724 St-R, y + 19.04.1775, y x 24.07.1742 Benoit COURTIAL, + av. 1775
V-6 André **qs Branche C**°
V-7 Marie ° 24.01.1727 St-R

5e génération

V-1 Georges ° 26.11.1711 St-R, y x 15.10.1737 (Cm 24.09.1737 Me Couchet, St Anthème) Madeleine JARRAFOUX d'où :
VI-1 Louise ° 03.07.1743 St-R, y + 25.09.1812, x 1765 Claude HAUTEVILLE
VI-2 Sébastien **qs**
VI-3 André ° 1748
VI-4 Aimée ° 1750

6e génération

VI-2 Sébastien ° ca 1745, + 24.08.1821 St-R, y x 18.08.1772 Marie CHAUVON, + 08.06.1817 St-R d'où :
VII-1 Jeanne ° 26.05.1776 St-R, y + 30.09.1803
VII-2 André ° 1779 St-R, y x 13.09.1805 Anne CHAPOT, d'où :
1 Claudine ° 13.06.1806 St-R, y + 21.02.1844, cél.
2 Marie Anne ° 08.06.1809 St-R, y + 11.10.1890, cél.
3 Jeanne Marie ° 14.05.1809 St-R
4 Marie Félicité ° 30.05.1815 St-R, y + 16.10.1829
5 Jean Marie ° 10.06.1825 St-R, y + 16.12.1848, cél.
VII-3 Claude ° 1780 Lyon, + 12.03.1816 St-R
VII-4 Marie-Anne ° 1782, fondatrice et supérieure du couvent de St-R, y + 15.05.1859
VII-5 André ° 1783, épouse inconnue, d'où :
1 André + 01.1868, x Adrienne DUCHET
VII-6 Marguerite ° 18.05.1786 St-R, y x 10.10.1815 Antoine THEVENON de St-R,
VII-7 Mathieu ° 04.11.1789 St-R, scieur de long à Vaise en 1818, x Ecully, 22.08.1818 Anne/Jeanne BROCHAY ° ca 1791 Ecully,
VII-8 Jean ° 1792
VII-9 Claude ° 23.01.1794 Viverols, scieur de long, charpentier en bateaux, x Givors 16.08.1829 Philippine CHAPELLE y ° 08.09.1809, d'où
1 Mathieu ° 10.06.1830 Givors
2 Antoine ° 04.09.1831 Givors
VII-10 Claudine ° ca 1796, + 03.10.1851 St-R
VII-11 André ° 28.02.1801 St-R, charpentier en bateaux, x Givors 20.01.1826 Claudine CHAPELLE, y ° 26.09.1802 d'où :
1 Angélique ° 1826, + 1886
2 Claudine ° 19.06.1828 Givors
3 Claude ° 03.10.1833 Givors, + 1873, x Jeanne Marie LACONDEMINE, ° 24.05.1838 Pierreclos (71), + Lyon 04.05.1921
4 Elisabeth ° 30.10.1834 Givors , + 1840
5 Euphrasie ° 17.12.1836 Givors, + 1848
6 Angélique Marie ° 1842, + 1847

Branche C (issue de V-6, André

5e génération

V-6 André ° ca 1725, + 25.01.1784 Tartaras (42), x 16.09.1751 Marie BARRIER, ° ca 1725, + 13.01.1790 St-R (Cm 22.08.1750, Mes Imbert et Besseyre), d'où :
VI-1 Sébastien ° 10.07.1752 St-R, **qs Rameau 1**
VI-2 Gabriel ° 02.04.1754 St-R, **qs Rameau 2**
VI-3 Pierre ° 04.07.1755 St R, **qs Rameau 3**
VI-4 François ° 1757
VI-5 Marie Anne ° 28.01.1759 St-R
VI-6 Sébastien, ° 26.05.1760 St-R, y + 04.04.1825, cél.
VI-7 Claude ° 20.02.1762, x Louise GALON
VI-8 Marguerite ° 11.12.1764, + 01.12.1836 St-R, x François CHAPOT

Rameau 1

6e génération

1-3-4-1-6-1

VI-1 Sébastien ° 10.07.1752 St-R, y + 18.03.1829, x Eglisolles 16.09.1777 Marguerite DAURAT, y ° 1750, + 12.05.1828 St-R

VII-1 André ° 07.03.1779 St-R, y + 01.11.1815, y x 03.08.1798 Marie MARTIN, y ° 31.08.1785, y + 20.04.1845, d'où

1 Claudine ° 24.10.1802 St-R, y + 21.02.1844, y x 13.09.1827 Joseph HAUTEVILLE, y ° 21.04.1803

2 Marie Marguerite ° 22.01.1805 St-R, y = 28.02.1891, y x Etienne FERRY, y x 07.04.1803, + av 1891

3 Marguerite ° 22.01.1805 St-R, y + 05.01.1818

4 Jean Sébastien ° 06.07.1806 St-R

5 Michel ° 13.05.1809 St-R y + 30.08.1871, y x1 Marguerite DUGAY (y ° 03.08.1803, y + 23.09.1833), y x2 Jeanne Marie COURTIAL (y ° 28.03.1811, y + 04.09.1874

6 Sébastien ° 23.04.1807 St-R, y + 17.10.1879, y x 22.08.1829 Anna Gertrude MARTIAL, y ° 05.10.1808, y + 27.04.1887

7 Sébastien ° 05.07.1815, + 09.04.1890 Rives de Gier (42), x1 RdeG 31.03.1834 Jeanne MEILLER (y ° 14.07.1811, y +01.04.1835), x2 RdeG 15.06.1835 Catherine CHALOIN (° 25.12.1808 St Jean de Molane, + 08.09.1845 RdeG), x3 St-R 26.01.1846 Catherine GRANJON 5) 07.05.1810 St Anthème, + 07.12.1847 RdeG), x4 RdeG 06.10.1848 Catherine CHOMETTE (° 30.05.1814 Eglisolles, + 1892 RdeG)

8 Antoine ° 13.02.1813 St-R, y + 24.09.1813

9 Marguerite ° 28.06.1816 St-R, y + 22.11.1816

VII-2 Jean ° 25.12.1780, + 26.05.1817 St-R, y x 14.09.1804 Marie COURTIAL, ° 17.04.1780, + 25.05.1821 St-R, d'où

1 Sébastien ° 06.17.1806 St-R, y + 20.05.1867, y x 08.10.1827 Marie BARRIER, ° 11.05.1806 St Clément, + 17.06.1885 St-R

2 Marguerite ° 21.05.1808 St-R, y + 18.06.1830

3 Marie Marguerite ° 03.07.1810 St-R, y + 30.11.1810

4 Marie ° 07.05.1812 St-R, + 12.02.1880 Eglisolles, y x 09.09.1834 Jean Pierre BATISSON, ° 1804, + 1849 (5 enfants du couple sont connus)

5 Gabrielle ° 12.04.1814 St-R, + 22.05.1827 Usson

VII-3 Sébastien ° 01.03.1783 St-R, y + 05.06.1870, y x1 16.09.1807 Marie DESCHELLE, (y ° 03.09.1788, y + 17.03.1821), y x2 30.07.1830 Marie SEGUY (y ° 09.06.1791, y + 17.04.1834), y x3 11.07.1836 Marguerite GOURBEYRE, ° 17.12.1798 St Anthème

1 Sébastien ° 03.04.1810 St-R

2 Benoit ° 10.03.1813 St-R, + 11.08.1885 St Florent, x1 03.09.1839 St-R Benoite FAURE (° 11.08.1817 St-R, y + 18.01.1849), x2 St-R 09.09.1850 Anne ROCHETTE (° 17.06.1814 St-R, y + 04.12.1872)

3 Jean ° 30.03.1816 St-R, y + 22.05.1885, y x 25.09.1848 Marie VRAY, ° 19.07.1820 Grandrif, veuve Pierre NIZIER

4 Blaise ° 07.07.1718 St-R, y + 19.10.1819

5 Sébastien ° 1821, + 21.08.1821 St-R

6 Jean Baptiste

VII-4 Antoine ° 09.04.1785 St-R, y + 29.03.1842, y x 24.08.1810 Anne GOLFIER, ° 23.02.1795 Eglisolles

1 Marguerite ° 31.01.1813 St-R, y + 11.02.1847, x 1840 Jean Jacques GAGNAIRE, ° 04.04.1808 St-R

2 Sébastien ° 13.05.1814 St-R

3 Gaspard ° 1816

4 André ° 14.05.1818, St-R, y + 07.02.1856, y x 13.09.1844 Anne Marie CHOMETTE y ° 04.05.1816, y + 03.02.1887

5 Joseph André ° 19.03.1820 St-R, y + 28.06.1899, y x 10.10.1843 Anne Marie ROBERT, ° 04.11.1817 Clermont, + 26.05.1884 St-R

6 Antoine ° 16.06.1822 St-R, y + 24.01.1823

7 Jeanne Marguerite ° 23.05.1825 St-R, + 1827

8 Jean ° 1827

9 Augustin ° 15.02.1828 St-R, + 06.01.1853 Selles, x Viverols Reine MOREL ? Y = 09.09.1861

10 Françoise) 07.07.1830 St6R, y + 22.12.1834

11 Antoine ° 19.12.1832 St-R

12 Benoit André ° 23.02.1835 St-R

13 Marie ° 14.02.1837 St-R, y + 20.05.1839

VII-5 Marie ° 21.01.1788 St-R, y + 26.06.1805

VII-6 Antoine ° 03.05.1790 St-R, y + 30.11.1844, officier d'Empire en 1/2 solde, y x1 14.09.1813 Françoise BACHELARD (y + 24.04.1831), y x2 27.09.1839 Anne SOLLEILLAND (° 13.04.1796 St-R)

1 Sébastien ° 29.04.1818 St-R, y + 02.10.1881, y x 07.10.1845 Claudine COURTIAL y ° 16.05.1820, y + 12.05.1855), x2 St Anthème Marie CHALARD (y ° 17.04.1804)

2 André Sébastien ° 30.05.1821 St-R, + 09.1882, x 05.1842 sa cousine Jeanne CALEMARD

3 Jean Sébastien) 03.06.1826 St6R, x Claudine LAVERRIERE ° 18.04.1829 Theizé

VII-7 Jean Pierre ° 1792, + 1871

VII-8 Marie ° 28.01.1803 St-R, y + 21.06.1863, sœur Ste Ursule du Bon Pasteur

Rameau 2

6e génération

VI-2 Gabriel ° 02.04.1754 St-R, + 23.09.1783 St Anthème, y x 20.09.1780 Marguerite CHALARD, y ° 27.06.1757, y + 24.03.1829,

VII-1 André ° 17.04.1783 St Anthème, y + 28.06.1856, y x1 27.07.1806 Catherine FOUGEROLLE (y ° 27.03.1785, y + 09.01.1833), y x2 20.06.1836 Marguerite MATHEVON ° 14.02.1790, d'où :

1 Marguerite ° 17.04.180x, + 03.101867 St-A, x Pierre COUHERT

2 Louise ° 25.08.1807 St-A

3 Benoit ° 08.12.1808, y + 19.10.1825

4 Jeanne ° 23.07.1811 St-A, + 12.04.1873 St Etienne, y x 01.03.1848 Claude COTTENCIN (° 24.03.1823 St Galmier, + 31.08.1868 St Etienne)

5 Sébastien ° 09.10.1814 St-A, y + 29.12.1890

6 Magdeleine ° 23.09.1817 St-A, y + 21.01.1834

7 Benoit ° 20.05.1821 St-A, y + 18.10.1854, x Anne BEAL

8 Claudine ° 20.05.1821 St-A, y + 07.08.1898

Rameau 3

6e génération

VI-3 Pierre ° 04.07.1755 St R, + 12.09.1783 St Anthème, y x 11.09.1781 Etiennette CHALARD, y ° 27.06.1757, y + 08.02.1826

VII-1 Marie b 08.05.1783 St-A

VII-2 Sébastien ° 23.05.1785 St-A, **qs**
VII-3 Marguerite b 15.04.1788 St-A, y + 24.03.1829
VII-4 Antoine b 20.05.1790 St-A, + peut-être 27.06.1868 St Clément de Valorgues, x St-A 03.11.1815 Marie PRUDHOMME ° 02.10.1820 St Clément
VII-5 Etiennette b 25.06.1792 St-A, y + 22.07.1820, y x 27.01.1811 Jean GRAND

7e génération

VII-2 Sébastien **CALMARD** ° 23.05.1785 St-A, y x Marie Anne ROCHETTE, y ° 18.06.1787, d'où :
1 Anne Marie ° 12.04.1813 St-A, y + 03.12.1839
2 Jean ° 08.07.1815, + 29.02.1884 St-A, y x 24.08.1848 Marie Anne GRANGIER, ° 11.04.1823 St Just de Baffie, + 24.04.1899 St-A
3 André ° 28.07.1817 St-A, y + 29.04.1819
4 Augustin ° 30.11.1819 St-A, y + 14.08.1894, y x 10.04.1850 Marie CHAMPAY/CHAMPEIX, ° 18.03.1818 St-A, y + 29.06.1869
5 Marie ° 07.01.1822 St-A, y + 15.01.1849
6 Antoine ° 09.05.1824 St-A
7 Jean Baptiste ° 07.09.1826 St-A, y + 13.01.1828

D'autres CALEMARD en Livradois Forez

par la Rédaction

L'article qui précède recense les CALEMARD ou CALMARD descendants tous d'Olivier qui vivait au tournant du 17e siècle.

Mais dans le voisinage, et appartenant presque certainement à la même famille, on trouve plusieurs autres branches que ce soit dans le Puy-de-Dôme, Saillant, La Chaulme, Viverols, St Anthème, etc. ou dans la Loire, en particulier dans le canton de St Jean Soleymieux.

A cette époque, ils ont tous une surface sociale certaine, appartenant à la classe intermédiaire, que ce soit en occupant des postes juridiques officiels tels que notaires, greffiers, procureurs d'office, baillis, ou des métiers tels que marchands ou laboureurs (propriétaires de trains de labours). Les membres de l'une des branches sont fondeurs de cloches à Viverols, sans doute par une « entrée en gendre ».

Inutile de dire que les mariages de tous les membres de cette famille se font dans la même classe sociale, en particulier des alliances avec toutes les familles de notaires de la région et aussi quelques familles nobles

Ce qui explique qu'ils aient laissé beaucoup de traces dans les Registres d'Insinuations judiciaires de Riom, tels que les a relevés Eric TIXIER, dans ses ouvrages sur les Anciennes Familles Bourgeoises, dont il existe aujourd'hui 5 volumes.

Rappelons à ce propos que l'insinuation des actes notariés était obligatoire lorsque le changement de propriété (quel qu'en soit l'objet ou l'occasion) dépassait 50 livres.

On notera au passage que les plus anciens CALEMARD connus sont :

- Vital fs Barthelemy REMEI dit Calemard qui x Cm 14.12.1422 (Me Viallatelle, St Anthème) avec Marguerite, ALBI, fa André, fs Thomas
(attention l'acte étant en latin, ALBI est probablement la traduction de BLANC ou BLANCHARD. Par ailleurs, les actes notariés du 16e siècle dans la région montrent que l'on donne souvent comme surnom aux époux le patronyme de leur épouse, et les enfants adoptant ensuite l'un ou l'autre : il est donc impossible de savoir à quel moment la famille a adopté le patronyme)
- Barthélemy CALEMARD, né vers 1460, mort à Saillant le 24.10.1541, propriétaire à Calemard et Récuyer, (paroisse de Saillant)

Cela confirme néanmoins que l'hypothèse d'un hidalgo espagnol exilé « Hieronymo Calomarde » qui serait arrivé vers 1512 à Viverols, ayant fuit l'Espagne à la suite d'un duel, ne tient pas la route.

Mais, en dépit d'actes relativement nombreux les concernant, il n'est pas toujours possible de cerner l'origine d'un garçon qui comme un Pierre CALEMARD qui, ca 1620/1625, épouse une Françoise LEBLANC, appartenant à la famille des notaires de Viverols (son frère Thomas, praticien, x2 le 29.05.1634 Jeanne de FRETAT). *(Notre adhérente Josette LEROY aimerait en savoir plus sur ce Pierre).*

Par ailleurs, en ce qui concerne les CALEMARD du canton de St Jean Soleymieux (42), Jean Yves RONCIN a publié dans le « Bulletin de La Diana », deux articles
1/ Les familles CALEMARD en Forez aux 16e et 17e siècles (T. LXIII, p. 268-282, 4e trim 2004)
2/ Trois familles CALEMARD en Livradois-Forez au 16e siècle (en coll avec Mme Laurence FROMENT, T. LXV, p. 156-165, 2e trim 2006)
(La Diana – Rue Florimond Robertet – 42600 Montbrison)

Ce travail a été réalisé grâce à une collaboration active entre plusieurs personnes s'intéressant aux familles de cette région et plus particulièrement aux CALEMARD.

Pour la partie ligérienne, Jean Yves RONCIN a effectué un dépouillement aussi complet que possible de tous les actes notariés concernant ce canton et apportant des informations généalogiques, qu'il s'agisse de contrats de mariage et de testaments ou de « petits actes » tels des quittances de dot ou des partages, des transactions entre héritiers, etc.

Il est important de relever à ce propos qu'il existe une grande différence entre le Forez et l'Auvergne dans le droit applicables aux notaires. Contrairement à l'Auvergne qui obéissait en majorité au **droit coutumier** et qui de ce fait ne connaît pratiquement pas de testaments, le Forez obéissait au **droit écrit**, avec de très nombreux testaments. De même les « petits actes » ont été bien préservés par l'obligation de conservation et de reliure appliquée aux notaires.

La Diana a publié en 2007 un répertoire des contrats de mariage et testaments, mais un relevé très détaillé de tous les actes, avec toutes les précisions généalogiques possibles, est disponible auprès de Jean Yves RONCIN lui-même (adresse auprès de notre secrétariat)

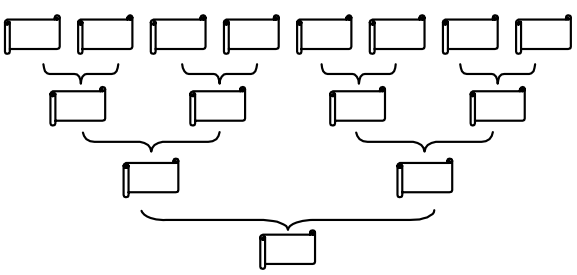

Crayons et quartiers

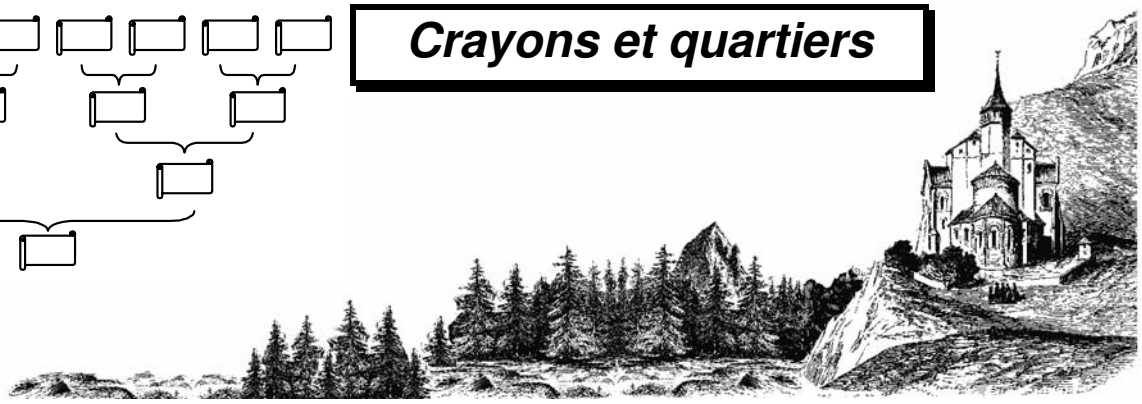

ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

par les adhérents du CGHAV

Conjoint n° 1	Conjoint n° 2	Date des x	Lieu des x (code Insee)	n° Sosa
Crayon des ancêtres auvergnats de Monique MASSIS (CGHAV-2036)				
AMADON François	DEVEDEUX Françoise	x25.11.1700	63289 Prondines	746/747
AMADON Michel				1492/-
ARNAUD Claude	MARTIN Blaisia			518/519
BELLAIGUE Antoine	DIF Jeanne	x11.05.1780	63028 Bagnols	66/67
BELLAIGUE Jean	BOUSSET Toinette		(+ St-Sauves)	132/133
BERNARD Louis	RANCON Gabrielle	x14.05.1823	63113 Clermont-Fd	34/35
BERNARD Jean	FRANCON Anne	x11 Vent. an V	63113 Clermont-Fd	68/69
BERNARD Antoine	CELLERIER Ligière	x av. 1771		136/137
BERNARD Louis	COSTE Isabeau	x17.01.1736	63113 Clermont-Fd	272/273
BERNARD Blaise	RAVEL Françoise	x16.02.1711	63113 Clermont-Fd	544/545
BITARY Claude	(D)EMORA Marguerite			526/527
BONAL Antoine				630/-
BONNET Michel	DE LA PORTE Marguerite	x15.02.1703	63165 Giat	1526/1527
BONNET Jacques	PARRY Anne			3052/3053
BRETTE Jean Bapt.	QUERUET Marguerite	x08.02.1774	63159 Fernoël	190/191
BRETTE Marien	PARRY Marie	x16.10.1742	63159 Fernoël	380/381
BRETTE Louis	ROCHE Marguerite			760/761
CHAPPU Jean	CLERMONTET Jeanne	x12.02.1732	63118 Condat-en-C.	374/375
CHARBONNEL Georges	FAUGIERE Françoise			2150/2151
CLERMONTET Hubert	BONNET Françoise			750/751
COSTE Antoine	ROCHEBONNE Jeanne			546/547
COULANGE Noël	DESMAS Antoinette	x05.03.1715	63165 Giat	758/759
COULANGE Jean	BOUROUX Jacqueline			1516/1517
CRETINON Jean	LAFON Marguerite	x13.02.1864	63113 Clermont-Fd	18/19
CRETINON Jean	GEORGES Dorothée			36/37
CRETINON Jean	DREVON Anne			72/73
DAYAT Mathieu	BITARE Antoinette	x05.06.1703	63012 Artonne	262/263
DAYAT François	GILBERT Claudia			524/525
DE LA PORTE Jean	GILLET Aymée	x15.01.1675	63165 Giat	3054/3055
DESMAS Antoine	BOUSQUET Louise			1518/1519
DEVEUDEUX François				1494/-
DIF Jacques	MONTET Anne	x18.04.1747	63028 Bagnols	134/135
DIF Guillaume	MONESTIER Anne	x18.01.1724	63028 Bagnols	268/269
DIF Michel	LACOUR Catherine	x02.03.1699	63028 Bagnols	536/537
DIF Guillaume	GROSLIER Jeanne			1072/1073
DIF Michel	VALLON (VALLET) Anne			2144/2145
DURONT Gilbert	JURGAUD Marie			766/767
FAUCHER Jean	MAZEL Aymée			3050/3051
FAURE	FAURE Marie Joséphine			-/11

FAURE	FAURE Antoinette (Françoise)				-/23
FAURE Marien	MARTIN Marie	x23.10.1834	63159	Fernoël	46/47
FAURE	FAURE Françoise				-/93
FAURE François	CHAPPU Françoise	x25.02.1754	63118	Condat	186/187
FAURE Estienne	AMADON Jeanne	x25.07.1720	63289	Prondines	372/373
FAURE Antoine	BARGHON Marguerite		(+ Prondines)		744/745
FRANCON Ligier	BARRADUC Marguerite				138/139
GAUD Anne					3010/-
JOVION Jean	RIVAL Blandine				142/143
LACOUR Pierre	CHARBONNEL Françoise	x08.05.1677	63028	Bagnols	1074/1075
LACOUR Anthoine	SEINROYRE Anthonia				2148/2149
LAFON Jean	MONDOT Marie	x24.08.1811	15096	Lascelle	38/39
LAFON Antoine	SAURIE Jeanne				76/77
LAFON Jean					152/-
LAROQUE Etienne	DAYAT Françoise	x08.08.1736	03107	Ebreuil	130/131
LAROQUE Pierre	LEAUMORTE Marie	x19.05.1698	03107	Ebreuil	260/261
LAROQUE Alphonse	FRANIQUE Marguerite				520/521
LEAUMORTE Louis	BOULIN Charlotte	x13.08.1674	03107	Ebreuil	522/523
LEAUMORTE Laurent	ERMELIN Claude				1044/1045
LEOTIN Guillaume	GOURPHAUD Françoise				542/543
MARCILLAT Jean	COULANGE Louise	x19.02.1732	63165	Giat	378/379
MARCILLIAS François					756/-
MARTIN Pierre	BRETTE Antoinette	x19.02.1810	63159	Fernoël	94/95
MARTIN Jean	MARCILLAS Jeanne	x15.10.1765	63165	Giat	188/189
MARTIN Gilbert	QUERUS Françoise				376/377
MARTIN Michel	RECUSSE Marie	x18.11.1721	63165	Giat	752/753
MARTIN Léonard	GAUD Gabrielle				1504/1505
MASSIS Elie	FAURE Alice	x25.11.1922	63113	Clermont-Fd	4/5
MASSIS Jacques	CRETINON Annette	x19.04.1884	63113	Clermont-Fd	8/9
MASSIS Antoine	BERNARD Anne	x03.11.1843	63113	Clermont-Fd	16/17
MASSIS Annet	BELEGUE Marie	x25.10.1821	63113	Clermont-Fd	32/33
MASSY Pierre	LAROQUE Marie	x01.05.1766	03107	Ebreuil	64/65
MASSY François	RABUSSON Marguerite	x31.08.1734	03107	Ebreuil	128/129
MASSY Philippe	POURTIER Anne				256/257
MASSY Michel	ROSSIGNOL Antoinette				512/513
MONDOT Pierre	RAOUX Françoise	x09.01.1783	15096	Lascelle	78/79
MONDOT Pierre	TOURNIER Antoinette	x09.02.1740	15180	St-Clément	156/157
MONDOT Antoine	FRESQUET Marguerite	x ca 1698			312/313
MONESTIER René	DELASSE Gabrielle				282/283
MONESTIER François	VERGNE Anne	x07.02.1701	63028	Bagnols	538/539
MONESTIER Pierre					1076/-
MONTET Pierre	LEOTIN Catherine	x02.12.1726	63028	Bagnols	270/271
PARRY Jean	BONNET Françoise	x12.02.1722	63159	Fernoël	762/763
PARRY Martin	FAUCHER Claire	x16.02.1702	63159	Fernoël	1524/1525
PARRY Gilbert	THOMAS Marguerite				1530/1531
PARRY Gilbert	THOMAS Marguerite				3048/3049
QUERUS Blaise	DURONT Gilberte	x16.06.1746	63159	Fernoël	382/383
QUERUT Barthélemy	PARRY Marie	x21.08.1707	63159	Fernoël	764/765
QUERUT Michel	MAGDELON Marie				1528/1529
QUERUS Antoine	RICHEN Marie	x14.11.1713	63165	Giat	754/755
QUERUS Louis	FIANCETTE Renée				1508/1509
RABUSSON Marc	ARNAUD Philippe	x16 02.1700	03107	Ebreuil	258/259
RABUSSON Jean	VACHER Marguerite	x01.03.1677	63107	Ebreuil	516/517
RANCON Blaise	JOUVION Antoinette	x1 Vent. an VI	63113	Clermont-Fd	70/71
RANCON Pierre	MONESTIER Marie	x06.02.1758	63113	Clermont-Fd	140/141
RANCON Jacques	LANVERS Marie				280/281
RAOUX François	LACHEZE Anne				158/159
RAVEL Pierre	HAMARD Pierrette				1090/1091
RECUSSE Louis	FRONTIERE Anne				1506/1507
RICHEN Rémond	LEPETIT Catherine				1510/1511
TOURNIER Guillaume	BONAL Antoinette	x10.11.1710	15112	Malbo	314/315
TOURNIER Barthélemy	CHASSANG Hélis				628/629

***Note** : les noms de « faux » époux en italique en 1ère colonne, ne sont là que pour contribuer au tri informatique de ces ancêtres*

Questions du CGHAV

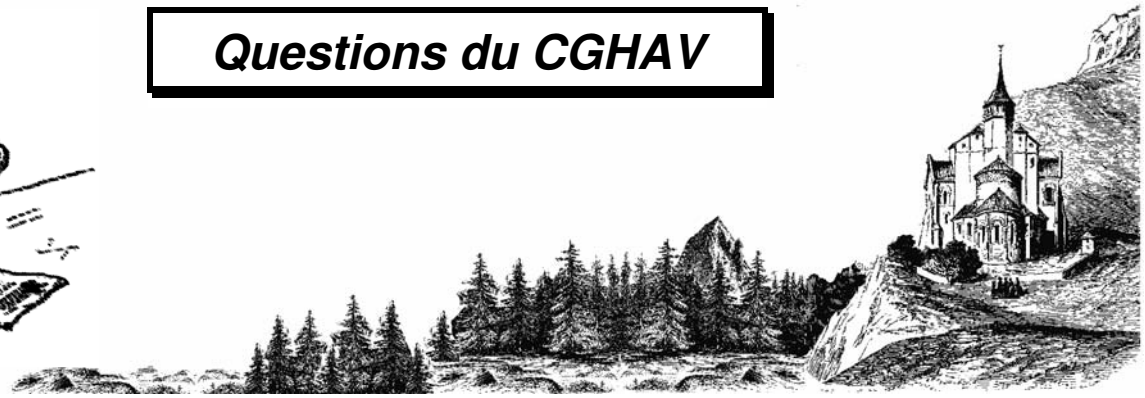

Les questions et les réponses doivent être adressées à
Jean-Pierre BARTHELEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum.
Si certains souhaitent entrer directement en contact avec l'auteur d'une question, (ce qu'ils peuvent faire éventuellement par mon intermédiaire), ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car … nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.
Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu, au moins approximatifs, et limitez-vous à 5 à 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	**b** = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	**x** = marié(e) le
fs = fils de	**fa** = fille de
asc. = ascendance	**desc.** = descendance
av. = avant	**ap.** = après

ca = environ pour une date ou un lieu
y x ou **y + =** évite la répétition du lieu déjà cité pour la personne.
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.

Le sigle « ***** » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **20 octobre 2009** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

130-15049 Giat en Marche ou en Combraille ?
Je relève dans la Revue Fr. de Généalogie (n° 92) : « bourg de Giat, en Puy-de-Dôme, mais aux limites de la Creuse et déjà dans la Marche ». Alors Marche ou Combraille ?
Monique MASSIS (CGHAV-2036)

*130-15050 Seigneurie et blason
L'ancêtre de mon épouse, François AMADIEU, a acheté la seigneurie d'Apché en Landeyrat en 1746. Pensez-vous qu'il s'est fait établir un blason et où chercher ?
Alain ROGER (CGHAV-2863)

*130-15051 Les communautés moyenageuses de Thiers
Je souhaiterais avoir des références d'ouvrage ou d'écrits sur les communautés moyenâgeuses de Thiers.
Annette CHANTEGREIL (CGHAV- 3346

QUESTIONS PARTICULIÈRES

130-15052 ALEXELINE (63)
° ca 1761 à Lapeyrouse, et asc. d'Antoine ALEXELINE
Michelle MILLETTE (CGHAV-1615)

130-15053 ASSEZAT (43)
Orig. et asc. de Jean ASSEZAT x 27.01.1750 à Cussac-sur-Loire avec Marie SURREL fa Pierre.
Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV-1178)

130-15054 AULAGNIER-MARGERIT (43)
°, x (ca 1760), + et asc. du couple Jean-Pierre AULAGNIER – Catherine MARGERIT, ca Yssingeaux, Grazac.
Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

*130-15055 BARTHOMIVAT (de) (63).
Cherche blason de cette famille d'Auvergne (Combrailles, Saint Priest des Champs).
Marc BOURDUGE (CGHAV-1459)

*130-15056 BAYLE-VIALARD (63, 42)
x Michel BAYLE, marchand du bourg de St-Bonnet-le-Chastel avec Jacqueline VIALARD. Michel est fs de Bérard, tailleur d'habits à Chazelles-s-Lavieu x 05.09.1749 Gumières Anne DAMON.
Olivier ARMAND (CGHAV-3489)

130-15057 BAYLOT-ROUX (43)
°, x et desc. Jacques BAYLOT (+ 1775 Connangles, sans doute de Sembadel, la Vernède) et Jeanne ROUX
André DUCHAMPT (CGHAV-2834)

130-15058 BAYLOT-GRANGEON (43)

°, x, asc. Claude BAYLOT (+ 14.10.1810 Connangles) x GRANGEON.

André DUCHAMP (CGHAV-2834)

130-15059 BLANC-GUILLEMIN (63)

x av.1737 Jean BLANC (ou BLAND) avec Françoise GUILLEMIN, d'où plusieurs enfants ° St-Clément-de-Regnat dont Jean y x 17.01.1775 Marie LACROIX

Olivier ARMAND (CGHAV-3489)

130-15060 de BOSREDON

Je recherche les armoiries que portait Louis de BOSREDON lors de la bataille d'Azincourt en vue de les utiliser pour peindre la figurine édité par Fonderie Miniature il y a quelques années.

Je sais que c'était un chevalier issu d'Auvergne, je connais ses « états de service », mais je n'ai pas beaucoup d'informations héraldiques.. Les sources concernant son blason sont toujours les mêmes : Ecartelé au 1et 4 d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules; au 2 et 3, vairé d'argent et de sinople de quatre traits. Mais rien ne me prouve que ce sont bien ces armoiries que portait Louis de Bosredon à Azincourt.

Daniel BARRIER

130-15061 CHANTELOUBE-ROUSSEL (63)

° , + et asc. du couple Jean CHANTELOUBE, veuf de Jeanne BOYER, x Grandrif 25.09.1705 Damiane ROUSSEL (sans opposition à Ambert)

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

130-15062 CHAZOT-QUATRE HOMAS (43)

En 1650 à Montpellier, le contrat de mariage de Marie CHAZOT précise qu'elle est fille de feus Pierre et Marie de QUATRE HOMAS de Chanaleilles. Le patronyme QUATRE HOMAS ou QUATRE HOMMES est inconnu dans les RP de Chanaleilles ; quelqu'un l'a-t-il croisé dans la région ?

Christophe CHAZOT (CGHAV-2556)

130-15063CONSTANCIS- DUCHIER (63)

+ des époux Claude CONSTANCIS et Jeanne DUCHIER (elle après 1743), x 22.11.1701 St-Gervais/Meymont

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

130-15064 COSTE (63)

° Antoinette COSTE, fa Antoine et Guillemette MORANGES, x St-Gervais/Meymont 10.01.1692 Estienne MAROTTE.

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

130-15065 FEYDIT-PAILLAT (63)

°, + et asc. Guillaume FEYDIT (Fedy, Fady, etc) x Escoutoux 20.01.1711 Jeanne PAILLAT, dont Francois y ° 05.07.1713

Annette CHANTEGREIL (CGHAV- 3346)

130-15066 GOURBEYRE-ROUGIER

x Jean-Pierre GOURBEYRE – Antoinette ROUGIER, parents de Barthélemy Jean, ° 15.04.1864 à Paris XIème. Jean-Pierre, terrassier, était âgé de 33 ans (°ca 1831) et Antoinette de 23 ans (° ca 1841). On trouve à Ambert un Jean-Pierre GOUBEYRE ° en 1831, mais seul l'acte de x peut prouver que c'est le bon.

Lucette PRAT (CGHAV-2950)

130-15067 GUILLAUMONT (63)

° Marie et Jeanne GUILLAUMONT, fa Guillaume x Thiolières 03.05.1628 Clauda BUISSON.

Josette BLINEAU (CGHAV-2985)

130-15068 JOURDA-BRUN (43)

°, x (ca 1770), + et asc. Damien (ou Laurens) JOURDA et Antoinette BRUN ca Yssingeaux, Arsac-en-Velay.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

130-15069 JOUSSERAND-ROURE (43)

°, x (ca 1790), + et asc. Antoine JOUSSERAND - Maria ROURE, ca Vorey-s- Arzon, Lavoûte-s-Loire.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

130-15070 LAFOREST (63)

+ ap. 1784 Charlotte LAFOREST à Neuf-Eglise, y x 1755 François DANIEL.

Michelle MILLETTE (CGHAV-1615)

130-15071 LAMADON (63)

° ca 1730 Cisterne-la-Forêt et asc. d'Henri LAMADON.

Michelle MILLETTE (CGHAV-1615)

130-15072 LANIEL-TRIOULAIRE (43)

°, x (ca 1740), + et asc. Jacques LANIEL - Gabrielle TRIOULAIRE, ca Retournac, Beauzac.

Ginette BRENAS (CGHAV-3062)

130-15073 LESCURE (63)

° ca 1670 à Champs et asc. de Gilberte LESCURE.

Michelle MILLETTE (CGHAV-1615)

130-15074 MALARTRE-VIANES (43)

Asc. de Jean MALARTRE et de Marie VIANES, sa femme, hab. Colance, psse de Chadron, dont Jean MALARTRE x Chadron 23.02.1745 Antoinette MARTIN du Monastier-sur-Gazeille.

Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV-1178)

130-15075 MARCILLAT (63)

° Jean MARCILLAT x Giat 19.02.1732 Louise COULANGE, y + 1757.

Monique MASSIS (CGHAV-2036)

130-15076 MARTIN-CHAREIRE (43)

Asc. du couple Pierre MARTIN - Jeanne CHAREIRE, du Monastier-sur-Gazeille, dont Antoinette x Chadron 23.02.1745. Jean MALARTRE.

Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV-1178)

130-15077 MOSNIER (63)

° ca 1680 à St-Gal-s-Sioule et asc. de Benoîte MOSNIER.

Michelle MOSNIER (CGHAV-1615)

130-15078 OLLIER-BRIVADIS (63)

le°, x et asc. Benoît OLLIER (+ 20 messidor an XI à St-Bonnet-le-Chastel) et Elisabette BRIVADIS (parfois GRIVADIS, y + 12.08.1774) dont Vital ° ca 1745 et Jeanne ° ca 1748.

Yves CARTIER (CGHAV-3314)

130-15079 PEISSEIRE-SURREL (43)

x ou cm Jean Blaise PEISSEIRE – Marie SURREL, ca 1680, ca Lafare, Salette.

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

130-15080 PELARDY (63)

+ Benoît PELARDY (° ca 1725), fs Benoist (qui teste le 15.11.1761) et Antoinette CHAPOT Saillant.

Robert PELARDY (CGHAV-2948)

130-15081 PERRUSSEL – ROUSSEL (63)

°, + et asc. du couple Antoine PERRUSSEL x St-Just-de-Baffie 15.02.1718 Toinette ROUSSEL, veuve Damien ROUSSEL.

Paulette RAVIT (CGHAV-2370)

130-15082 PESSEMESSE-BOYSSY (43)

x ou cm Antoine PESSEMESSE – Catherine BOYSSY ca 1680, ca Freycenet La Cuche

Paul VERDIER (CGHAV-1333)

130-15083 PHILIP-GERENTES (43)
x ou cm Jacques PHILIP - Catherine GERENTES ca 1690, ca Freycenet la Cuche.
Paul VERDIER (CGHAV-1333)
130-15084 PLANTIN-GIBERT (43)
x ou cm Louis PLANTIN – Magdeleine GIBERT, ca 1680, ca Les Etables.
Paul VERDIER (CGHAV-1333)
130-15085 POULON-MORILLAS (63)
°, x ca 1800, + et asc. du couple Jean POULON – Claudine MORILLAS d'où Michel ° 17.02.1804, ca Cunlhat.
Christian VIALLA (CGHAV-3260)
130-15086 ROMEYER-CHALENCON (43)
°, x (ca 1760), + et asc. Jean ROMEYER - Marianne CHALENCON ca Monistrol-s-Loire, Bas-en-Basset.
Ginette BRENAS (CGHAV-3062)
130-15087 ROUGIER-CLA(I)RET (63)
x Jean ROUGIER – Gilberte CLA(I)RET ca 1750, Charensat ou env.
Jeannine LACOUTIERE (CGHAV-2453)
130-15088 ROUGIER-DEQUAIRE (63)
+ ap. 1746 Montaigut-en-C. de Marie ROUGIER, veuve de Louis DEQUAIRE.
Michelle MILLETTE (CGHAV-1615)
130-15089 SAUZET-TERREYRE (63)
°, x ca 1745 et asc. du couple Barthélemy SAU(L)ZET (+11.09.1767 St-Bonnet-le-Bourg) – Marie TERREYRE ou TERRAYRE (y + 06.12.1780 à 80 ans). J'ai bien trouvé un mariage homonyme en 1732 à Aix-la-Fayette, mais j'ai des doutes car ils auraient eu des enfants plus de 20 ans après (sauf erreur dans les relevés).
Eliane JANTAUD (CGHAV-3503)
130-15090 SIMONET (63)
+ ca 1750/1760 Anne SIMONET x Gilbert BOURDIER. Région de Montaigut en Combraille.
Christian VIALLA (CGHAV-3260)
130-15091 SOLEILLAND – CHAPTINEL (63)
°, + et asc. du couple Claude SOLEILLAND de Chassignolle x St-Just-de-Baffie 03.05.1694 Marguerite CHAPTINEL de Viellette-Minerol.
Paulette RAVIT (CGHAV-2370)
130-15092 SOLLEILHAND-DANDRIEU (63)
°, + et asc. du couple Gabriel SOLLEILHAND - Toinette DANDRIEU x 24.07(ou 01).1731 St-Just-de-Baffie.
Paulette RAVIT (CGHAV-2370)
130-15093 SURREL (43)
°, +, x de Pierre SURREL, hab. Cussac-sur-Loire, dont :
- Marie x 27.01.1750 Jean ASSEZAT ;
Pierre x 19.11.1754 Marie BOYER ;
- Isabeau x 15.02.1757 Michel VEYSSEYRE.
Marie-Hélène BOUCHER (CGHAV-1178)
130-15094 TEINTURIER-VALODE (63)
Ts rens. sur le couple Jean-Louis TEINTURIER x Luzillat 24.02.1727 Gabrielle VALODE, dont Suzanne y ° 04.12.1727 (notamment rens. figurant dans le Cm).
Hélène BERGEOT (CGHAV-3145)
130-15095 TRAPON-LORLAT (63)
°, x ca 1750, + et asc. Gilbert TRAPON – Marie LORLAT ca Montaigut-en-Combraille.
Christian VIALLA (CGHAV-3260)
130-15096 VERON-CORNUT (43)
x ou cm Jacques VERON-Antoinette CORNUT ca 1675, ca Laussonne.
Paul VERDIER (CGHAV-1333)
130-15097 VIALFONT-ABEL (63)
x ca 1840 Guillaume VIALFONT - Marie ABEL (+25.03.1855 Ardes-s-Couze) ca Fromental, Rentières
Daniel BEUGNON (CGHAV-3370)

QUESTIONS GÉNÉRALES DU FORUM

*130-15098 Fonds ADAM ?
Qu'est-ce que le fonds ADAM ?
Geneviève MORVAN (CGHAV-3180)
*130-15099 Plans d'arpentage
Dans son excellent ouvrage « *L'incroyable saga des Torlonias* », Henri PONCHON publie une vue partielle du tènement du Cheix à Marat avec comme légende : *d'après le plan d'arpentage général réalisé par Olim, géomètre, en 1776* » AD 63 cote 24 FI 106
Saint-Gervais-sous- Meymont dispose dans la série 24 FI des plans de la paroisse, sans mention de date ni d'auteur Qui pourrait me dire la destination des ces documents d'arpentage qu'il est intéressant de comparer avec le cadastre napoléonien ? Existe-t-il un inventaire des paroisses ayant fait l'objet d'un relevé ?
Daniel GROISNE (CGHAV-2872)
130-15100 Crédit marchand
En 1738, Jean ROUDIL « va traiter certaines affaires qu'il a en la juridiction consulaire de Brioude avec le marchand André SABATIER ». Jean ROUDIL se dit « *crédit marchand* ». On imagine bien que c'est un marchand qui vend à crédit (c'est une pratique courante à cette époque), mais ce terme a-t-il une signification plus précise ?
Jean-Louis MARSSET (CGHAV-2627)
130-15101 Registre du commerce
Comment me procurer un extrait du registre du commerce d'Ambert concernant un fond de commerce d'épicerie mercerie référencé sous le nom de « *Maison TARRIT VISSEYRIAS* » et inscrit au registre du commerce sous le n° 1160. Et au tribunal de commerce, registre analytique, immatriculé sous le N° 3631 à Ambert , le 7 février 1940 .
Thierry GRANGE (CGHAV-2584)
*130-15102 Retrouver un n° de régiment
Comment retrouver le régiment dans lequel a été incorporé un soldat, avec son grade, ses campagnes (mon oncle Pierre Ernest BORY, ° 14.10.1896 à La Chapelle Geneste a été gazé sur le front de Somme pendant le conflit de 14/18 et est décédé de ses blessures en 1919 à 23 ans).
Colette GUILLERMAT (CGHAV-3474)
*130-15103 Conversion livres-euros
J'ai un contrat de mariage du 26.05.1760 qui fait mention d'une dot de 7 000 livres. Qui pourrait me convertir cette somme en euros ?
Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)
*130-15104 Calendrier révolutionnaire
J'ai entrepris le dépouillement de Trémouille (15) à partir de 1793 et je me heurte dès le départ à des mentions comme :
- « *Aujourd'hui 15 avril de l'année dernière vieux stylles 1793 -an II* »
- « *Aujourd'hui quartidi faite de l'opinion 1793 - an II* »
Peut-on me dire à quoi correspondent ces dates ?
Suzanne TOURSEILLER-MOINS (CGHAV-3315)
NDLR : la « Fête de l'Opinion » doit correspondre à la « Fête de l'Unité », parisienne, du 10 aout 1793 ou 24 fructidor an II, qui se trouvait donc être un « quartidi » (puisque 2**4)**

*130-15105 Les MERCOEUR et château d'Ardes-sur-Couze
Originaires d'Ardes-sur-Couze, nous nous intéressons à la famille des MERCOEUR et à leur château détruit en 1634. Pouvez-vous me conseiller des ouvrages sur ce sujet ?

Florence BLANC (CGHAV-3492)

*130-15106 Désignation du chanvre en patois
Comment désignait-on le chanvre en patois ?

Dominique BOIS (CGHAV-3082)

*130-15107 Saint-Hilaire de Cornon
Un acte de x de Montferrand de 1745 mentionne que les parents habitaient la paroisse de St-Hylaire de Cornon. Quelqu'un saurait-il la situer ?

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

*130-15108 Patronyme CLAIDIERE
Qui pourrait me donner l'étymologie du nom CLAIDIÈRE et la référence de l'ouvrage où la définition a été trouvée.

Claude PAULET (CGHAV-1854)

QUESTIONS PARTICULIÈRES DU FORUM

*130-15109 BESSET-RABY (63)
Guillaume BESSET et Marie RABY (fa Jean et Thérèse GAYDAMOUR) se sont x 14.10.1762, mais est-ce à Fayet ou à Ronaye ? Le lieu diffère dans les relevés du CGHAV

David COUYRAS (CGHAV-2890)

*130-15110 BICHARD-JALLOT
Lors d'un passage en mairie de Montaigut en Combrailles, j'ai trouvé traces du couple René BICHARD, procureur du roi, - Marie JALLOT (° ca 1716, + 27.03.1791 Montaigut Ce couple a eu plusieurs enfants à Montaigut entre 1737 et 1745 dont :
1-Jeanne BICHARD, °11.05.1737, y + 02.07.1824, célib.
2- Marie BICHARD , ° ca 1739, y x 04.02.1760 Jean VIALETTE, + 19.12.1766 à Gouttieres
3- Annet BICHARD, Commissaire national au tribunal du district de Montaigut, y ° 12.11.1739, y x 25.02.1783 Catherine CHACATON de VILLOBIE
4- Gilbert BICHARD, ° 26.01.1741
5- Antoine BICHARD, mon ancêtre, avocat au Parlement, conseiller du roi, président de la juridiction royale des dépôts de sels de Montaigut et Pionsat, ° 16.07.1742, x en 1773 à Echassières Marie THEVENIN (mariage à confirmer), + le 8/8/1794 à Montaigut
6- Jean-Baptiste BICHARD, Chanoine de Sebazat en 1783, ° 24.07.1745
7- Catherine BICHARD, ° ap.1775 (à vérifier)
8- René BICHARD, ° ap. 1783 (à vérifier)
Je suis a la recherche de toute informations concernant ce couple BICHARD - JALLOT (asc., mariage, autres enfants…) et du x Antoine BICHARD – Marie THEVENIN.

Geneviève MORVAN (CGHAV-3180)

130-15111 BRUGHAIL-AUDEBERT (63)
Ts rens. (ascendants, enfants, etc) sur le couple honorable Georges BRUGHAIL - Marie AUDEBERT. Ils habitent le village de Chantagril, paroisse de Beaulieu, en 1680 lors du baptême de leur fils Michel. Celui-ci a pour p/m : h. h. Michel AUDEBERT, damoiselle Margareth BRUGHAIL.

Hélène PLANTARD (CGHAV-1414)

130-15112 CHANTELOUBE (63)
La famille (de) CHANTELOUBE installée à Gouttières et St Maigner a fait l'objet d'un certain nombre d'échanges depuis 2008, et je l'ai évoqué dans « AmA ! », n° 128, pp. 98-100. Un certain nombre de questions restaient posées auxquelles j'ai pu répondre en replongeant dans le minutier de Me CHAMALET de Saint-Gervais d'Auvergne :

1/ Étienne de CHANTELOUBE époux en 1651 de Gabrielle REBEYROLLES est bien le fils de Me Étienne de CHANTELOUBE et Clauda BOUDAUD, et le frère de Péronelle CHANTELOUBE épouse en 1653 de Jean REBOURG. Lui et sa femme n'ont probablement pas eu d'enfants. En effet, lors du mariage (cm 08.06.1668) de Jeanne REBOURG, l'aînée de ses nièces, avec Michel REBEYROLLES... neveu de Gabrielle REBEYROLLES, il fait une donation à sa nièce Jeanne, et sa femme fait une donation à son neveu Michel !
2/ Antoine CHANTELOUBE époux avant 1679 de Jeanne GRENAT à St Maigner est le fils de François (de) CHANTELOUBE et Jeanne FAVIER, et le petit-fils de Pierre de CHANTELOUBE et de Gabrielle BRAVY.
3/ Étienne et Pierre de CHANTELOUBE étaient les frères de Blaise de CHANTELOUBE, marchand de bois à Paris (1653) et bourgeois de Paris (1657), qui assez systématiquement semble avoir fait des dots à ses nièces restées à Paris. Il est le père de Jacques de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur de Fretons, huissier de chambre de Monsieur frère du roi en 1672. Un destin semble-t-il similaire aux PROVENCHERES du Livradois, mais une génération plus tôt, et à une échelle moindre, et sans lendemain.
4/ Les trois frères sont les fils de François de CHANTELOUBE, assenceur en partie de la seigneurie de Rochedagoux à la fin du XVIe siècle, et de Jeanne FAURE, et les petits fils d'un Jean de CHANTELOUBE.

Avant de formaliser dans un prochain article cette étude des CHANTELOUBE, j'ai encore quelques questions :

1- Tous renseignements (mariage, descendance) sur Blaise de CHANTELOUBE, fils de François et Jeanne FAURE , de Gouttières. Il est marchand de bois à Paris en 1653, commissaire juré et ... de bois, bourgeois de Paris en 1657. Il a eu comme fils au moins Jacques de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur de Fretons, huissier de chambre de Monsieur frère du roi, demeurant à Paris rue St Honoré paroisse St Germain en 1672. (La seigneurie de Fretons n'est certainement pas en Auvergne. Peut-être en Île de France ?)

2- Recherche des liens de parenté entre les famille PRACROS et de CHANTELOUBE de Gouttières :
- Gilbert PRACROS est parrain en 1583 d'Étienne de CHANTELOUBE. Le même (?) est parrain en 1617 de Françoise de CHANTELOUBE.
- Gabriel PRACROS est parrain en 1614 d'Anne de CHANTELOUBE et la même année de Jeanne de CHANTELOUBE.
- Étienne PRACROS est parrain en 1617 de Françoise de CHANTELOUBE.
- Gabriel PRACROS, procureur fiscal du baillage de Gouttières, est mandaté en 1657 par Blaise de CHANTELOUBE bourgeois de Paris pour doter sa nièce Péronnelle de CHANTELOUBE.
- Gilbert PRACROS (fils de Gabriel ci-dessus), sieur de Chanteloube (sic) est mandaté en 1672 par Jacques de

CHANTELOUBE (fils de Blaise ci-dessus) pour faire une une donation à Antoine, Philippe et Marie (de) CHANTELOUBE, enfants mineurs de son cousin François et de Jeanne FAVIER de Goutaudot paroisse de St Maignier.

3- Tous renseignements sur François CHANTELOUBE vivant au milieu du XVIe siècle : le 09.11.1544, Guillaume BOYER, commissaire du roi, engage la seigneurie de Bellegarde capitale du Franc-Alleu, à Guillaume DUFRAISSE, François CHANTELOUBE et Paul DRUDI.

Parenté éventuelle avec la famille de CHANTELOUBE connue par ses alliances avec la famille d'ANGLARDS ? Avec la famille de CHANTELOUBE qui possède l'assence en partie de la seigneurie de Rochedagoux à la fin du XVIe siècle ?

4- Tous renseignements sur la famille de CHANTELOUBE liée par une triple alliance avec la famille d'ANGLARDS :

- Marguerite d'ANGLARDS, épouse d'Antoine de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur d'Aubignat, fils de François de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur de Chanteloube et d'Aubignat, et de Bonne de LAUBESPIN mariés en 1545.
- Claude d'ANGLARDS, épouse cm 08.021.1589 Jean BEGON de LA ROUZIERE, chevalier, seigneur de la Baume, fils d'Hugues et de Péronnelle de MONS… et veuf d'Isabelle ou Jeanne de CHANTELOUBE… sœur d'Antoine de CHANTELOUBE mentionné ci-dessus.
- Antoine d'ANGLARDS, seigneur de Rouzat, épouse Léonard CURAULT puis une demoiselle de BOUCHERON selon le Dictionnaire généalogique des familles d'Auvergne, mais aussi selon le Dictionnaire des fiefs de la Basse Auvergne (en premières noces donc) Gilberte de CHANTELOUBE, fille d'Antoine de CHANTELOUBE, écuyer, seigneur en partie de Châteaujaloux près d'Ebreuil, et de Bénigne d'ALEXANDRE, dame de Rouzat ; ils ont donc plusieurs enfants dont un autre Antoine d'ANGLARDS, auquel ses parents font une donation en 1595.

Parenté éventuelle avec la famille de CHANTELOUBE installée à Gouttières et qui possède pour partie à la fin du XVIe siècle l'acense de la seigneurie de Rochedagoux ?
Nota qui a son importance: Marguerite, Claude et Antoine d'ANGLARDS sont les enfants de Claude d'ANGLARDS, seigneur d'Anglars et du Quartier et de Rochedagoux (par héritage de son oncle Gilbert de ROCHEDRAGON), et de Renée du MESNIL-SIMONS.

Jean-Noël MAYET CGHAV - 657

*130-15113 CHARBONNIER-VIREMONT

Peut-on me confirmer qu'Antoine CHARBONNIER est bien fils de Gilbert et Anne VIREMONT ? J'ai égaré la photocopie de son acte de x Lapeyrouse 17.02.1756 Gilberte JAMBRUN

Pierre GAUDON (CGHAV-1252)

NDLR : Antoine CHARBONNIER, âgé de 28 ans est bien fils de Gilbert et Anne VIREMONT (qui x 26.08.1721)

130-15114 CHATAIGNER-GOUTTEQUILLET (63)

x et asc. du couple Jean CHATAIGNER (° ca 1825) et Françoise GOUTTEQUILLET (+ 16.11.1867 Olliergues) dont, au moins, Annette ° 07.06.1859 Olliergues.

Jean-Louis GENEYTON (CGHAV-2867)

130- 15115 CLERGUE (43)

Asc. de Me Gabriel CLERGUE, notaire royal à Langeac, x Antonia MAMET, fa Estienne chirurgien. (1ère moitié du XVIIème s.)

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

130-15116 DUCLOS-LAROCHE (63)

x Jean DUCLOS (° ca 1815, + 11.11.1893 Auzelles) et Jeanne LAROCHE (° 08.05.1820 Ceilloux, + 15.05.1890 Auzelles) dont Anne ° 06.06.1847 Auzelles.
Non trouvé dans les tables d'Auzelles et de Ceilloux.

Jean-Louis DUCLOS (CGHAV-3265)

*130-15117 DURIF-RICHARD (63)

x Francois DURIF – Jeanne RICHARD av.1791, Auzelles ou env.

Jean-Marc FAYOLLE (CGHAV-2340)

130-15118 DUTHEIL-CHALARON (63)

x Antoine DUTHEIL et Françoise CHALARON ca 1740, non trouvé à Bongheat où leur fils Jean est ° 30.11 1743.
° Anne DUTHEIL, fa des précédents, ca 1750/1753 à Bongheat ou env. (acte non trouvé à Bongheat).
+ Anne, ap 1791, non trouvé à Isserteaux où est + son époux Pierre BENOIT, le 06.01.1803 (il n'est pas noté veuf)

Marie ARNAUD (CGHAV-2955)

*130-15119 FAURIE-PINET (63)

x Claude FAURIE de St-Genès-la-Tourette et Marie PINET, dont Jean ° 1819 St Genès la Tourette.

François FAYE (CGHAV-2068)

130-15120 JALLOT (63)

Asc. du couple Gilbert JALLOT, dit enfant naturel de Mariette JALLOT, et Mélanie DUBLANCHET dont François Eugène ° 23.11.1887 St-Hilaire de Pionsat.

Herve BABIN (CGHAV-2019)

130-15121 JARRIER

Ts rens. sur le x Marien JARRIER - Marie SALLE à Cisternes la Forest, en date du 01.05.1869, cette année-là étant manquante dans les archives en lignes des AD.

Geneviève PLANTARD (CGHAV-1765)

130- 15122 LA COSTE (de) – COUSTAVE (de)

x ou cm Gilbert de LA COSTE-Françoise de COUSTAVE av. 1620. Françoise + 15.04.1653 Hyds. Remacle fait mention de trois Françoise de COUSTAVE. Qui saurait ce qu'elles sont devenues ? Laquelle est l'épouse de Gilbert de LA COSTE ?

Daniella GRIMAUD (CGHAV-3476)

*130-15123 LAUVERGEAT (63)

° Pierre LAUVERGNAT à Busséol, ca 1796, fs Jean le cadet ° ca 1766, , y x 28. 01. 1825 Marie GAMOT

Jean Claude DELAVET.(CGHAV-3101)

130-15124 MARTIN (43)

Rech. mon arrière grand-père Hippolyte MARTIN, ° 15.05.1847 Yssingeaux, demeurant à Montchaud sur ladite commune, époux de Marie Annette PEYROCHE, disparu du domicile en 1889..

Colette GUILLERMAT (CGHAV-3474)

*130-15125 MONEYRON-VEYSSET (63)

x Pierre MONEYRON - MarieVEYSSET dont Marie ° 17.11.1760. Les MONEYRON sont de Prondines, mais je n'ai pas trouvé ce mariage sur les tables de Prondines, ni sur celles des paroisses avoisinantes.

Annie BASTIER (CGHAV- 3375)

130-15126 MONTAGNE (63

+ Guillaume MONTAGNE, époux d'Anne SAUVADET ca Brousse, av 1764.

+ de son père, Antoine MONTAGNE x LAROCHE av 1740.

Marie ARNAUD (CGHAV-2955)

130- 15127 OLIVAIN (43)

Ascendance de Françoise OLIVAIN, probablement veuve, x2 Paulhaguet 20.02.1691 Cirgues BRUNET, marchand, fs Pierre, mercier de Saint-Cirgues et de Cl. FOURNIER ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

*130-15128 PARRIN-LEVERS (63)

x et asc. François PARRIN, avocat au Parlement, et Charlotte LEVERS, les 2 + avant 1760, d'où

- Gilberte x 1760 Simon BONNETON
- Pierre ° 26.09.1729 Gouttières, + 11germinal IX,
  x1 Gouttières 10.02.1766 Jeanne VIALETTE (° et + ?), fa Etienne, notaire et bailli de Menat, et Anne PEYNET (Tém : Jean PRACROS cousin germain époux). Sans postérité.
  y x2 27.09.1768 Marie ROUDAIRE ,° 1749 Charensat, fa Michel et Jeanne ASTAIX. T : Gervais PARRIN notaire royal, Gilbert ROUDAIRE curé de Teilhet et oncle, Jean Baptiste ROUDAIRE, frère. D'où
- Philippe Annet x Marie Sophie DOUHET PRADAT, d'où
  - Jean Jacques Henri, ° 26 germinal an X Gouttières,
  - Pierre ° 19.01.1800 St Gervais, y + 18.05.1857 x Alexis CROMARIAS 15.08.1844
  - Jeanne Marie ° 24.08.1769 Gouttieres (m : Jeanne PARRIN fa Gervais, notaire à Montaigut), x 16.04.1793 St Remy de Blot Gilbert Andre MAUZAT

Lien avec l'autre branche Gervais PARRIN, notaire royal x Marie DEQUAIRE, les 2 + avant 1784. D'où François, Pierre Joseph, Jeanne et Marguerite x Montaigut 23.11.1784 Laurent ROUDAIRE (Tém : Pierre Alexandre PARRIN ??)

Par ailleurs il y a un PARRIN Curé de Gouttieres en 1667 et Gervais PARRIN curé de Gouttieres de 1699 à 1709

Emmanuel ANGLARD (CGHAV-1580)

130-15129 RAGHADE (43)

Ascendance de Catherine RAGHADE (RAGHEADE ou autres orthographes), x av. 1683 Etienne SERVANT, bailly du Gibertès, d'Auvers et la Valette ?

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

130-15130 SABATIER-CHASTRETTE (43)

x François SABATIER – Anne CHASTRETTE, ca 1825 St Hilaire, dont Marie °1827 et autre Marie °1830 Chassignolles.

Jean Yves ROUSSEL (CGHAV-3305)

Réponses du CGHAV

125-14388 JARSAILLON-JARRIX (63)

Complément à la réponse donnée dans AmA ! n° 127 :

40- Jean JARRIX métayer à Jarrix, x St Martin des Olmes 14.02.1608, Cm notaire GLADEL
80- Pierre JARRIX
82- Annet COLLANGETTES
83- Louise TARDIF
160- Jehan JARRIX

Marie-Claude JARROUX (CGHAV- 2456)

129-14915 ABRIAL (63)

S'il s'agit bien de votre Isabeau ABRIAL, j'ai :

Isabeau ABRIAL née à St Pardoux, fa de Gilbert et Jeanne LAVAL, x St Pardoux 11.02.1727 Annet JEOFFRAY, fs de Georges et Anne JAUFFRAY

Hélène LOCHEY (CGHAV- 2018)

129-14918 AUTEROCHE

Réponse donnée à partir des relevés faits aux AD et aux AC, mais il y a de nombreuses lacunes dans les registres de Jozerand d'où sont issus tous les actes qui suivent.

Claude AUTEROCHE, ° ca 1680, fs Jean et Jeanne DUPOUZADOUX, + 17.08.1735

x1 10.01.1707 Gilberte ARNAUD, °ca 1680, fa + Quintien et Anne DUPOUZADOUX, + 07.11.1707 sans enfants

x2 11.01.1716 Marie CHAMALET, ° Champs, fa + Quintien et + Marie BOURGOUIGNON. D'où :

- Marie, °24.02.1717 (p/m Gilbert DUPOUZADOUX, Marie JOUBERTON), x 10.09.1743 François GASCHIER
- Anne, °15.03.1721 (p/m Jean JOUBERTON, Anne DUPOUZADOUX)
- Marie, °16.11.1723 (p/m Pierre DUPOUZADOUX, Marie SUDRE)
- Marguerite, y ° 07.01.1727 (p/m Gaspard BRUN, Marguerite DUPOUZADOUX) x 01.03.1745 Jean GIRBON
- Marie,° 05.12.1730 (p/m Jean BUSSIERE, Marie BRUN)

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

129-14928 CALEMARD (63)

Antoinette CALMARD ° 19 fructidor an XI (pas trouvée à Beurières), fa Pierre (+ 19.02.1819 Beurières, 64 ans) et Marie Anne FOUILLOUX (y + 29.11.1823, 65 ans)

x 22.08.1825 Beurières Pierre MIDROY(S) ° 9 brumaire an VIII (31.10.1799), fs Joseph et Gabrielle GRANGIER, cultiv. du bourg de Viverols.

Les 2 hab. Olliergue village de Beurières. P : Clément MARTIN, 34 ans, frère de la future, en fait beau-frère.

Clément MARTIN (+ 08.03.1856 à 67 ans) x Anne-Marie CALMARD (+ 23.07.1870, 73 ans) ont eu plusieurs enfants à Beurières.

Annie MALHIERE (CGHAV-2037)

129-14936 COLLY-GARNIER (43)

Jacques COLLY, fs Christophe et Marguerite BESSON de Fontmorette, St-Jeures, y x 13.01.1670 Catherine GARNIER, fa Pierre et Marguerite FAURE de Charboneyrette, St-Jeures (ces derniers y x 20.01.1628)

Paule MAITRETIN (CGHAV-1415)

129-14956- LABONNE-de SENETAIRE (63)

Michel LABONNE x Cm 05.05.1611 Marie de SENECTAIRE Acte dans les « Insinuations » d' E.Tixier : Témoins. : Nectaire de SENECTAIRE, Sr de Brinon, Jacques de St-N, Sr de Groslière, Annet du PEYROUX, Sr de St Hilayre, Guillaume de PANNEVEYRE, Sr de la Rochette, Francois BARTHOMYVAT, bailly de Roche d'Agoux, Jean LARDY praticien de Termes, Louis CHEFDEVILLE Lieutenant de bailliage, Vcte de Miremont.

Ascendance :

2- HH Antoine, Châtelain de Saunade, + 03.06.1631 St Jacques d'Ambur. (StJA)

3- HF Jeanne LE LONG (+ >1629). Marraine 18.04.1629 StJA de Michel PERRIER: « HF Jeanne LE LONG, femme à HH Antoine LABONNE ».

Parents présumés: Gervais LE LONG, notaire de St Gervais et Jeanne MOSNERON, fa HH Georges, procureur d'office de Montfermy.

4- Pierre DE SENECTAIRE, Sr de la Loghe, (probablement LAPEYROUSE 63).Filiation inconnue.

Vraisemblablement fils illégitime de :

- Jacques, Sr de Groslière, père des deux témoins, qui seraient les demi-frères du père de la mariée, ou de
- Francois, frère du précédent, Comtour de StNectaire, bailly des montagnes d'Auvergne, ou encore de
- Jean, Sr de Fontenille, x 1550 Margueritte de ROUFFIGNAC.

6- Gilberte DU PEYROUX, fa Gilbert et Catherine DE CHAMBORANT, et x 31.01.1565, d'après Alain SENETAIRE, mais je n'ai pas connaissance de ses sources.

Desc présumée de Michel LABONNE (BMS St Jacques Ambur) :

1- Francois L. x 29.01.1629 HF Antoinette FOURNIER. T: Me Jacques MILLET Curé de Chapdes, Me Jehan GRANGE.
2- Francois L. x 07.08.1633 Francoise TARAVENT, fa N.. et Claude SABATIER. T: Francois DE GIMEL et Anthoine ROUDAIRE.
3- Jean-Henri L., Proc d'off d'Ambur, huissier et archer de la maréchaussée d'Auvergne 1665, x 07.08.1633 Antoinette TARAVENT, sœur de la précédente ? d'où

a) Magdeleine 20.06.1635. p/m: Me Francois LABONNE, Dame Magdeleine DE PONTAILLER, x 22.03.1656 Jean ROUDAIRE
b) Gabriel x ca 1660 Gabrielle ROUDAIRE
c) Claudia x 1645 Me Michel GRANGE (sosa agnatique)
d) Claudia x 17.08.1651 Jean MASSIS, Armurier
e) Illégitime de Jacquette CHAUD : Michelle LABONNE 02.06.1629, p/m : Bonnet COURSON ? Michelle DOUET ?

4- Jean L. (idem ?) Cap du Ch d'Ambur, x 1647 Jeanne CLUZEL

5- François L., Sr de la Brousse x Jeanne BOUDOL, d'où :
a) Jean, Sr de Lespinas. Reçoit don de sa mère 15.06.1679. Hab. Clermont-Fd.
b) Antoine ou Francois, Sr de Brousse, x ca 1687 Françoise d'ASTORGUE de la FEUILLADE. Hommage 1689.

6- Me Claude L., + 18.06.1631 Parrain 02.05.1629 de Claude MOSNERON, fa Michel et Claudia GRANGE.

7- Jeanne L., x ca 1640 Marcelin FOUGEREIX, Chapelier. Hommage pour Brousse 1669.

8- Jeanne L. x ca 1640 Me Michel de FOURNOLS de Miremont d'où Francois ° 23.10.1640 Miremont. p/m : Francois LABONNE, Gabrielle DE COMBES (Dame de Miremont).

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

129-14957 LESCURE

Jean LESCURE °10.05.1697 Champs, fs Jean et Marguerite CORRE (p/m Jean PEYLET et Clauda MARGARIDON) y x 27.01.1726 Jeanne BUGE, fa Annet et Marie MATHIVON

Jean LESCURE y ° 09.04.1703, frère du Jean ci-dessus (p/m Jean LESCURE, Gilberte LESCURE)

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

Faute de renseignements complémentaires, les naissances suivantes pourraient correspondre :

° 08.01.1697 Michel LESCURE , fs Maximilien et Marie MATHÉ

° 12.07.1700 Michel LESCURE (mon sosa marié en 1721 à Marie SUDRE), fs Pierre et Marie GRENIER (p/m : Michel LESCURE, Antoinette FAURE)

Pascal PAPEREUX (CGHAV-2407)

129-14959 LOGEN (63)

1- Gabrielle LOGEN, °11.01.1727 Chantaduc, St-Férréol p/m : Jean HERITIER, Gabrielle CHASSAIGNON
2- Gabriel LOGEN , ° 19.02.1704 Puvic p/m : Gabriel ACHARD, Claudine CORDOAN?,x 04.09.1725 St-Férréol
3- Marie HERITIER, ° 24.04.1704 ou 14.08.1706 Chantaduc
4- André LOGEN, de Puvic, x 30.06.1693 St-Férréol
5- Gabrielle CHASSAGON, veuve Jean RICHARD
6- Jean HERITIER, + 13.10.1737 Chantaduc, âgé de 67 ans
7- Catherine RIBEYRON, + 08.06.1735 (?) Chantaduc

Yolande BESSET (CGHAV-907)

@129-15001 APCHER-CARMANTRAND-BUCHON (15)

Voici un acte intéressant pour cette recherche, extrait des registres de Lastic. L'acte indique 1701 certainement par erreur : il est le premier de l'année 1702.

« *Jean BUCHON et Marie CARMANTRAND du lieu des Pezolles parroisse de St Mary le Plain, ont épousé devant moy soussigné et témoins bas nommes après avoir optenu la dispense du quatrième degré de parenté de monseigneur lillustrissime et réverendissime évêque et seigr de St Flour en datte du 7e du présent mois le huitieme du mois de fevrier mil sept cent un, en présence de mr Dominique CARMANTRAND mr de poste, de mr Jacques BOUCHET de la Verniere soubsignes, de Jacques CARMANTRAND ferrandou et Pierre CARMANTRAND qui n'ont sceu signer de ce enquis en foy de quoy ay signé le même jour et an que dessus* »

Jean-Louis MARSSET (CGHAV-2627)

@129-15004 BELMONT-de La ROCHETTE (43)

Jean BELMONT ° 05.02.1670, + 28.03.1720, juge et bailli de St-Cirgues et Chilhac, veuf Françoise RAHON x Mercoeur 30.11.1697 Françoise de La ROCHETTE (+ 30.01.1752 St-Ilpize), dont au moins 13 enfants : Jean qui suit en 1 (° 1698), Marie-Gabrielle qui suit en 2 (° 1700), Marguerite (° 1702), Marie-Gabrielle qui suit en 4 (° 1703), Marie-Anne (° 1704, + 1705), Marie-Rose (° 1707), Marie-Thérèse (° 1708), Joseph qui suit en 8 (° 1710), Marie et/ou Madeleine (1712, 1713 ?), Françoise (° 1714, + 1729), Marie-Claire (° 1716), Antoine Odile (° 1717, + 1773), Marie-Marguerite qui suit en 13 (° 1719, + 1788).

1- Jean BELMONT, b 27.11.1698, + 17.04.1779, praticien et bailli de St-Ilpize, y x 01.08.1719 Marguerite CHAMBON ° 28.05.1712, fa Jean, bailly et Louise PONSARRE, + 03.02.1783 St-Ilpize. Douze enfants : Françoise (1720-1749), Louise (1721), Jeanne (1724-1726), Marie-Louise (1725), Louise-Françoise (1726), Louise-Antoinette (1728), Isabeau (1729), Jean-Joseph qui suit en 1–8 (1732), Gabrielle (1735), Marguerite (1737-1740), Marie (1739), Marie-Thérèse (1742-1743).

1-8 Jean-Joseph, ° 08.12.1732, procureur au baillage de St-Ilpize, y x 10.08.1751 Catherine FABRE, y ° 28.11.1729, fa Elie, notaire, et Jeanne CHEMINARD de Blesle. Cinq enfants : Jean-Baptiste qui suit 1-8-1 (° 1752), Elie (° et + 1753), Antoine (12.1754 – 01.1755), Elie-Pierre (° 1756), Jeanne (1758-1759)

1-8-1 Jean-Baptiste BELMONT ° 23.05.1752, lieutenant de police et avocat, x Gilberte BASTIER, d'où :
- Jeanne Marguerite Victoire ° 23.05.1776, x 08.06.1801 St-Ilpize Guillauma-Marie PRADIER ° 23.02.1771, fs Antoine et Patronille ANARREPOIS
- Louis ° 22.05.1777, + 19.06.1777
- Elie-Pierre-Joseph ° 11.02.1784, + 09.11.1784
- Catherine ° 06.08.1785
- Claudine-Emilie ° 26.08.1787, x 21.11.1814 St-Ilpize Pierre FOURNIER-LA TOURAILLE, notaire, ° 24.07.1782 fs Antoine et Claudette TRIOULLIER, descendant comme Barthélemy TRIOULLIER (x Marie-Marguerite BELMONT) de Claude et Marguerite GIRARD.

2– Marie BELMONT (laquelle ?) x 22.01.1721 Lavoûte-Chilhac François GAUTHIER, apothicaire à St-Flour.

4– Marie-Gabrielle BELMONT ° 20.08.1703, x 24.07.1748 Lavoûte-Chilhac Jean-Pierre DURIF, veuf, bourgeois d'Allègre.

8– Joseph BELMONT ° 05.05.1710, x 02.07.1737 Chanteuges Marie DUPUY de La GRAND RIVE, ° 29.08.1719, fa Jean-Baptiste THOMAS, bailly de Chanteuges et Louise DULAC.

13– Marie-Marguerite BELMONT ° 20.09.1719, + 15.12.1788, x 10.08.1746 Lavoûte-Chilhac, Barthélemy TRIOULLIER ° 26.09.1728, + 12.02.1779, marchand-

aubergiste, vigneron et meunier à Védrines (Vieille-Brioude), d'où 6 enfants :

- Catherine ° 30.03.1748 (p/m :Antoine TRIOULLIER, gd-père, Marie-Thérèse BELMONT, tante mat.) + 01.05.1825 Vedrines, x 29.05.1769 Vieille-Brioude Antoine MAZIN de St-Just-près-Brioude (Voir l'article que j'ai publié sur cet ancêtre dans l'Almanach de Brioude 2003)
- Antoine ° 01.02.1751 (p/m : Antoine TRIOULLIER, gd-père, Marguerite CHAMBON, tante mat.)
- Marie ° 23.07.1755 (p/m : Jean-Joseph BELMONT, cousin, Marie TRIOULLIER, tante pat.), + 05.11.1755
- Marie-Thérèse ° 21.10.1757 (p/m : idem Catherine)
- Antoine-Odile ° 24.10.1760 (p/m : Antoine.-Odile BELMONT, oncle, Marie CHARAIRE)
- Antoine ° 24.04.1763 (p/m : Antoine RIGAUD, oncle pat., Thérèse BELMONT, tante)

Nicole DARPOUX (CGHAV-2940)

NDLR : La réponse intégrale avec les dates précises et les parrains/marraines a été transmise à l'auteur de la question et le sera à tout adhérent qui en fera la demande.

.

Mes relevés recoupent bien cette généalogie. Quelques petits ajustements :

Sur les enfants de Jean BELMONT x Fr. de la ROCHETTE :

- Marie Gabrielle ° 20.08.1705 (et non 1703), car une erreur de reliure a coupé en 2 l'année 1705 et une partie suit 1703.
- Ajouter Marie Jeanne ° 30.08.1718.

Sur les enfants de Jean BELMONT x Marguerite CHAMBON

- Ajouter une fa ° 02.08.1722 ondoyée le 4 par le curé de St-Cirgues avec la permission de Mgr CROZAT.

Jean-Louis MARSSET (CGHAV-2627)

@129-15005 BELMONT (43)

Mon ancêtre Jean BELMONT est ° 05.02.1670 La Volte, fs Anthoine, notaire royal, et Françoise POMEYRAT (p/m : Jean POMEYRAT du Barry de La Volte, Marguerite BELMONT), y x1 09.02.1693 Françoise RAHON (+ 09.03.1695) dont un fils de ce 1er mariage : Antoine-Odile ° 17.01.1694.

Barthélemy BELMONT était sans doute l'oncle de Jean

Nicole DARPOUX (CGHAV-2940)

Antoine BELMONT x Françoise PROMEYRAT serait-il ° 10.02.1649 St-Cirgues, fs Jacques, lieutenant et notaire royal et Françoise DU TEIL (p/m : Antoine et Antoinette BELMONT). Il aurait eu son 1er enfant très tôt, mais Françoise ° 25.08.1665 a pour marraine Françoise DU TEIL, veuve Jacques BELMONT, notaire royal.

Françoise RAHON, 1ère épouse de Jean BELMONT, était veuve de Gaspard de PRAISSAC (+ 30.04.1692) dont elle avait eu Jeanne (° 02.02.1680) et Charlotte (°12.02.1681).

Jean-Louis MARSSET (CGHAV-2627)

En addition à ce qui précède, Louise PONSARRE x Jean CHAMBON, bailly, est ° 6.07.1669 Connangles (b 9, m : Louise de FRETAT, épse de BOISSIEUX – non identifiée), fa Grégoire PONSARRE, notaire de Connangles, et Gaspare MOREL.

Elle x Connangles 21.02.1691 Jean CHAMBON, fs Claude et Marguerite BASSET, vf Marguerite DUBOIS (+ 11.03.1689 St Ilpize).

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@129-15012 COLOMBIER

Le mariage Benoît COLOMBIER - Françoise BASTIER ne peut pas avoir eu lieu en 1628 car, à son décès , le 20.06.1683 Benoît est dit âgé de 50 ans ce qui le fait naître vers 1633. D'autre part le premier enfant connu de ce couple Jean est né le 25 mars 1658 à Cunlhat.

Françoise BASTIER est + 21.02.1704 à Cunlhat.

Daniel DEGEORGES (CGHAV-12)

@129-15015 DAGUILLON-GANNAT (63)

Je n'ai pas le bapt. de Rose DAGUILHON, fa Jehan et Anne ROUX, mais son x 26.01.1679 Maringues Etienne GANNAT (° ca 1645).

D'un 1er x en 02.1669 avec Ana GRIMARDIAS (+ 23.08.1678), Etienne GANNAT eut 5 enfants : Maurice (04.01.1671), Anthoine (10.08.1673), Anthoine (18.01.1675), Claude (30.09.1676), Bonnet (27.04.1678).

De son x avec Rose DAGUILHON, il eut au moins 4 enfants : Jean (06.09.1680), Anne (24.12.1681), Sébastien (20.03.1685) et Françoise, mon ancêtre, x 25.08.1722 Maringues Jean PELISSIER.

Rose avait un frère Jean x ca 1670 Anna GANNAT.

Nicole DARPOUX (CGHAV-2940)

@129-15016 DELORME-BELOT (63)

1– Marthe DELORME ° 26-03-1758 à Brenat
2– Annet DELORME ° ca 1735, x 24.01.1757 à St-Avit, Issoire
3– Françoise BELLOT ° ca 1737
4– Antoine DELORME x 29.01.1726 à Orbeil
5– Jacquette POUGET
6– Jean BELLOT, originaire d'Espinasse, Issoire x Orbeil 12.02.1732
7– Marthe MIALEIX ° 21.07.1715 à Orbeil
12- Jeamet BELLOT (+22.03.1751 Orbeil)
13- Louise VIGIER
14- Estienne MIALAIX Estienne x Orbeil 02.10.1714
15- Marthe MONCELLET Marthe

Dominique BENET (CGHAV-2518)

130-15050 Seigneurie et blason

Il n'y a aucun lien sous l'Ancien Régime entre noblesse, fief, et port d'armoiries. De très nombreuses familles bourgeoises portent d'ailleurs le titre de « seigneur de » ou « sieur de ». Les armoiries sont répandues dans toutes les classes sociales (même s'il est vrai que peu de laboureurs en portent, mais rien ne le leur interdit), mais l'usage a tendance à se restreindre au XVIIIe siècle. Rien ne dit que l'acheteur d'une seigneurie en 1746 ait éprouvé le besoin de s'en établir, avant ou après.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

130-15051 Les communautés moyenâgeuses de Thiers

Voici trois références qui concernent, entre autres, la région thiernoise :

- « *Au même Pot et au même Feu.... Etude sur les communautés familiales agricoles du centre de la France* », par Henriette Dussourd, 156 pages, imprimerie Pottier, Moulins, 1962
- « *Avec les Parsonniers* », numéro spécial de la revue d'Auvergne, tome 95, n° 4, 1981, 100 pages, dont une généalogie des QUITTARD-PINON (1550 - 1860)
- « *Avec les Parsonniers* » bis, n° 504 de la revue d'Auvergne, année 1986, 75 pages

Henri PONCHON (CGHAV-62)

NDLR : et puis Legrand d'Aussy « Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Basse Auvergne » 3 vol. Paris An III, dont la lettre 29 (Tome I) est entièrement consacrée aux QUITTARD-PINON. Accessible et téléchargeable sur le site de la BnF : http://www.gallica.org/

130-15055 BARTHOMIVAT (de) (63).

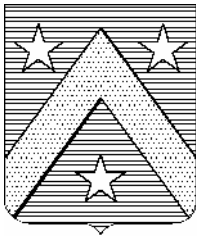

BOUILLET (*Dictionnaire Héraldique de l'Auvergne*) ne leur donne pas d'armoiries, mais Ambroise TARDIEU (*Dictionnaire des Anciennes Familles de l'Auvergne*) oui, sous la forme « *d'azur au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argen*t », sans préciser la position des étoiles, mais très probablement « 2 et un », comme ci-contre

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15056 BAYLE-VIALARD (63, 42)

Je suis perturbé par cette question car :

Bérard BAYLE, fs + Michel et + Jacqueline VIALARD :

x1 Cm (Me Morel) 17.07.1751 Alix DAMOND, veuve x1 Pierre JOANNET (x Cm Me Morel 16.08.1736), fa Pierre et x1 + Antoinette BOUDIN (charpentier à Chamleboux-Gumières). Bérard habite Le Besset (Gumières)

Alix DAMOND teste (Me Morel) 24.05.1753, sans enfant de Bérard BAYLE

x2 Cm (Me Avril) 04.09.1753, veuf habitant Chamleboux, Jeanne MONTET, fa Jean et Antoinette ROUX

Bérard BAYLE est fs de Michel et Jacqueline VIALARD (ce patronyme est quasiment inexistant dans le canton de St Jean-Soleymieux contrairement à BAYLE), tous deux décédés avant 1751

Source : relevé des notaires du canton de St Jean-Soleymieux par Jean Yves RONCIN

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15060 de BOSREDON

Le BOSREDON présent à Azincourt était Louis, chevalier, baron d'Herment, chambellan du duc de Berry, puis de Charles VI, sénéchal du Berry, Grand-Maître de France, chevalier de l'ordre du Roi, premier écuyer de la Reine Isabeau de Bavière : il donna quittance, le 8 septembre 1408, en cette qualité, de la somme de 150 livres montant de ses gages et de ceux des neufs autres écuyers de sa compagnie. La même année il acheta à Nicolas de ROGER-BEAUFORT, baron d'Herment, frère du pape Grégoire XI, la terre, châtellenie et baronnie d'Herment, de laquelle relevaient 3 à 400 gentilshommes.

Il se distingua au siège de Paris, soutint en 1411 celui d'Etampes et eut le commandement d'une des ailes de l'armée à Azincourt

Le duc de Bourgogne persuada Charles VI que Louis était l'amant de la Reine. Il fut arrêté par le Prévôt de Paris et placé en un sac de cuir portant l'inscription "Laissez passer la justice du Roi"et jeté en Seine. D'après les archives du château de Combrailles, cette mort aurait eu lieu le 14 juillet 1417.

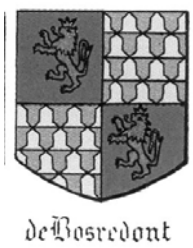

Son scel (1408 et 1415) représente un écu écartelé aux 1 et 4 de xxxxx au lion de xxxxx, aux 2 et 3 de vair. Tardieu (Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne-1884) donne pour la famille : écartelé aux 1 et 4 de gueules au lion d'or grimpant couronné à l'antique de même, aux 2 et 3 de vair. Cimier : un cou et une tête de cerf. Devise « *Memento mei* ».

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15080 PELARDY (63)

Benoit PELARDY père eut 3 épouses dont 4 fa de la première, 2 fs de la 2e. Ces enfants apparaissent dans son testament du 15.11.1761 chez Me Méjasson de Soleymieux (42) alors que lui-même vit à Ferréol de Saillant (63)

En fait, curieusement, il semble avoir toujours vécu à La Chaulme ou à Saillant (Ferréol) mais passe ses actes importants dans le Forez (notaires du canton de St Jean Soleymieux).

Son testament donne peut-être la clef de ce petit mystère car s'il y fait des legs à ses fa du x1, à son 2e fs du x2, Benoit nomme un « héritier universel » en la personne de son fs aîné (du x2), Antoine. Cette nomination d'héritier universel est une pratique habituelle en pays de droit écrit (ce qu'est le Forez) mais interdite en pays de droit coutumier, tels que Saillant, La Chaulme, etc.

Coïncidence amusante : la x3 de Benoit PELARDY, Marguerite FOREST (x2 le 17.01.1749, alors qu'elle a ca 50 ans), est mon Sosa 747 et c'est au couple PELARDY-FOREST que mon Sosa 372, Antoine CREPET, fait une quittance de dot le 15.03.1753 ? pour sa femme Catherine PEYRARD ;

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15098 Fonds ADAM

Le fond ADAM comprend notamment un magnifique fichier des prêtres du diocèse de Clermont (au moins pour les XVIIe et XVIIIe siècles) réalisé à partir des registres d'insinuations ecclésiastiques. C'est très intéressant pour les généalogistes, car il y a des renseignements filiatifs, en particulier dans les références aux titres cléricaux, ces constitutions de revenus assurés par leurs familles aux futurs prêtres (condition obligatoire d'accès à la prêtrise).

Xavier LOCHMANN (CGHAV-400)

Le fond de l'abbé ADAM de Courpière est accessible aux AD de Clermont sous les cotes 6F 1 à 213, représentant 4,65 mètres linéaires (on peut noter que l'abbé Adrien ADAM est l'auteur de « Courpière », étude historique de ce bourg (*Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne,* Suppl du 3e trim. 1946)

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15099 Plans d'arpentage

J'ignorais qu'il existait un tel plan d'arpentage pour St-Gervais-sur-Meymont car de tels documents sont extrêmement rares. Celui de Marat qui concerne le haut de la paroisse comprend 20 feuillets avec le nom des propriétaires de toutes les parcelles. C'est en fait grâce à lui que j'ai pu repérer la maison d'origine des TORLONIA au Cheix.

Ces plans d'arpentage ont été établis, en principe, à la demande des habitants pour des raisons fiscales afin d'avoir une plus juste répartition de la taille. Je me souviens d'avoir vu une telle demande pour Augerolles mais les dépenses étant à la charge des habitants, ils ont, semble-t-il, renoncé.

L'idée était dans l'air et au temps de la Révolution et de Napoléon un cadastre général sera établi, avant tout pour des raisons d'imposition.

On trouve parfois l'équivalent de ces arpentages dans les terriers (toujours pour payer des impôts) comme les plans annexés au terrier des Martinanches que l'on peut voir audit château.

Henri PONCHON (CGHAV-62)

130-15102 Retrouver un N° de régiment

Il est probablement décédé à Saint Alyre d'Arlanc, donc vous aurez sans problème sons acte de décès et avec un peu de chance un résumé de sa carrière militaire. Au pire, s'il est décédé ailleurs vous devriez trouver sur les registres de Saint Alyre de 1919 – 1920 – 1921 une transcription de son acte de décès avec le même type d'info.

Sur son acte de naissance peut figurer la date et le lieu de décès en mention marginale.

Les documents concernant sa vie de militaire doivent se trouver aux AD. Reste à savoir ou il a passé son Conseil de Révision : Haute Loire ou Puy de Dôme. Où était-il en 1915-1916 , peut-être fin 1914 ? Je ne sais plus quand la classe 16 a été appelée. La mairie de la Chapelle Geneste ou de Saint Alyre d'Arlanc doit pouvoir vous dire s'il a passé le Conseil de Révision chez eux.

Aux AD, vous trouverez en série R :

- Les registres de Conseil de Révision qui ne vous apporterons rien d'autres que la confirmation du lieu ou il a été recensé et avec un peu de chance une petite description physique.
- Une liste des numéros matricules (microfilmé dans le Puy de Dôme).
- Enfin le Registre Matricule ou vous trouverez tous les renseignements sur sa vie de militaire.

Il est né en 1896, donc classe 1916, il n'y a qu'un descendant ou un ayant droit qui peut avoir communication des ses documents militaires. Cela ne devrait pas poser de problèmes.

Jean-François CROHAS (CGHAV-739)

Le schéma proposé par M. CROHAS est le bon ...Trois petites informations complémentaires : 1- Demander au Service Médical des armées à 87 Limoges, un extrait du dossier médical ; 2 - A Vincennes, il n'y a que les dossiers des Officiers ; pour les Sous-Off. et Homme de troupe, les dossiers sont à la Caserne Bernadotte à Pau (64) ; 3 - Pour l'attribution (??? sic) de la mention « Mort pour la France ».....il fallait en faire la demande, car elle était assortie d'une indemnité...(dérisoire..), tous les autres étaient déclarés « Tué à l'ennemi ».....

Hugues BOURDAIN (CGHAV-3133)

130-15103 Conversion livres-euros

L'importance du sujet méritait d'être traité dans un article : cf. « *Equivalence en euros de la livre du XVIII^e siècle* », page xx de ce numéro 130 de AmA !

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15104 Calendrier révolutionnaire

Ne jetez pas de pierre à nos anciens officiers de l'état civil des temps révolutionnaires. Ils étaient encore plus " paumés " que nous ne le sommes aujourd'hui et il leur fallut au moins un an ou deux pour retomber sur leurs pieds.

Les années révolutionnaires ne commençaient pas vraiment à date fixe, mais on était scientifique et on s'alignait sur l'équinoxe d'automne. Ce qui fait que les Ans I, II, III, V, VI, VII ont commencé le 22 septembre, mais pour les Ans IV, VIII, IX, X, XI, XIII et XIV, ce fut le 23 septembre et pour l'An XII, le 24 septembre

Le calendrier révolutionnaire a été créé par décret du 5 octobre 1793 : il n'y a donc pas d'acte administratif daté de l'An I.

Pour les équivalences, un tableau figure dans l'espace privatif de notre site internet dans le chapitre « Calendriers ».

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

Les années révolutionnaires sont composées de 12 mois de 30 jours (3 décades) et de 5 ou 6 jours complémentaires (dits sans-culottides) situés entre le 16 et le 22 septembre consacrés à la célébration de fêtes laïques et républicaines à savoir : la Vertu, le Génie, le Travail, l'Opinion, les Récompenses et, pour les années bissextiles, la Révolution.

Marie-Claude FAYE (CGHAV-2357)

En complément, voici les noms de jours de la décade : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi. En plus dans la décade, les jours sont représentés par une plante de la saison, sauf le quintidi par un animal et le décadi par un outil. En nivôse la plante est remplacée par du sol.

Exemple pour vendémiaire : 1 primidi : raisin, 2 duodi : safran, 3 tridi : châtaigne, 4 quartidi : colchique, 5 quintidi : cheval, 6 sextidi : balsamine, 7 septidi : carotte, 8 octidi : amaranthe, 9 nonidi : panais, 10 décadi : cuve. Cela change pour chaque décade et pour chaque mois …

Marc CHAPPAT(CGHAV-2733)

130-15105 La famille des MERCŒUR

La famille de MERCOEUR n'a possédé la seigneurie d'Ardes sur Couze que très tardivement, suite à ses alliances avec les comtes et dauphins d'Auvergne. Le château qu'elle y a construit a alors pris le nom de ses propriétaires. La famille de St Odilon était quant à elle originaire de Mercœur en Haute-Loire. D'abord possessionnée en Velay et Vivarais, elle a étendu ensuite ses possessions vers l'Auvergne.

La généalogie donnée par Albert de REMACLE est en fait issue de BOUILLET et est totalement fausse, ainsi que l'a démontré Marcellin BOUDET. Notamment, l'alliance avec les ducs de Bourgogne n'a jamais existé. Et le Père ANSELME à la vérité ne s'est intéressé qu'à leurs successeurs (dauphins d'Auvergne et maison de Lorraine).

L'étude de la généalogie de cette famille nécessite impérativement de se référer aux auteurs suivants, les seuls à avoir traité sérieusement le problème :

- Marcellin BOUDET, *Les derniers MERCOEUR*, 1904. L'auteur, malheureusement un peu brouillon (il y a des contradictions, par exemple entre le texte et le tableau généalogique joint), est le premier à avoir démonté et reconstruit la généalogie des MERCŒUR pour les XIe et XIIe siècles, et le seul à avoir étudié la branche de Gerzat, mais il passe très rapidement sur la première moitié du XIIe siècle.
- Abbé MASSEBEUF, *Saint Odilon, sa famille : les Mercoeur ; son village natal, Saint-Cirgues*, in « Almanach de Brioude », 1977. L'auteur a notamment rectifié les contradictions de BOUDET, mais son texte peut lui-même être soumis à la critique (il suppose une alliance sur deux générations à la fois avec les comtes d'Auvergne et les dauphins d'Auvergne, ce qui dans le contexte politique et familial de l'époque, peut laisser perplexe).
- Christian LAURENSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle*, in « Cahiers de la Haute-Loire », 1987, mais qui (comme l'indique le titre) ne traite que les origines des MERCŒUR, jusqu'en 1025.
- Martin de FRAMOND, *les MERCŒUR*, in « Actes du colloque de Lavoûte-Chilhac », 2000, qui corrige et complète les auteurs précédents.
- Christian SETTIPANI, *La noblesse du midi carolingien*, 2004, qui apporte encore quelques autres éléments.

En résumé, avec ces cinq auteurs, la généalogie de cette famille est très bien connue pour les Xe, XIe et XIIIe siècle, mais présente des imprécisions (notamment sur les alliances féminines) pour le XIIe siècle.

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

130-15106 Désignation du chanvre en patois

Le dictionnaire du patois de la vallée de l'Ance de mon oncle, l'abbé Jean CHATAING, traduit chanvre en « *tsarbe* »

Bernard OLIVIER (CGHAV-3302)

chanvre = chaneve, prononcé « *tsaneve* »

Je possède le livre de Jean-Baptiste MARTIN « Le parler occitan d'Yssingeaux ». Suivant les régions, les prononciations sont un peu différentes, ce qui n'empêchait pas les uns et les autres de bien se comprendre.

Colette GUILLERMAT (CGHAV-3474)

Le monumental dictionnaire Auvergnat-Français (paru en 2005) confirme ce mot qu'il écrit « charba » ou « charbe » selon les zones, sachant que la prononciation du « ch » est « ts », « tch » ou « ch » selon les endroits

Henri PONCHON (CGHAV-62)

Dans tous les pays de langue occitane le nom du chanvre dérive de « canebe »" dont la prononciation varie suivant les localisations en « canebe », « chanebe », « tsanebe ». Quant aux « b » et « v », ils sont interchangeables. Nous avons d'ailleurs gardé en Français courant le mot « canevas ». Les Marseillais ont conservé la « Canebière » ou plutôt « Canabiero » ou « Canaviero » mais ce n'est pas du chanvre qui y poussait, c'était la « canne de Provence », un roseau

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

@130-15107 Saint-Hilaire de Cornon

Avant la Révolution, Cournon d'Auvergne comptait deux paroisses : St Hilaire et St Martin, regroupées par la suite.

Yvette JUMEL (CGHAV-1536)

Cette réponse se trouve dans une publication du CGHAV « Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy-de Dôme » réalisée en 2001 par Jean-Noël MAYET.

J'ai toujours cet ouvrage très utile sous la main. Vous pouvez le commander auprès de Monsieur PONCHON.

Marie-Françoise BRUNEL (CGHAV-964)

@130-15108 CLAIDIERE

Claidière me fait penser aux Cledas de mon enfance qui désignaient des clôtures, en bois je crois, de jardin, de champs... avant l'invention du fil de fer barbelé. Ma grand-mère me demandait de fermer le cledas c'est à dire de fermer la porte du pré ou du parc.

Cette hypothèse me paraît confirmé par l'ouvrage de Jean ARSAC, la Toponymie du Velay, page 344 qui écrit : le patois cleda a le sens général de claie, clôture à claire-voie désignant plus particulièrement la claie d'un parc à brebis ou la claie qui ferme l'entrée d'un champ ou d'un pré. A partir de ce mot ont été formé le nom de nombreux lieux qu'il cite : la clède, la cledeyre, lou cledou etc...

Henri PONCHON (CGHAV-62)

En Occitan, le « cledo » est une claie à divers usages, dont la fermeture des parcs à bestiaux, mais aussi sur laquelle on faisait sécher les châtaignes

Cledo = claie, barrière mouvante, claire-voie, porte à barreaux d'un parc, mais aussi séchoir à châtaignes

(mais une barrière à claire-voie = « ancussa »)

Cleda (verbe) = clore avec des claies

Cledado = contenu d'une claie, récolte de châtaignes

Clediè = celui qui est chargé de transporter les châtaignes et de veiller à leur séchage, mais la châtaigne = chastanhà.

Source : Mistral « Lou tresor dou felibrige »

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15109 BESSET-RABY (63)

Guilhaume BESSET, fs + Laurens et Catherine PORTE, laboureur de Tirevache (psse de Ronaye) x 14.01.1762 Fayet Marie RABY, fa Jean et Thérèse GAYDAMOUR, laboureurs, hab. Congoussat (psse de Fayet), en vertu du congé du vénérable curé de Ronaye, en présence de Blaise FRAISSE, François et Jean BION et Antoine BESSET.

Yvette JUMEL (CGHAV-1536)

Me voici donc à la tête de 5 enfants du couple Jean RABY x Thérèse GAYDAMOUR :

- Marie, x 1762 Fayet Guillaume BESSET
- Philippe, x 1771 Ronaye Jeanne LASSAGNE
- Anne (°1751) x 1772 Ronaye Jean LASSAGNE
- Pierre (°1753)
- Marie (°1754) x 1771 Chassignolles Vital OLEON (mes ancêtres)

Par les rôles de taille de Fayet, j'ai réussi à établir que Jean RABY avait comme beau-frère Balthazar CARTIER x 1742 St-Vert (43) Anne RABY ; ce mariage (non encore consulté) indiquerait comme parents Philippe RABY et Magdeleine DE FRETAT- ce qui serait cohérent avec le fait que Jean RABY et Balthazar CARTIER remplacent Philippe RABY comme propriétaires du domaine de Cougoussat (Fayet) en 1750. Philippe était apparu sur les rôles de taille en 1735, à la suite de Guillaume et Antoine POUYET, qui le détiennent en 1734.

Je retrouve par ailleurs Jean et Philippe (A)RABY dans les rôles de taille de St-Vert en 1734, 1736 et 1743, marchands et cabaretiers. A priori, il s'agit de la même famille puisqu'ils sont dits « propriétaires d'un domaine à Fayet » (où se trouve le domaine de Cougoussat).

Selon de nouvelles informations, sous réserve de vérifications : Jean RABY x 02.06.1744 Cistrières Thérèse GAYDAMOUR, y ° 13.12.1726, dont l'ascendance se présenterait ainsi :

2- Balthazar GAYDAMOUR, ° 1683, + 1757 Cistrières, y x 19.11.1709
3- Françoise RICHARD, originaire de Bonneval,
4- Claude GAYDAMOUR, ° ca 1637, + 1717 Cistrières, y x 26.08.1675
5- Marguerite DELAIRE
6- Grégoire RICHARD

- Claude GAYDAMOUR (4 ci-dessus) serait le frère de Cosme ° ca 1637, + 28.08.1694, curé de Cistrières, (et d'un Antoine de St-Didier)
- Claude se serait marié en 1ères noces avec Marie CHAZAL, dont 2 fa : Philippe (1670-1709) et Marguerite (° 1671, x 1695 Claude MARTIN ?)
- Enfants de Claude GAYDAMOUR x Marguerite DELAIRE : Marie (° 1676, x 1694 Vital POUGHEON ?), Amable (° 1678, x 1694 Antoine MIRAMON, + 1743), Cosme (° 1680), Anne (° 1681, x 1698 Damien IBERTIE, + 1725), Balthazar (ci-des.), Michel (° 1684), Fiacre (° 1687, + 1726), Antoine (° 1690, x 1713 Anne BRUN, + 1731)
- Enfants du couple Balthazar GAYDAMOUR x Françoise RICHARD : Claude (° 1711, x 1743 Marie

BLANCHETON), Grégoire (1712-1732), Amable (° 1714, x 1732 Jean POUZOL), Marie (° 1716), Marie Rose (° 1717), Fiacre (° 1719), Joseph (° 1722, x 1747 Claudine MATHIVET, + 1778), Philippe (fa, ° 1724), Thérèse (ci-dessus, x Jean RABY , x2 1774 André LASSAGNE), Antoine (1728-1741), Marie (° 1732, x 1751 Jean GIRAUD), Claude (° 1732), Françoise (1737-1739

David COUYRAS (CGHAV-2890)

Le x Marguerite de FRETAT-Philippe RABY est référencé dans les « Familles » de Remacle (T II, p. 168, rameau des sgr du Rondedet). Elle est fa François, sgr de La Gorce, et Marie de BERNY.

Pour les GAYDAMOUR, les hypothèses ci-dessus sont confirmées. Une fois installé à Cistrières, Cosme a fait venir son frère Claude, et son autre frère Antoine (qui n'a eu que des filles) à St-Didier sur Doulon. La mère des 3 frères était Anne PIOLON (+ 2.08.1669, âgée de 60 ans et inhumée par son fils dans l'église de Cistrières, « *du côté de l'épitre de l'autel de St Roc* » - Reg des « Mortuaires du curé Jean SIBAUD 1613-1694-en fait copie) et Frère Cosme PIOLON, religieux de La Chaise-Dieu, inhumé le 3.01.1670 dans la nef de l'abbatiale (même registre) sans doute oncle et parrain du curé Cosme).

Le village « Les Piolon » se situait à Arlanc, mais a disparu.

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

<u>130-15110 BICHARD-JALLOT (63)</u>

1. Antoine BICHARD x Marie THEVENIN
2. René BICHARD x 04.03.1734 St-Maigner
3. Marie JALLOT, + après 1734
4. Antoine BICHARD, + après 1734, x 25.05.1691 Montaigut en Combrailles
5. Anne DELAFONT + après 1734
6. Pierre JALLOT, greffier en chef au bailliage de Roche-d'Agoux, bourgeois du bourg de St-Maigner, ° ca 1666, y + 09.09.1728, x1 10.09.1687 Rochedagoux Gilberte PRACROS St Maigner, y x2 26.02.1709
7. Françoise CLERMONT ° 18.01.1682 St Maigner, y + 10.05.1744
8. Pierre BICHARD, + avant 1691 x
9. Jeanne BIDAUD, + après 1691
10. Jean DELAFONT, + ap. 1691 x 17.10.1661 Montaigut
11. « Jeanne DEFONTIS » + après 1691 (lire plutôt « Gilberte DAFFIS » ?)
12. Charles JALLOT
13. Marie de SOULEBOST
14. François CLERMONT + après 1726 x avant 1676
15. Clauda BOIRON + après 1726
20. Jean DELAFONT + avant 1661 x
21. Gabrielle AUGOLIER + après 1661

Jean-Noël MAYET (CGHAV - 657)

NDLR : L'ascendance Charles JALLOT x Marie de SOULEBOST a été donnée dans la réponse de Jacqueline DROLEZ (voir AmA ! n° 124, Q 123-14239), mais elle fait encore débat.

Voici quelques compléments tirés de l'envoi fait à Me REYGNARD, notaire à Marcillat, daté 1689, relatif à une procédure de liquidation de succession entamée par Marie DE SOUBZLEBOST. (AD 03 Archives JALADON).

Page de garde :

Temps des décès de Mrs les JALLOT de Bussiere :

Me Etienne JALLOT décéda en 1616, le 8 Juin.

Marg FILLIAS, sa veuve, décéda un an après en 1617.

Me Charles JALLOT, père dudit Etienne décéda en 1636 (!)

Me Gervais JALLOT décéda en 1631 et fut marié en 1619.

Jeanne JALLOT décéda le 30.8.1636

Antoinette JALLOT, sa sœur (?), décéda le 5.3.1637.

« *Par devant nous.... Marie DE SOUSLEBOST, veuve de Me Charles JALLOT, vivant bailly de Roche d'Agoux, tutrice de leurs enfants, opposante sur les biens des dits Gilbert, Charles et Francois JALLOT, tous trois du lieu de Buxiere et en son ordre sur la criée conduite sur les biens dudit Gilbert JALLOT en son vivant bailly au baillage de Roche d'Agoux à la requete dudit Charles JALLOT et dudit Gervais ROUDAIRE .....* »

Il semble qu'il y ait au moins deux Charles ca 1650. Ce document mériterait un déchiffrage qui permettrait d'éclairer la généalogie de Gilbert ROMME (26.03.1750 Riom, 18.06.1795), arrière petit fils d'un certain Charles JALLOT, juge châtelain de la Chaux, dont le père Charles ROMME (°11.06.1681 RDA) fut élevé par son oncle Pierre JALLOT (x Gilberte DE PACROS ?), proc à Riom (souvent cité dans E. TIXIER, Déclarations de fiefs)

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

Voici la lecture que je fais de nos échanges.

I-. N... JALLOT père de :

- Messire Jean JALLOT, prêtre de Bussières, qui fait une donation à son frère Charles de Bussières sous Rochedagoux le 09.05.1583 (B. Ins. 101 folio 5)
- Charles JALLOT <u>le jeune</u>, praticien à Bussières selon une donation et vente du 28.02.1586 (B. Ins. 106 folio 403 verso),

II-. Honorable homme Charles JALLOT le jeune, + 1636 ou avant 1622, notaire et greffier à St Hilaire, mais habitant Bussière, x Jeanne DUFRAISSE + après 1622, dont :

- honnête fille Louise JALLOT x cm 26.01.1597 (B. Ins. 125 folio 75) Me Gilbert ROUDAIRE, notaire à Charensat.
- Gilberte JALLOT x cm 21.02.1605 (B. Ins. 134 folio 48 verso) Me Maurice GRENOULHAT, notaire à St Hilaire.
- Etienne JALLOT, qui suit.
- Gilbert JALLOT qui suivra.
- Gervais JALLOT qui suivra.

III-. Etienne JALLOT, praticien, + 08.06.1616 x cm 25.02.1607 (B. Ins. 136 folio 25) honnête fille Marguerite FILLIAS, + 1617 fille d'honorable homme Me François FILLAS, marchand, et + Halips de CHASTELARD

III-. Me Gilbert JALLOT, avocat au siège présidial de Riom, bailli et juge ordinaire de Rochedagoux et la Chaux-Brandon, x cm 20.11.1622 (B. Ins. 170 folio 395) Michelle MONTEIL, veuve de Guillaume BANNIERE, procureur fiscal du comté de Pontgibaud.

III-. Gervais JALLOT, + 1631 <u>cité dans le cm de son frère en 1622</u>, x cm 29.01.1619 Louise DUPOUX. dont :

- Gilbert JALLOT, bourgeois de Bussières, qui fait une vente et donation le 22.03.1694 (B. Ins. 203 II folio 147 verso).

C'est cohérent avec les *Insinuations* d'Eric TIXIER, sauf la date de décès du père Charles JALLOT : 1636 ou avant 1622 ? J'aurais tendance à comprendre que Jeanne JALLOT + 30.08.1636 et Antoinette JALLOT + 05.03.1637 sont soit les sœurs, soit les filles d'Etienne JALLOT.

Les Charles JALLOT sont donc nombreux :
1/ Charles JALLOT (sous-entendu l'ancien), notaire royal, châtelain de St Hilaire, Rochedadoux, bailli de Groslière, habitant Rochedagoux (ne pas confondre avec le précédent qui est d'ailleurs témoin au cm de 1601), x Antoinette VIALLE, dont les enfants sont mariés en 1601, 1611.
2/ Charles JALLOT le jeune, + 1636 ou avant 1622, notaire et greffier à St Hilaire, mais habitant Bussière, x Jeanne DUFRAISSE + après 1622, dont les enfanst sont mariés en 1605, 1607, 1619, 1622.
3/ Charles JALLOT bailli de Rochedagoux + avant 1687 x Marie de SOULEBOST dont un fils Pierre ° vers 1666
4/ Charles JALLOT cité avec Gilbert et François JALLOT de Bussières. L'époux de Marie de SOULEBOST conjointement avec Gervais ROUDAIRE ayant fait une criée sur les biens de feu Gilbert JALLOT, bailli de Rochedagoux, et en même temps sur ceux de Charles et François JALLOT.
Il y a donc bien deux Charles JALLOT dans la seconde moitié du XVII^{e} siècle, tous en lien avec la succession d'Etienne JALLOT + 1616 et qui a dû mourir sans postérité, d'où les complications successorales.
Je reconnais qu'en dire plus est compliqué...

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

En consultant sur le site des AD 63 les tables de baptêmes de Bussières sous Roche d'Agoux 1570-1747, je constate que les 9 premières pages n'ont pas été relevées sur la table en ma possession qui débute en 1628, mais aussi qu'elles sont très difficile à déchiffrer.

Jacques GOMOT (CGHAV-2318)

J'ai fait le même constat et essayé une lecture partielle (très difficile pour moi) des actes concernant les JALLOT sur les plus anciens registres de Bussieres et Château.
Registre de Bussières :
- 1570/73 : ° Jehan fs Bonnet (?), ce Bonnet pouvant être le chaînon manquant soit le père de Charles ?
- 1599 : Gilbert parrain d'Anthonia (DEGOUTAUDOT ?)
- 16.04.1600 : ° Michel JALLOT, fs Charles et Jeanne DU FREISSE,, p/m: Michel PRESSIAT ? et Blaise DEGOUTODOT ?, Louye JALLOT (prob. celle x Gilbert ROUDAIRE.
- 1628 : Charles parrain de Gilberte CHANUDET
- 1630 : Jehan parrain de Gilbert THOBATY
- 1630 : ° Francois de Gervais et Louyse DUPOUX , p/m : Me Francois JALLOT et hf Francoise JALLOT
- 1630 : Anthoinette marraine d'Amable DES ARMENIENS (de Guillaume et Cath des ROFFETS)
- 1630 : ° Jeanne de Me Gilbert et hf Michele MONTEYS p/m : Gervais JALLOT, hf Jeanne MONTEYS ?
- 1636 :François parrain de Francois DES ARMENIENS (de Gilbert et Catherine GRENOUILLAT)
- 1637 : ° Gilbert, fs Jeanne x Gilbert CLERET. P : Jehan JALLOT
- 1637 : Charles fs Bonnet P : Charles COULANDON

A noter que Jeanne DU FRESSE est marraine uniquement de Quarte (1630), J CHANUDET (1637), Jehan (1630) et Francois (1636) DES ARMENIENS, fs de Gilbert et Catherine GRENOUILLAT.
- Pour les +, seul le nom du défunt est mentionné: Gervais JALLOT 26.04.1630 ou 31 - Michele MONTEYS 1630 - Louyse DUPOUX 26.04.1630 - Jeanne JALOT fa Gilbert 14.02.1630

Registre de Château-sur-Cher :
+ 08.01.1641 Michel JALLOT x Jeanne AUCOUTURIER elle-même + 03/07/1654 , d'où
- Francois °1629 p/m : Francois JALLOT (notaire cité par Tixier), Peyronnelle AUCOUTURIER
- Charles ° 1630 p/m : Charles JALLOT, Anne N
- Peyronnelle °1633 p/m : Gayet COULIAU, Peyronnelle AUCOUTURIER
- Gilbert °1636 p/m : Gilbert JALLOT, Delle N
- Anne ° 1637 p/m : Me Pierre COLOMBIER, Anne PINGUET (Jehan PINGUET x Goutieres 1589 Catherine JALOT ?)
- Gilbert °1640 p/m : Me Gilbert JALLOT, N Colombier

Plus rien ensuite sur Château mais grosses lacunes. Michel est-il celui ° 1600, fs de Charles et Jeanne DUFRAISSE ? Mais il semble ne pas figurer sur le document de Me Reynard de 1689. Par contre, ses enfants portent les mêmes prénoms (Charles, Gilbert et François) que ceux mentionnés dans le document.
Nous avons aussi sur Château :
- Charlotte JALLOT x ap.1615 Pardoux PINTHON
- Pardoux JALLOT, parrain en 1627
- Anthoine + 10.08.1653, x Anthonia DUMAS, dont : Estienne, Jehan, Louyse, Martin (en 1615/28/26/36)
- Gilbert + 1665, x Marie ESCLACHE dont Jeanne °1625
- Gilbert x Jeanne AUCOUTURIER dont Jeanne °1649
- Gilbert x Catherine TRIPIER dont Catherine ° 1669
- Anne JALOT x Michel FONDRAT (Bussiere) marraine en 1671 de Martin MEILHAUD de Martin et Anne FONDRAT.

Michèle ANQUETIN MARTIN (CGHAV-2157)

J'ai retrouvé dans *Marcillat et ses environs,* de l'abbé PEYNOT, p. 144, article *CHARAGIER* :
Antoine REGNARD, fils de Daniel REGNARD notaire à Marcillat, seigneur de la Chassagne, et d'Antonia BOUGEROL, ° vers 1600 + après 1669, fermier du château de Ligondès, épouse par Cm du 01.06.1626 Anne JALLOT + 05.04.1669 à Ligondès, fille de feu Étienne châtelain de Rochedagoux et de Marguerite FILHAS, et soeur de Me Charles JALLOT, en la maison duquel est passé le Cm, notaire et châtelain de Rochedagoux, Biolet, les Manèches, demeurant à Bussières ! Témoins entre autres : Gilbert JALLOT, licencié en loi, bailli de Rochedagoux
Mais je doute que cela lève toutes les incertitudes. En effet, Étienne JALLOT et Marguerite FILHIAS se sont mariés en 1607. Leur aîné ou aînée avait donc tout au plus 18 ans en 1626. Ce qui voudrait dire que Charles JALLOT était très précoce (notaire à 18 ans), qu'il était le fils d'un premier mariage d'Étienne, qu'il n'est pas le frère d'Anne, et l'abbé PEYNOT aurait mal lu...

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

Concernant l'ascendance de Charles JALLOT x Marie SOULEBOST, Mme DROLEZ-AUCOUTURIER, consultée, précise que le couple Michel JALLOT (+ 1641) x Jeanne AUCOUTURIER (+ 1657), x av. le 15.03.1629, date de ° du 1er enfant à Château-s-Cher, ne pouvait pas être les parents de Charles, mais Charles serait le frère de mon sosa 1657, Anne JALLOT.
Grâce à Mme Huguette PARELLE, j'ai pu connaître l'ascendance de mon aïeule Anne JALLOT ° 23.02.1608 à Roche d'Agoux, + 05.04.1669, x 01.06.1626 Antoine REGNARD notaire royal et fermier du château du

Ligondès , couple cité par M. MAYET dans son dernier message. (Mme Parelle a noté : sœur de Charles JALLOT, notaire et châtelain de Roche d'Agoux, Biolet et les Maneches)

Ascendance d'Anne JALLOT, mon sosa 1657 :

3314/3315 : Estienne, + le 08.06.1616 à Rd'A (châtelain de Rd'A., praticien et notaire royal x Marguerite FILHIAS, + 1618 St-Maurice, Cm le 25.02.1607

6628/6629 : Charles le jeune , chastelain de Rd'A. , de Neuville et La Chaux-Brandon, notaire royal et greffier de St-Hillaire x le 17.01.1580 à Gouttières avec Jeanne FRAISSE , vivant en 1589 dont :

- Gilbert, avocat élu au siège présidentiel de Riom, bailli et juge ordinaire de Roche d'A., habitant Bussières x cm 20.11.1622 Michelle MONTEIL
- Gervais , x cm 29/1/1619 Louise DUPRAT
- Estienne, «l'aîné », mon aïeul

13256 : Estienne JALLOT x N, notaire royal père de Charles l'aîné et Charles le jeune

26512 : Gabriel JALLOT x Catherine de ROCHEDRAGON

Estienne x N est le chaînon manquant remarqué par M. GRANGE , Mme ANQUETIN et M. LOCHMANN . Interrogée, Mme DROLLEZ ne connaissait pas ce niveau qui pourrait être :

Me Etienne JALLOT, greffier de la Chaux, notaire, habitant Vergeas, + après 1617 x Jacquette ROUDELLE, + av. 1617 ; il est cité dans un échange du 20.03.1599 (B. Ins. 126 f°296 v°) relevé par M. MAYET .

Josette ALBIOL (CGHAV-1843)

Le nom aux 16e et 17e siècles est bien ROCHEDRAGON, bien que le nom initial de la famille, ROCHEDAGOUX, soit le nom porté par les seigneurs de Biollet.

Précisions issues du Remacle (Généalogie des familles - T III, p 461 et 463) :

1/ Gilbert de SOUSLEBOST, époux de Jeanne VALETTE, fait une donation le 27.01.1576 (devant Me Charles JALLOT, notaire en la baronnie de Rochedagoux) à son beau-père Jehan VALETTE et à son beau-frère François VALETTE

2/ Gonon de SOUSLEBOST, fs Gilbert et Françoise JALLOT, x Riom 02.1626 Gilberte VALETTE (bapt Riom 24.11.1605), fa Antoine et Marie CHABRON (petite fa de Thomas, 2e fs de Jehan ci-dessus)

Alain ROSSI (CGHAV-2140)

130-15113 CHARBONNIER-VIREMONT (63)

Voici la descendance du couple Gilbert CHARBONNIER x Anne VIREMONT x Lapeyrouse 26.08.1721

1- Marguerite CHARBONNIER b 12.02.1725 Lapeyrouse

2- Gilbert CHARBONNIER b 30.10.1728 - Lapeyrouse y x 21.02.1746 Marie BRAMAT, dont

| 2-1) Anne x 04.02.1777 La Celle Amable JABOT, dont :
- 2-1-1 Marie JABOT b 20.05.1783 La Celle, y + 21.08.1833, y x 21.06.1802 Gilbert CAILLOT b 17.05.1778 - Ars les Favets, † 06 .12.1804 - La Celle

2-2) Marie x 04.02.1777 La Celle Gilbert JABOT, dont :
- 2-2-1 Anne JABOT, ° 17.04.1782 La Celle, y x 25.01.1803 Antoine BOURNAT ° 11.03.1781 Durmignat, + 06.05.1833 La Celle

3- Antoine CHARBONNIER b : 30.05.1731 Lapeyrouse y x 17.02.1756 Gilberte JAMBRUN ° 1738 , dont :

3-1) Anne, ° 04.10.1758 Lapeyrouse, y + 07.1801

3-2) Pétronille ° 28.02.1760 Lapeyrouse, y x 24.11.1778 Mathieu GAZUT, y b 07.04.1751 |

3-3) Marie, ° 31.07.1764 Lapeyrouse

3-4) Jeanne ° 19.10.1767 Lapeyrouse, y x 21.02.1786 Louis LAFANECHERE

3-5) Anne ° 21.02.1770 Lapeyrouse, y + 15. 07.1771

3-6) Marie °12 .07.1773 Lapeyrouse y + 21.04.1856, y x 29.08.1793 Pierre LANDRIEVE, y °23.06.1760 dont
- 3-6-1 Magdeleine LANDRIEVE ° 1797 , y x 06.07.1819 Jean PHILIPPON, b 11.06.1791, + 1876

3-7) Marie ° 05.10.1775 Lapeyrouse, y x 26.08.1793 Louis LANDRIEVE, y ° 08.10, + 30.11.1816, dont
- 3-7-1 Pétronille LANDRIEVE ° 13.11.1799 Lapeyrousse y x 17.02.1819 Jacques MEUNIER, y ° 02.12.1799

| 3-8) Mathieu, b 28.02.1779 Lapeyrouse, y + 07.02.1860 x 25.06.1811Françoise DUFRAIGNE y ° 08.05.1782, y + 08.04.1858, dont
- 3-8-1 Marie y x 19.02.1843 Antoine BEAULATON
- 3-8-2 Gilbert

4- Gilbert, b 15.02.1734 Lapeyrouse, y + 20.05.1742

5- Gilberte, ° 1737, + 01.09. 1738 - Lapeyrouse

6- Madeleine, b 15.04.1740 – Lapeyrouse

Marie-Brigitte CHARRIER (CGHAV-

130-15117 DURIF-RICHARD (63)

François DURIF, fs de feu François et Jeanne FRITEYRE (Messire, bourgeois, originaire du bourg de Saint-Amant Roche Savine) x 14.02.1786 Job Jeanne RICHARD fa feu Louis et feu Benoîte, habitant le Prat.

Jean-Marc FAYOLLE (CGHAV-2340)

130-15119 FAURIE-PINET (63)

Le couple Claude FAURIE – Marie PINET ne s'est pas marié à St Genès la Tourette. Il faut consulter les mariages d'Aix la Fayette (avant 1812) d'où est originaire Claude FAURIE semble-t-il (fils de Marc et Marguerite GUERINON).

Marie et Claude sont + à St Genès, respectivement les 25.09.1863 (76 ans) et 25.11.1864 (73 ans)

Leur couple a donné naissance à 7 enfants dont postérité sur St Genès la Tourette et le Vernet la Varenne.

Catherine COLLANGE (CGHAV-1021)

130-15123 LAUVERGEAT (63)

Voici quelques naissances LAUVERGNAT ca 1796 relevées sur les registres en ligne:

- Marguerite LAUVERGNAT, le 14 ???? de l'an IV, fa Jean l'aîné, 32 ans cultivateur, et Marguerite CROIX ou CROIZET.
  André LAUVERGNAT, le 8 floréal an V, fs Jean le cadet , 29 ans, cultivateur, et de Anne POUCHON (le père, Jean, déclare l'enfant accompagné de Marie CROIX, sa belle-sœur)
- Pierre LAUVERGNAT, le 2 thermidor an VI, fs Jean , 35 ans, cultivateur Busséol et de Marguerite CROIZET, sa femme.....
- Pierre LAUVERGNAT, le 28 frimaire an 7, fs Jean jeune , 35 ans, et de Anne POUCHON

Marie Claude FAYE (CGHAV-2357)

130-15125 MONNEYRON-VEYSSET (63)

Vous n'avez pas épuisé tous les foyers de MOSNERON. Il vous reste la souche antique de St Jacques d'Ambur et Bromont (Cotefaite en 1452)

Je n'ai pas trace de ce x à St-Jacques, mais vous pourriez peut-être regarder à Laqueuille, foyer des VEYSSET

Pierre GRANGE (CGHAV-472)

130-15128 PARRIN (PARRAIN) (63)

Jeanne VIALETTE, ° 04.08.1740 Gouttières, fa Étienne et Anne PEYNET (p/m : Jean CROMARIAS, fs de sa tante Françoise VIALETTE, Marie de SENNETAIRE), y + 21.05.1767, y x 10.02.1766 Pierre PARRIN, fs + François

Gervais PARRIN, notaire à Montaigut de 1749 à 1781, est un autre fils de François PARRIN et Charlotte LEVERS. Majeur de 25 ans et originaire de St Gervais d'Auvergne, il x Montaigut 14.02.1746 Marie DEQUAIRE, aussi majeure de 25 ans, fille de + Louis et Marie ROUGIER. Les PARRIN sont nombreux à Montaigut qui pourrait être la souche de la famille.

Il est probable que François PARRIN et Charlotte LEVERS se sont mariés dans l'une des années manquantes dans les registres de Gouttières ou de St Gervais (entre 1705 et 1730 pour Gouttières, il ne subsiste que les registres des années 1724, 1728, 1729 ; aucun pour St Gervais entre 1707 et 1730).

À noter Me Antoine PARRIN de St Gervais x Jeanne VISIGNOL dont :

- Marie x Gouttières 15.05.1663 cm 14.05.1663 (Me CHAMALET) Me Pierre RAYNAUD fils de Gervais et Reine TULLAT
- Jean qui suit
- Gervais, archiprêtre de Menat, curé de Gouttières, qui fait une donation le 03.07.1674 à son frère Jean époux de Marie DELAGUET (B.Ins. 192 I f°16v°), le 10.06.1681 à sa sœur Marie x Pierre RENAUD, hôte à Gouttières (B. Ins 197 I f°37v°), le 24.07.1702 à son neveu François, écolier, fils de + Jean et + Marie DELAGUET (B. Ins. 205 II f°117v°).

Me Jean PARRIN (+ avant 1702) x Gouttières 27.11.1666 cm 27.11.1666 (Me CHAMALET) Marie DELAGUET (+ avant 1702), fa + Me François et + Gilberte DUREL de Clermont-Ferrand, dont :

- François, écolier, auquel son oncle Mre Gervais PARRIN fait donc une donation le 24.07.1702
- Jeanne x Gouttières 10.02.1687 Charles DEVILLECHENON, fils de Michel de Pionsat
- Peut-être Marie x Gouttières 26.02.1699 Pierre PRACROS (parents non cités)
- Peut-être Barbe x 06.02.1701 Mathieu ou Gabriel PRACROS (parents non cités)

Cela laisserait bien entendre que François PARRIN époux de Charlotte LEVERS était leur frère et le fils de Jean PARRIN et Marie DELAGUET.... Il est probable par ailleurs qu'il soit le même que Me François PARRIN, ° 21.07.1682, reçu notaire à St Gervais le 20.09.1723. L'acte de réception n'indique pas sa filiation.

Quelques observations pour conclure :

1/ Les VISIGNOL sont une famille installée à St Gervais dès la fin du XVIe siècle. Par contre, Antoine PARRIN l'époux de Jeanne VISIGNOL semble bien être l'ancêtre de tous les PARRIN (peu nombreux) de la région de Saint Gervais : tous les PARRIN antérieurs cités par Eric TIXIER viennent d'un peu partout, mais pas de St Gervais La consultation des Cm de ses deux enfants, en 1663 et 1674, permettrait peut-être de mieux connaître sa parenté

2/ Les LEVERS sont une famille de Montaigut. Cela veut dire que sur deux générations successives, les PARRIN de St Gervais et Gouttières sont allés chercher épouse à Montaigut... où vivaient aussi de nombreux PARRIN…

3/ Il serait intéressant de vérifier si Mre Gervais PARRIN n'a pas une fiche dans le fonds ADAM (cote 6F). Il est en tout cas le PARRAIN curé de Gouttières en 1667, et probablement celui cité entre 1699 et 1709 (puisqu'il était encore vivant en 1701)

4/ Alexie CROMARIAS épouse de Pierre (II) PARRIN en 1841 est la petite-fille du cousin germain de Jeanne VIALETTE première femme de Pierre (I^{er}) PARRIN le grand-père de Pierre (II) PARRIN !

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

Selon Remacle (T1 p.343), Jeanne de CAMBRAY, b 03.10.1691, reconnue au mariage de ses parents François, seigneur de Salvert, avocat à Riom x 06.10.1698 Marguerite BRUJAS, s'est mariée à Riom le 27.05.1715 avec François PARRIN, ° ca 1685, avocat en Parlement , originaire de Gouttières, bailli de St Gervais, fils de feu Jean, bourgeois de Gouttieres et de + Marie DELAGUET.

Je pense qu'il s'agit d'un 1er mariage de François x Charlotte LEVERS, car les enfants de Charlotte semblent nés quand François avait au moins 40 ans.

Emmanuel ANGLARD (CGHAV-1580)

Ce serait effectivement cohérent avec l'acte d'installation comme notaire qui le dit né le 21.07.1682, et avec l'étalement des générations.

François PARRIN avait en tout cas fait un très beau mariage en épousant Jeanne de CAMBRAY, qui appartenait à la très haute bourgeoisie : Les CAMBRAY de Riom descendaient des CAMBRAY de Bourges, eux-même descendants de Jean de ROUPY dit de CAMBRAY, car originaire de cette ville, « *imagier flamand* » qui avait travaillé aux sculptures de la cathédrale de Cambrai avant d'entrer au service du duc de Berry, et anobli en 1383...

Jean-Noël MAYET (CGHAV-657)

J'ai trouvé sur Généabank qu'une grande partie des LEVERS (T) était de St-Cernin (15).

Pierre SENETAIRE x Montaigut 07.11.1769 Marguerite LEVERT fa Jean et Anne GAILLARD

Un couple Jean GAILLARD x St-Cernin 20.04.1740 Marie LEVERS, puis Jean GAILLARD y x 06.03.1760 Marie LEVERS

Existe-t-il un Jean LEVERS x Anne GAILLARD à Montaigut ?

Josette ALBIOL (CGHAV-1843)

———————

Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay

Délégation RHÔNE-ALPES

39 bis rue de Marseille - 69007 – Lyon

REUNION CGHAV / RHÔNE-ALPES

Dimanche 7 Mars 2010 à partir de 9h30

Accès : *le local du CGHAV est situé dans le bâtiment de la Société de Lecture, en face de miroiterie TARGE, à proximité du garage Citroën – Accès en transports en commun : Tram T1 arrêt rue de l'Université (en venant de Perrache direction IUT-FEYSSINE, en venant de la Part-Dieu direction « Perrache, Montrochet »)*

Comme l'an passé c'est à notre local de la rue de Marseille que nous vous donnons rendez-vous pour notre réunion annuelle des adhérents CGHAV Rhône-Alpes. Nous avons décidé cette année de la proposer un dimanche. Nous vous accueillerons le matin dès 9h30 au local. Comme l'an passé nous irons prendre le repas de midi au restaurant de l'hôtel Best Western Charlemagne (à 10 minutes du local par le tramway T1) puis nous reviendrons l'après-midi au local où M. Rossi, notre président, nous proposera une petite conférence sur les utilisations actuelles de l'ADN.

Programme de la journée du 7 mars 2010 :

- **le matin** (au Club Part-Dieu - 9h30-12h15) : bilan de l'année, questions diverses sur la vie du cercle, patronymes étudiés, échanges généalogiques
- **repas** (vers 12h30) à l'hôtel Best Western Charlemagne 23 cours Charlemagne 69002 Lyon (tel 04 72 77 70 00) prix de **28 €** par personne, tout compris (repas, apéritif, vin, café) à régler par chèque **au moment de l'inscription à l'ordre de « BEST WESTERN Hôtel CHARLEMAGNE »**
- **l'après midi** (15h - 18h) : Retour à notre local – conférence-discussion de M. Alain Rossi sur les utilisations actuelles de l'ADN - poursuite des échanges généalogiques, comparaison des arbres, discussion libre avec les administrateurs présents, consultation des relevés papier et informatisés...

Pour tout renseignement complémentaire (et pour tout désistement de dernière minute) merci de vous adresser à :

- Alain CONSTANCIS ☎ 06 08 21 86 58 - alain.constancis@wanadoo.fr

Afin de prévoir le nombre de repas exact, il est **impératif de confirmer votre participation dès que possible et au plus tard le 21 février 2010 à l'aide du bulletin de participation ci-dessous.**

✉ *Bulletin d'inscription à retourner accompagné le cas échéant de votre chèque pour le repas (28 €/personne) à :* **A. CONSTANCIS 32 rue Bellicard 69003 LYON - chèque à l'ordre de Best Western Hôtel Charlemagne**

✂ ----------

NOM …… Prénom…… Nombre de Repas……

Adhérent CGHAV n° : …… Téléphone : ……

Participera à la réunion du **matin** au local rue de Marseille : OUI ☐ NON ☐
Participera au **repas** (joindre chèque) au Best Western Charlemagne : OUI ☐ NON ☐
Participera aux échanges de **l'après-midi** au local rue de Marseille : OUI ☐ NON ☐

Pour mieux préparer la réunion merci de préciser au verso les patronymes qui vous concernent ainsi que les communes et départements (limitez vous à vos patronymes principaux - SVP pas plus de 10). N'hésitez pas d'autre part à nous faire des suggestions pour améliorer le fonctionnement de la délégation Rhône-Alpes.

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

PARIS et RÉGION PARISIENNE

Déjeuner annuel traditionnel

Samedi 23 janvier 2010 - 12 h 30

Comme chaque année, les membres du Cercle, habitant Paris ou la Région parisienne, se retrouvent pour un déjeuner auvergnat, leur permettant de se rencontrer dans un restaurant typique

Cette année, ce déjeuner aura lieu au restaurant :

Le Trumilou
84 quai de l'Hôtel de Ville
à Paris,4e arrondissement
Tél. : 01 4877 6398

Pour mieux nous accueillir, le restaurateur nous demande de connaître à l'avance le nombre des convives et nous donne le choix entre deux entrées, deux plats et deux desserts. Il est donc nécessaire de vous inscrire auprès de M. et Mme BIENVENU et de leur indiquer vos choix.
Si par hasard, ses plats vous posaient un gros problème et que vous ne pouviez choisir aucun d'entre eux (si vous étiez végétarien par ex.), il serait possible de faire face à condition de le savoir à l'avance

Ce déjeuner comportera un apéritif (Kir ou jus de fruit), entrée (pounti ou fricandeau), plat principal (saucisse et aligot ou pintade forestière), fromage, dessert (clafouti aux fruits ou moelleux au chocolat) , vin et café, pour un total de **33 € par personne.**

Bordereau à adresser à : M. ou Mme Jacques BIENVENU, 150 rue de Saint Maur, 75011 – Paris
ou par mail à : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

M., Mme, Mlle ……... N° adhérent au CGHAV ……..

Courriel ……. Tél. : ……..

Participera au déjeuner du 23 janvier : Nombre de couverts = ____

Choix de l'entrée :
Pounti, nombre = ____ Fricandeau d'Auvergne, nombre = ____

Choix du plat :
Saucisse aligot, nombre = ____ Pintade forestière, nombre = ____

Dessert :
Clafouti aux fruits, nombre = ____ Moelleux au chocolat = ____

Le repas sera à régler sur place en espèces, chèque ou carte de crédit

COUPON RÉPONSE À RETOURNER Á :

M. Robert LÉOTOING, trésorier du CGHAV,

47, rue d'Yerres 91230 Montgeron

JE RENOUVELLE MA COTISATION AU CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY ET MON ABONNEMENT À SON BULLETIN « A MOI AUVERGNE ! » POUR L'ANNÉE 2010.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, n'oubliez pas de cocher la case ci-contre ☐

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro d'adhérent : .....

Bâtiment, Escalier : .....

Adresse : .....

Code Postal et Localité : .....

Téléphone *(confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté)* : .....

Montant **2010** : ..... Euros

*Cotisation et réabonnement : France et Dom-Tom : **33 €** – Europe : **36 €** – Outre-mer par avion : **40 €***
*Membre Bienfaiteur : à partir de **100 €;***
*Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : **31 €** – Europe : **34 €** – Outre-mer : **38 €***
*Cotisation sans abonnement à la revue : **25 €** (tous les services sans la revue)*

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec enveloppe timbrée pré-adressée).

Si vous êtes abonné sans être membre, vous ne pouvez avoir accès aux avantages des adhérents, c'est à dire poser des questions, accéder à nos bibliothèques et à l'espace « privé » du site internet, participer au forum internet, avoir accès à GénéaBank.

Si vous désirez avoir accès à **GénéaBank** vous devez cocher la case ci-contre et nous donner une adresse électronique valide (pour plus de lisibilité écrivez-la en capitales - attention aux « **.** », « **-** » et « **_** »)

☐

- **GénéaBank : OUI**

Adresse électronique : .....
(Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en majuscules, même si elle doit être en minuscules. Attention, en particulier, aux points et tirets qui peuvent être « – » ou « _ »)

Date et Signature :

Appel de Cotisation 2010

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important car ce n'est que grace à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

En effet, notre site comporte deux espaces : un espace « public » accessible à tous, et un espace « privé » réservé à nos membres, qui sera rapidement enrichi de nombreux « outils » d'aide à la recherche et de services destinés aux adhérents.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un, votre « Nom d'utilisateur » composé des 5 lettres « cghav » en minuscules et de votre numéro d'adhérent précédé d'un nombre de zéros suffisant pour constituer 5 chiffres (par ex. « cghav00432 ». L'autre est un « Mot de Passe » délivré par la gestion de notre fichier et qui est en fait le même que celui destiné à GénéaBank, comportant 5 chiffres précédés de 3 lettres
3nom d'utilisateur » et « Mot de passe » sont identiques sur notre site et pour les interogations GénéaBank.
Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « Mot de Passe », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre « Nom d'utilisateur » et que vous aurez cliqué sur le bouton « Mot de passe oublié », il vous demandera votre adresse électronique, celle que vous avez écrite sur le bordereau qui se trouve au dos de ce texte. Si cette adresse est identique, le système adressera un mail à l'adresse internet que vous nous aurez communiqué. Si cette adresse est invalide, vous ne pourrez pas recevoir aisément ce « Mot de Passe » et vous devrez nous contacter (vous pourrez le faire à partir du site en utilisant le formulaire de la rubrique « Nous contacter »).
Attention cependant à bien écrire votre adresse internet (en particulier identifiez bien les points et tirets). Il y va de votre intérêt comme du nôtre : ne perdons pas de temps sur cet aspect matériel alors que ce temps peut être tellement mieux utilisé !

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 15 janvier**.

En effet, le 15 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 131). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous vous adresserions une lettre de relance et l'envoi de votre revue ne pourrait pas se faire par notre routage habituel. Il devra être réalisé manuellement avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !
De ce fait, votre Conseil d'Administration a décidé de ne pas attribuer aux retardataires le contingent de points GénéaBank du premier semestre de l'année 2010. Les premiers points ne vous seraient attribués qu'en juillet prochain.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, qui ne sera jamais diffusé, mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux ;

Votre Conseil d'Administration

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'AUVERGNE ET DU VELAY

Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : http://www.cghav.org - Forum : http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav

Conseil d'Administration 2007-2008 : Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL *(Vice-Président)* – Geneviève PLANTARD – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY *(Secrétaire)* – Dominique BÉNET – Alain CONSTANCIS – Jean François CROHAS – Yves GLADEL *(1er Vice-Président)* – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING *(Trésorier et Vice-Président d'Honneur)* – René MONBOISSE – Jean Noël MAYET – Henri PONCHON *(Vice-Président)* – Alain ROSSI *(Président)*.
Membres Fondateurs : Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY *(Président d'Honneur)*

Adresses des correspondances :

- Générales : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ; 16 rue de l'Église 92200 Neuilly
  Courriel *(attention : modifié)* : rossi.cghav@orange.fr ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris,
  Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Adhésions, renouvellements, abonnements, commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures, 6ème Répertoire des Familles Étudiées et bulletins anciens :
  M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 ;47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron,.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres, Tél. : 01 4626 4114, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr ,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet :
Site Internet : http://www.cghav.org Contact général par le site : « Contactez-nous »
Forum : http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav (modérateur M. Jean François CROHAS)

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr
Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. *(ouvertures dans « Avis Importants »)*
Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr ;
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : j.n.bienvenu@wanadoo.fr

Groupes d'échanges *: Livradois-Forez :* M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr
***Volcans-Val d'Allier* :** Mme Marie Françoise BRUNEL, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr
Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations *: Lyon / Rhône-Alpes :*
MM. Alain CONSTANCIS, 32 rue Bellicard, 63003 Lyon, Courriel : alain.constancis@wanadoo.fr.
Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. *(voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »)*

***Provence*,** Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves 13100 Aix en Provence,
Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;
Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET, 10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice,
Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : fayet.j-c@wanadoo.fr.

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique (rossi.cghav@orange.fr)

Organisation administrative de l'Auvergne d'Ancien Régime *(Droits réservés)*
(voir l'article page 198 de ce numéro : « La formation de nos trois départements »)

ISSN 0220 6765
Directeur de la publication : Alain ROSSI
16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine
Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex
CPPAP : 0911 G 85293
Publication trimestrielle paraissant en février, mai, juillet et novembre
N° 130 - novembre 2009 (4e trimestre)